



long

DES FORCES RÉVOLUTIONNAIRES EN INDOCHINE

Une entrée en bon ordre

(Suite de la première page.)
La colonne des véhicules blindés battant pavillon du G.R.P. et du Vietnam du Nord, a descendu l'avenue Hong-Tap-Thu au milieu des acclamations de la population massée sur les trottoirs. Trois chars ont entonné le « Hymne de la patrie », une douzaine d'autres ont suivi. Le drapeau du G.R.P. a aussitôt été hissé au faite du grand bâtiment. Pour le premier fois, le drapeau rouge et bleu, frappé en son centre d'une étoile d'or, flottait sur la capitale. Les chars ont tiré des salves pour fêter la victoire. Les soldats du G.R.P. répondaient en agitant le bras aux vivats de la population.

Une vingtaine de minutes pour investir le centre

Ajors que des drapeaux blancs — ceux de la reddition — avaient été placés sur les édifices publics et sur des véhicules de l'armée saigonaise encore présents dans les rues, des files de camions Molotov (de fabrication soviétique) parcouraient les artères de la capitale. L'A.F.P. note cette scène étrange : des soldats de l'armée saigonaise longeaient tranquillement à motocyclette une colonne de camions de l'armée de libération sans être inquiétés.

Il n'aura fallu qu'une vingtaine de minutes pour que tout le centre de la ville soit investi par les soldats communistes, qui placèrent des sentinelles à chaque carrefour. Les révolutionnaires montés de porte-à-porte silencieusement les rues en disant : « Les forces du Front national de libération se sont rendues maîtresses de Saigon. Soyez sans inquiétude. Vous serez bien traités. » Sur la rivière de Saigon, des vedettes chargées de fuyards tentaient, cependant, encore de sortir du port ; sur les quais, la confusion était extrême. Mais il n'y avait plus aucun endroit où aller.

Pendant ce temps, un groupe de soldats était venu au palais présidentiel à bord d'une jeep. Ils demandèrent au général Minh de les suivre et l'emmèneraient vers une destination inconnue. Au ministère de la défense, un groupe de soldats du G.R.P. s'entretenait avec des officiers de l'armée saigonaise. Les journalistes occidentaux purent filmer la scène sans être inquiétés. En d'autres endroits, des militaires saigonais pénétraient en hâte dans des maisons pour tenter de trouver un uniforme contre une tenue civile. D'autres, plus expéditifs, se déharnachaient de leur uniforme couronné en pleine rue et poursuivaient leur chemin en caleçon, sous la pluie.

Le G.R.P. diffuse ses « dix commandements » à la population

- La radio du G.R.P. a diffusé mercredi matin dix points de son programme qui ont été appliqués par la population du Vietnam du Sud. Voici résumés ces « dix commandements » :
- 1) Tous les biens de l'administration française passent sous la gestion du G.R.P.
 - 2) C'est un devoir national de récupérer des orphelins et des indigents.
 - 3) Tous les services existants doivent continuer à fonctionner pour qu'il y ait production.
 - 4) Les établissements culturels, hôpitaux, écoles gérés par des étrangers doivent poursuivre leurs activités au service du peuple. Les talents utiles à l'éducation du pays doivent être bien traités.
 - 5) Les militaires qui ont quitté les rangs ennemis seront traités avec bienveillance.
 - 6) L'exception de ceux qui se seront opposés à la révolution, et qui seront punis, les personnes et les biens des étrangers seront garantis. — (A.F.P.)

guerre du siècle

ment depuis un an. Le gouvernement français fait savoir à Washington qu'il dégage sa responsabilité des événements qui pourraient survenir et le gouvernement (français) persisterait dans son soutien à Diem.

9 AOÛT. — Diem fait savoir qu'il n'est pas lié par l'accord de Genève sur l'organisation des élections.

26 OCTOBRE. — Diem proclame la république et dépose Bao Dai.

26 DECEMBRE. — Création du F.N.L. au Vietnam du Sud.

1962

8 FÉVRIER. — Création d'un commandement militaire américain à Saigon.

1963

1^{er} NOVEMBRE. — Diem est renversé et tué. Sa chute est suivie de coups d'État en série à Saigon.

1964

5 AOÛT. — Un incident à Hanoi entre le Vietnam du Nord et la marine américaine dans le golfe du Tonkin.

1965

4 FÉVRIER. — Début des raids aériens américains contre le Nord.

8 FÉVRIER. — Intervention des forces terrestres américaines.

17 JUIN. — Le général Thieu devient chef de l'État.

1968

30 JANVIER. — Offensive du F.N.L. dite du Têt, à Saigon et

Les principaux dirigeants révolutionnaires

Voici des brèves présentations des principaux dirigeants révolutionnaires civils du Sud. Les principales dates sont extraites des biographies officielles.

M. HUYNH TAN PHAT

Le président du gouvernement révolutionnaire est né à My-Tho, en 1913. Il milite dès 1936 dans le mouvement anti-démocratique contre le fascisme et le colonialisme. Directeur de la revue Jeunesse, il est un des animateurs du mouvement Jeunesse d'aujourd'hui et prend une part active au déclenchement de l'insurrection d'août 1945 dans la région de Saigon. Il demeure ensuite dans la capitale, est nommé secrétaire général du Front et président du comité du F.N.L. pour la région Saigon-Gla-Dinh-Cholon. Il dirige en 1965 la délégation du F.N.L. au congrès des peuples d'Indochine à Phnom-Penh.

M. NGUYEN VAN KIET

Vice-président du gouvernement révolutionnaire, M. Nguyen Van Kiet est né en 1906 à Duc-Hoa. Licencié en droit à Poitiers en 1931, diplômé de philosophie à Paris, en 1933, il enseigne à Can-Tho, puis à My-Tho, et enfin à la faculté des lettres de Saigon. En 1945 il prend le maquis. Il devient inspecteur de l'enseignement secondaire sous le régime de Diem et fut par la suite le responsable de la résistance dans les vallées culturelles vietnamiennes. Il repart au maquis en 1962, et participe à la fondation de l'Alliance dont il est membre du bureau du comité central.

EXPLOSION DE JOIE A HANOI

Hanoi (A.F.P.). — Aussitôt qu'il a été connue la décision du conseil des ministres de l'Assemblée nationale de voter le cesse-le-feu au Vietnam du Sud, une explosion de joie a retenti dans Hanoi. Dans certains ministères nord-vietnamiens régnait une atmosphère de fête, on entendait des pétards. Informé que le nouveau chef de l'État sud-vietnamien allait prononcer un message important, toute une partie de la population s'est rassemblée dans les rues de Hanoi. Les postes à transistor, les feux écarlates, des coups de téléphone étaient passés dans tous les sens, les uns et les autres cherchant à se relier.

LA COMPOSITION DU G.R.P.

Voici la liste des membres du G.R.P. telle qu'elle a été publiée le 8 juin 1969 à l'issue du congrès des représentants du peuple Sud-Vietnamien et qui ne semble pas avoir été substantiellement modifiée :

Président du gouvernement : M. Huynh Tan Phat.

Vice-président ministre et ministre de l'Intérieur : M. Phung Van Cang.

Vice-premier ministre et ministre de l'éducation et de la jeunesse : M. Nguyen Van Kiet.

Vice - premier ministre : M. Nguyen Doa.

Ministre de la présidence du gouvernement : M. Tran Bui Kiem.

Ministre de la défense : M. Tran Nam Trung.

Ministre des affaires étrangères : Mme Nguyen Thi Binh.

Ministre de l'économie et des finances : M. Cao Van Hoi.

Ministre de l'information et de la culture : M. Lau Hui Phouc.

Ministre de la santé, des affaires sociales et des invalides : Mme Duong Quynh Hoa.

Ministre de la justice : M. Truong Nhu Tang.

Vice-ministre à la présidence : M. Ung Ngoc Ky.

Ministres de la défense : MM. Dong Van Cong et Nguyen Chanh.

Vice-Ministres des affaires étrangères : MM. Le Quang Chanh et Hoang Hinh Sou.

Vice-ministre de l'intérieur : M. Nguyen Ngoc Thuong.

Vice-ministre de l'économie : M. Nguyen Van Trieu.

Vice-ministres de l'information et de la culture : MM. Hoang Trong Quy (alias Thanh Nghi) et Lu Phuong.

Vice-ministres de l'éducation et de la jeunesse : MM. Le Van Chi et Ho Van Nhat.

Vice-ministres de la santé : M. Ho Van Hue et Mme Bui Thi Mai.

Vice-ministres de la justice : M. Le Van Tha.

ET DU CONSEIL DES SAGES

Voici la liste des membres du Conseil des sages près le G.R.P. telle qu'elle a été publiée le 8 juin 1969 :

Président du Conseil : M. Nguyen Hui Tho, président du comité central du F.N.L.

Vice-président du Conseil : M. Tran Bui Kiem, président du comité central de l'Alliance des forces nationales, démocratiques et de paix.

Membres : M. Thinh Aeo, président du comité du mouvement pour l'autonomie des nationalités des Hauts-Plateaux, vice-président du F.N.L.; M. Huynh Cuong, représentant à la nationalité khmère du Sud, membre du comité central du F.N.L.; le bonze supérieur Thich Don Hau, vice-président de l'Alliance; le bonze Huynh Van Tri, représentant la secte Hoa-Hao; M. Nguyen Cong Phuong; M. Lam Van Tet, vice-président de l'Alliance; M. Vo Oanh, membre du comité central du F.N.L.; M. Le Van Giap, président du comité de la région Saigon-Cholon-Gla-Dinh de l'Alliance; le commandant Eluyh Thanh Mung, responsable cadastre; M. Lucien Pham Ngoc Hung, représentant des catholiques vietnamiens; membre du comité de l'Alliance pour Saigon-Gla-Dinh; Mme Nguyen Dinh Chi, vice-présidente du comité révolutionnaire de Ede-Thua-Thien, membre de l'Alliance.

M. NGUYEN DOA

Vice-président du G.R.P., M. Nguyen Doa est né en 1896 à Quang-Nam. Il étudia à Hui, entre dans l'enseignement, devient inspecteur primaire. Il participe à une grève des jeunes nationalistes révolutionnaires et à l'insurrection de 1945 à Saigon. Il devient ensuite, dans les maquis, secrétaire général du comité administratif et de résistance du Nam-Bo (zone sud), puis directeur adjoint des services économiques de la même région à partir de 1950.

M. TRAN BUI KIEM

Né en 1921 à Can-Tho, M. Tran Bui Kiem est diplômé de la faculté de droit de Hanoi. Il milite en 1945 dans l'Association générale des étudiants indochinois, est arrêté par les Français, puis libéré. Il prend une part active à la lutte des jeunes nationalistes révolutionnaires et à l'insurrection de 1945 à Saigon. Il devient ensuite, dans les maquis, secrétaire général du comité administratif et de résistance du Nam-Bo (zone sud), puis directeur adjoint des services économiques de la même région à partir de 1950.

contre l'aide américaine à l'armée française, est arrêté et ne sera libéré qu'en 1954.

Elle rejoint aussitôt les milieux révolutionnaires. Vice-présidente de l'Union des femmes pour la libération, elle est nommée en 1961 membre du comité central du Front. Elle dirige ensuite plusieurs délégations du Front à l'étranger; devient ministre des affaires étrangères du G.R.P. et, de ce titre, prend la tête de la représentation de son gouvernement à la conférence de Paris. Après la signature de l'accord, elle fera de très nombreux voyages.

M^e NGUYEN HUU THO

Né le 10 juillet 1910, à Cholon, d'une famille de fonctionnaires, il fait de brillantes études en France et devient un écrivain connu de Saigon.

Il défend de nombreux nationalistes et, en 1949, dirige la lutte contre la politique française. Il prend la tête de la manifestation du 19 mars 1960 contre l'aide américaine à l'armée française. Il est arrêté et déporté à Lao-Chau, au Nord, jusqu'en 1952.

Après l'accord de Genève de 1954, il fonde le Mouvement de la paix de Saigon-Cholon, dont il devient vice-président. Il est de nouveau arrêté. Il s'échappe en 1961 et gagne le maquis.

Il devient ensuite président du F.N.L. puis, en 1969, président du Comité des sages près le G.R.P. Il a, voici quelques jours, dirigé de grande manière dans des villes telles que Hui et Du-Nang.

M^e TRINH DINH THAO

Né en 1901 à Ha-Dong, il est docteur en droit, licencié en lettres et a fait des études économiques et commerciales. Il a été lauréat de la faculté de droit d'Annam et d'exercer la profession d'avocat à Saigon. En 1927, il dirige le Mouvement des étudiants vietnamiens en France pour l'indépendance du Vietnam. Il a défendu de nombreux nationalistes.

Après le coup de force japonais de 1945, il devient ministre de la justice du gouvernement Kien. Pendant la première guerre du Vietnam, il refuse toute collaboration avec l'administration française. En 1954, il est président honoraire du Mouvement de la paix et est rapidement mis en prison par Diem. En 1963, il lutte aux côtés des bouddhistes contre la dictature, est de nouveau arrêté, puis libéré lors de la chute du régime. Il passe encore six mois en prison en 1965, puis est de nouveau arrêté en 1967. En 1968, il participe à la fondation de l'Alliance dont il devient président et il dirige le Front lors des zones tenues par le G.R.P.

MME NGUYEN THI BINH

Petite-fille du nationaliste Phan Chu Trinh, Mme Binh est née en 1927 à Saigon dans une famille de fonctionnaires. Elle milite dans les rangs des organisations de jeunesse et en 1950 devient l'un des dirigeants du Mouvement des élites et étudiants de Saigon. Elle participe le 19 mars de la même année

Du Front de libération au gouvernement révolutionnaire

C'est le 20 décembre 1960 qu'a été fondé le Front national de libération du Vietnam du Sud. L'unification des divers groupes armés luttant contre la dictature de Ngo Dinh Diem a officiellement eu lieu le 15 février 1961 : les forces armées de libération du Vietnam du Sud étaient nées.

Le F.N.L. a tenu son premier congrès national le 18 février 1962 et a alors élu son comité central présidé par Mme Nguyen Huu Tho.

Un nouveau mouvement politique est né en février 1968, pendant l'offensive du Têt : il s'agit de l'Alliance des forces nationales, démocratiques et de paix. Les principaux dirigeants de l'Alliance siègent au Conseil des sages mis en place lors de la formation du gouvernement révolutionnaire provisoire, le 8 juin 1969, à l'issue du congrès des représentants du peuple du Vietnam du Sud.

Dans sa résolution finale, le congrès déclarait que la devise de la République du Vietnam du Sud est : « Indépendance, démocratie, paix, neutralité. » Le G.R.P. a garanti les libertés démocratiques, res-

pecte la liberté de croyance (...), met en œuvre une politique de réforme agraire (...), une politique extérieure de paix et de neutralité, établit des relations diplomatiques, économiques et culturelles avec tous les pays sans aucune distinction de régime politique et social suivant les cinq principes de la coexistence pacifique. » Le G.R.P. affirme que « le Vietnam est un, le peuple vietnamien est un. Le droit du peuple vietnamien de défendre sa patrie est le droit imprescriptible de légitime défense. Après la libération du Sud, la réunification du Vietnam se fera pas à pas, par des moyens pacifiques, sur la base d'accord entre les deux zones, sans ingérence étrangère. »

« Le pouvoir révolutionnaire est organisé selon le principe de centralisme démocratique de l'Union soviétique. Le G.R.P. a adopté l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique, qui indique l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique : « Le pouvoir révolutionnaire est organisé selon le principe de centralisme démocratique de l'Union soviétique. Le G.R.P. a adopté l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique, qui indique l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique : « Le pouvoir révolutionnaire est organisé selon le principe de centralisme démocratique de l'Union soviétique. Le G.R.P. a adopté l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique, qui indique l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique : « Le pouvoir révolutionnaire est organisé selon le principe de centralisme démocratique de l'Union soviétique. Le G.R.P. a adopté l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique, qui indique l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique : « Le pouvoir révolutionnaire est organisé selon le principe de centralisme démocratique de l'Union soviétique. Le G.R.P. a adopté l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique, qui indique l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique : « Le pouvoir révolutionnaire est organisé selon le principe de centralisme démocratique de l'Union soviétique. Le G.R.P. a adopté l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique, qui indique l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique : « Le pouvoir révolutionnaire est organisé selon le principe de centralisme démocratique de l'Union soviétique. Le G.R.P. a adopté l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique, qui indique l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique : « Le pouvoir révolutionnaire est organisé selon le principe de centralisme démocratique de l'Union soviétique. Le G.R.P. a adopté l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique, qui indique l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique : « Le pouvoir révolutionnaire est organisé selon le principe de centralisme démocratique de l'Union soviétique. Le G.R.P. a adopté l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique, qui indique l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique : « Le pouvoir révolutionnaire est organisé selon le principe de centralisme démocratique de l'Union soviétique. Le G.R.P. a adopté l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique, qui indique l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique : « Le pouvoir révolutionnaire est organisé selon le principe de centralisme démocratique de l'Union soviétique. Le G.R.P. a adopté l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique, qui indique l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique : « Le pouvoir révolutionnaire est organisé selon le principe de centralisme démocratique de l'Union soviétique. Le G.R.P. a adopté l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique, qui indique l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique : « Le pouvoir révolutionnaire est organisé selon le principe de centralisme démocratique de l'Union soviétique. Le G.R.P. a adopté l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique, qui indique l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique : « Le pouvoir révolutionnaire est organisé selon le principe de centralisme démocratique de l'Union soviétique. Le G.R.P. a adopté l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique, qui indique l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique : « Le pouvoir révolutionnaire est organisé selon le principe de centralisme démocratique de l'Union soviétique. Le G.R.P. a adopté l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique, qui indique l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique : « Le pouvoir révolutionnaire est organisé selon le principe de centralisme démocratique de l'Union soviétique. Le G.R.P. a adopté l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique, qui indique l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique : « Le pouvoir révolutionnaire est organisé selon le principe de centralisme démocratique de l'Union soviétique. Le G.R.P. a adopté l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique, qui indique l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique : « Le pouvoir révolutionnaire est organisé selon le principe de centralisme démocratique de l'Union soviétique. Le G.R.P. a adopté l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique, qui indique l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique : « Le pouvoir révolutionnaire est organisé selon le principe de centralisme démocratique de l'Union soviétique. Le G.R.P. a adopté l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique, qui indique l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique : « Le pouvoir révolutionnaire est organisé selon le principe de centralisme démocratique de l'Union soviétique. Le G.R.P. a adopté l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique, qui indique l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique : « Le pouvoir révolutionnaire est organisé selon le principe de centralisme démocratique de l'Union soviétique. Le G.R.P. a adopté l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique, qui indique l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique : « Le pouvoir révolutionnaire est organisé selon le principe de centralisme démocratique de l'Union soviétique. Le G.R.P. a adopté l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique, qui indique l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique : « Le pouvoir révolutionnaire est organisé selon le principe de centralisme démocratique de l'Union soviétique. Le G.R.P. a adopté l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique, qui indique l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique : « Le pouvoir révolutionnaire est organisé selon le principe de centralisme démocratique de l'Union soviétique. Le G.R.P. a adopté l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique, qui indique l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique : « Le pouvoir révolutionnaire est organisé selon le principe de centralisme démocratique de l'Union soviétique. Le G.R.P. a adopté l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique, qui indique l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique : « Le pouvoir révolutionnaire est organisé selon le principe de centralisme démocratique de l'Union soviétique. Le G.R.P. a adopté l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique, qui indique l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique : « Le pouvoir révolutionnaire est organisé selon le principe de centralisme démocratique de l'Union soviétique. Le G.R.P. a adopté l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique, qui indique l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique : « Le pouvoir révolutionnaire est organisé selon le principe de centralisme démocratique de l'Union soviétique. Le G.R.P. a adopté l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique, qui indique l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique : « Le pouvoir révolutionnaire est organisé selon le principe de centralisme démocratique de l'Union soviétique. Le G.R.P. a adopté l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique, qui indique l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique : « Le pouvoir révolutionnaire est organisé selon le principe de centralisme démocratique de l'Union soviétique. Le G.R.P. a adopté l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique, qui indique l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique : « Le pouvoir révolutionnaire est organisé selon le principe de centralisme démocratique de l'Union soviétique. Le G.R.P. a adopté l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique, qui indique l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique : « Le pouvoir révolutionnaire est organisé selon le principe de centralisme démocratique de l'Union soviétique. Le G.R.P. a adopté l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique, qui indique l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique : « Le pouvoir révolutionnaire est organisé selon le principe de centralisme démocratique de l'Union soviétique. Le G.R.P. a adopté l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique, qui indique l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique : « Le pouvoir révolutionnaire est organisé selon le principe de centralisme démocratique de l'Union soviétique. Le G.R.P. a adopté l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique, qui indique l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique : « Le pouvoir révolutionnaire est organisé selon le principe de centralisme démocratique de l'Union soviétique. Le G.R.P. a adopté l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique, qui indique l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique : « Le pouvoir révolutionnaire est organisé selon le principe de centralisme démocratique de l'Union soviétique. Le G.R.P. a adopté l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique, qui indique l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique : « Le pouvoir révolutionnaire est organisé selon le principe de centralisme démocratique de l'Union soviétique. Le G.R.P. a adopté l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique, qui indique l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique : « Le pouvoir révolutionnaire est organisé selon le principe de centralisme démocratique de l'Union soviétique. Le G.R.P. a adopté l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique, qui indique l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique : « Le pouvoir révolutionnaire est organisé selon le principe de centralisme démocratique de l'Union soviétique. Le G.R.P. a adopté l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique, qui indique l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique : « Le pouvoir révolutionnaire est organisé selon le principe de centralisme démocratique de l'Union soviétique. Le G.R.P. a adopté l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique, qui indique l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique : « Le pouvoir révolutionnaire est organisé selon le principe de centralisme démocratique de l'Union soviétique. Le G.R.P. a adopté l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique, qui indique l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique : « Le pouvoir révolutionnaire est organisé selon le principe de centralisme démocratique de l'Union soviétique. Le G.R.P. a adopté l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique, qui indique l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique : « Le pouvoir révolutionnaire est organisé selon le principe de centralisme démocratique de l'Union soviétique. Le G.R.P. a adopté l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique, qui indique l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique : « Le pouvoir révolutionnaire est organisé selon le principe de centralisme démocratique de l'Union soviétique. Le G.R.P. a adopté l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique, qui indique l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique : « Le pouvoir révolutionnaire est organisé selon le principe de centralisme démocratique de l'Union soviétique. Le G.R.P. a adopté l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique, qui indique l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique : « Le pouvoir révolutionnaire est organisé selon le principe de centralisme démocratique de l'Union soviétique. Le G.R.P. a adopté l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique, qui indique l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique : « Le pouvoir révolutionnaire est organisé selon le principe de centralisme démocratique de l'Union soviétique. Le G.R.P. a adopté l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique, qui indique l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique : « Le pouvoir révolutionnaire est organisé selon le principe de centralisme démocratique de l'Union soviétique. Le G.R.P. a adopté l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique, qui indique l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique : « Le pouvoir révolutionnaire est organisé selon le principe de centralisme démocratique de l'Union soviétique. Le G.R.P. a adopté l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique, qui indique l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique : « Le pouvoir révolutionnaire est organisé selon le principe de centralisme démocratique de l'Union soviétique. Le G.R.P. a adopté l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique, qui indique l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique : « Le pouvoir révolutionnaire est organisé selon le principe de centralisme démocratique de l'Union soviétique. Le G.R.P. a adopté l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique, qui indique l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique : « Le pouvoir révolutionnaire est organisé selon le principe de centralisme démocratique de l'Union soviétique. Le G.R.P. a adopté l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique, qui indique l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique : « Le pouvoir révolutionnaire est organisé selon le principe de centralisme démocratique de l'Union soviétique. Le G.R.P. a adopté l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique, qui indique l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique : « Le pouvoir révolutionnaire est organisé selon le principe de centralisme démocratique de l'Union soviétique. Le G.R.P. a adopté l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique, qui indique l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique : « Le pouvoir révolutionnaire est organisé selon le principe de centralisme démocratique de l'Union soviétique. Le G.R.P. a adopté l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique, qui indique l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique : « Le pouvoir révolutionnaire est organisé selon le principe de centralisme démocratique de l'Union soviétique. Le G.R.P. a adopté l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique, qui indique l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique : « Le pouvoir révolutionnaire est organisé selon le principe de centralisme démocratique de l'Union soviétique. Le G.R.P. a adopté l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique, qui indique l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique : « Le pouvoir révolutionnaire est organisé selon le principe de centralisme démocratique de l'Union soviétique. Le G.R.P. a adopté l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique, qui indique l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique : « Le pouvoir révolutionnaire est organisé selon le principe de centralisme démocratique de l'Union soviétique. Le G.R.P. a adopté l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique, qui indique l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique : « Le pouvoir révolutionnaire est organisé selon le principe de centralisme démocratique de l'Union soviétique. Le G.R.P. a adopté l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique, qui indique l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique : « Le pouvoir révolutionnaire est organisé selon le principe de centralisme démocratique de l'Union soviétique. Le G.R.P. a adopté l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique, qui indique l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique : « Le pouvoir révolutionnaire est organisé selon le principe de centralisme démocratique de l'Union soviétique. Le G.R.P. a adopté l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique, qui indique l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique : « Le pouvoir révolutionnaire est organisé selon le principe de centralisme démocratique de l'Union soviétique. Le G.R.P. a adopté l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique, qui indique l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique : « Le pouvoir révolutionnaire est organisé selon le principe de centralisme démocratique de l'Union soviétique. Le G.R.P. a adopté l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique, qui indique l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique : « Le pouvoir révolutionnaire est organisé selon le principe de centralisme démocratique de l'Union soviétique. Le G.R.P. a adopté l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique, qui indique l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique : « Le pouvoir révolutionnaire est organisé selon le principe de centralisme démocratique de l'Union soviétique. Le G.R.P. a adopté l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique, qui indique l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique : « Le pouvoir révolutionnaire est organisé selon le principe de centralisme démocratique de l'Union soviétique. Le G.R.P. a adopté l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique, qui indique l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique : « Le pouvoir révolutionnaire est organisé selon le principe de centralisme démocratique de l'Union soviétique. Le G.R.P. a adopté l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique, qui indique l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique : « Le pouvoir révolutionnaire est organisé selon le principe de centralisme démocratique de l'Union soviétique. Le G.R.P. a adopté l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique, qui indique l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique : « Le pouvoir révolutionnaire est organisé selon le principe de centralisme démocratique de l'Union soviétique. Le G.R.P. a adopté l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique, qui indique l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique : « Le pouvoir révolutionnaire est organisé selon le principe de centralisme démocratique de l'Union soviétique. Le G.R.P. a adopté l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique, qui indique l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique : « Le pouvoir révolutionnaire est organisé selon le principe de centralisme démocratique de l'Union soviétique. Le G.R.P. a adopté l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique, qui indique l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique : « Le pouvoir révolutionnaire est organisé selon le principe de centralisme démocratique de l'Union soviétique. Le G.R.P. a adopté l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique, qui indique l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique : « Le pouvoir révolutionnaire est organisé selon le principe de centralisme démocratique de l'Union soviétique. Le G.R.P. a adopté l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique, qui indique l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique : « Le pouvoir révolutionnaire est organisé selon le principe de centralisme démocratique de l'Union soviétique. Le G.R.P. a adopté l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique, qui indique l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique : « Le pouvoir révolutionnaire est organisé selon le principe de centralisme démocratique de l'Union soviétique. Le G.R.P. a adopté l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique, qui indique l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique : « Le pouvoir révolutionnaire est organisé selon le principe de centralisme démocratique de l'Union soviétique. Le G.R.P. a adopté l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique, qui indique l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique : « Le pouvoir révolutionnaire est organisé selon le principe de centralisme démocratique de l'Union soviétique. Le G.R.P. a adopté l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique, qui indique l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique : « Le pouvoir révolutionnaire est organisé selon le principe de centralisme démocratique de l'Union soviétique. Le G.R.P. a adopté l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique, qui indique l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique : « Le pouvoir révolutionnaire est organisé selon le principe de centralisme démocratique de l'Union soviétique. Le G.R.P. a adopté l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique, qui indique l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique : « Le pouvoir révolutionnaire est organisé selon le principe de centralisme démocratique de l'Union soviétique. Le G.R.P. a adopté l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique, qui indique l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique : « Le pouvoir révolutionnaire est organisé selon le principe de centralisme démocratique de l'Union soviétique. Le G.R.P. a adopté l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique, qui indique l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique : « Le pouvoir révolutionnaire est organisé selon le principe de centralisme démocratique de l'Union soviétique. Le G.R.P. a adopté l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique, qui indique l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique : « Le pouvoir révolutionnaire est organisé selon le principe de centralisme démocratique de l'Union soviétique. Le G.R.P. a adopté l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique, qui indique l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique : « Le pouvoir révolutionnaire est organisé selon le principe de centralisme démocratique de l'Union soviétique. Le G.R.P. a adopté l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique, qui indique l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique : « Le pouvoir révolutionnaire est organisé selon le principe de centralisme démocratique de l'Union soviétique. Le G.R.P. a adopté l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique, qui indique l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique : « Le pouvoir révolutionnaire est organisé selon le principe de centralisme démocratique de l'Union soviétique. Le G.R.P. a adopté l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique, qui indique l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique : « Le pouvoir révolutionnaire est organisé selon le principe de centralisme démocratique de l'Union soviétique. Le G.R.P. a adopté l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique, qui indique l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique : « Le pouvoir révolutionnaire est organisé selon le principe de centralisme démocratique de l'Union soviétique. Le G.R.P. a adopté l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique, qui indique l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique : « Le pouvoir révolutionnaire est organisé selon le principe de centralisme démocratique de l'Union soviétique. Le G.R.P. a adopté l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique, qui indique l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique : « Le pouvoir révolutionnaire est organisé selon le principe de centralisme démocratique de l'Union soviétique. Le G.R.P. a adopté l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique, qui indique l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique : « Le pouvoir révolutionnaire est organisé selon le principe de centralisme démocratique de l'Union soviétique. Le G.R.P. a adopté l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique, qui indique l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique : « Le pouvoir révolutionnaire est organisé selon le principe de centralisme démocratique de l'Union soviétique. Le G.R.P. a adopté l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique, qui indique l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique : « Le pouvoir révolutionnaire est organisé selon le principe de centralisme démocratique de l'Union soviétique. Le G.R.P. a adopté l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique, qui indique l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique : « Le pouvoir révolutionnaire est organisé selon le principe de centralisme démocratique de l'Union soviétique. Le G.R.P. a adopté l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique, qui indique l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique : « Le pouvoir révolutionnaire est organisé selon le principe de centralisme démocratique de l'Union soviétique. Le G.R.P. a adopté l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique, qui indique l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique : « Le pouvoir révolutionnaire est organisé selon le principe de centralisme démocratique de l'Union soviétique. Le G.R.P. a adopté l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique, qui indique l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique : « Le pouvoir révolutionnaire est organisé selon le principe de centralisme démocratique de l'Union soviétique. Le G.R.P. a adopté l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique, qui indique l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique : « Le pouvoir révolutionnaire est organisé selon le principe de centralisme démocratique de l'Union soviétique. Le G.R.P. a adopté l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique, qui indique l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique : « Le pouvoir révolutionnaire est organisé selon le principe de centralisme démocratique de l'Union soviétique. Le G.R.P. a adopté l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique, qui indique l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique : « Le pouvoir révolutionnaire est organisé selon le principe de centralisme démocratique de l'Union soviétique. Le G.R.P. a adopté l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique, qui indique l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique : « Le pouvoir révolutionnaire est organisé selon le principe de centralisme démocratique de l'Union soviétique. Le G.R.P. a adopté l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique, qui indique l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique : « Le pouvoir révolutionnaire est organisé selon le principe de centralisme démocratique de l'Union soviétique. Le G.R.P. a adopté l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique, qui indique l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique : « Le pouvoir révolutionnaire est organisé selon le principe de centralisme démocratique de l'Union soviétique. Le G.R.P. a adopté l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique, qui indique l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique : « Le pouvoir révolutionnaire est organisé selon le principe de centralisme démocratique de l'Union soviétique. Le G.R.P. a adopté l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique, qui indique l'article 9 de la Constitution de l'Union soviétique : « Le pouvoir révolutionnaire est organisé selon le principe de centralisme démocratique de l'Union soviétique. Le G.R.P. a adopté l

LA CHUTE DE SAIGON ET LA VICTOIRE

TOKYO : les Asiatiques doivent s'occuper eux-mêmes de leurs affaires

Tokyo. — Le Japon, saisi par la rapidité de la débâcle en Indochine, commence à apercevoir l'ampleur des changements qui s'annoncent autour de lui. Il distingue péle-mêle ceci :

- L'Asie du Nord-Est avec la région du Pacifique qui l'entoure, devient un des théâtres les plus importants de la politique mondiale, au risque de se reporter à l'effacement des puissances ;
- Le Japon, situé au cœur de cette zone, devient plus que jamais primordial et nécessaire aux États-Unis. Il va se trouver mêlé de plus près aux événements asiatiques ;
- La puissance américaine n'abandonne pas l'Extrême-Orient mais s'intéresse de plus en plus à la ligne des archipels reliant Guam, les Philippines et le Japon ;
- La Corée redevient le point chaud de l'Asie, et les Américains seront vite devant le problème urgent de savoir s'ils doivent inclure ou non dans leur périmètre de défense cette dernière tête de pont continentale ;
- L'abandon de Taiwan (Formose), par les États-Unis à la Chine populaire, pourrait se trouver au moins provisoirement retardé ;
- L'Asie du Sud-Est risque de connaître des commotions intérieures dans les pays qui la composent, mais un affrontement entre la Chine et l'Union soviétique dans le vide laissé par la retraite de la super-puissance américaine.

De notre correspondant

en trois points, qui sont en substance les suivants :

- 1) Bien que théoriquement dénombrable avec préavis d'un an, le traité de sécurité nippo-américain est un instrument que les États-Unis sont résolus, pour leur part, à prolonger indéfiniment pour une très longue durée ;
- 2) Les États-Unis donnent au Japon l'assurance que leur puissance nucléaire constitue un moyen majeur de dissuasion pour la défense du Japon ;
- 3) Ils reconforment qu'ils se savent obligés par le traité de sécurité de venir à son secours aussi bien contre une agression nucléaire que contre une agression non nucléaire. Cela n'aurait jamais été annoncé publiquement et clairement jusqu'à présent.

Ce troisième point se termine par une addition importante, sa conclusion : le Japon, de son côté, reconforment qu'il remplira ses obligations en vertu du traité de sécurité nucléaire, mais les Américains, pour assurer la défense du Japon, ont besoin de sa coopération. Ils entendent que celui-ci leur apporte, en matière de sécurité, ce qu'il peut offrir. Si comme le gouvernement japonais, trop de limitations au nom de ses principes pacifistes, M. Miki, sans cesse répété, n'a pas de doute sur certaines concessions aux « réarmistes » du parti, servis par la déroute américaine en Indochine.

ranças, jusqu'à présent données sous forme d'un accord verbal, soient consignées d'une façon ou d'une autre par écrit.

Les événements d'Indochine suscitent, en effet, au sein du parti gouvernemental japonais une poussée des éléments de droite et une pression sur M. Miki qui appartient à l'aile modérée du parti. La droite saisit l'occasion pour relancer le problème de la sécurité du pays et s'armer de la faiblesse de ses défenses.

Par une coïncidence, pour elle bienvenue, c'est justement le moment où le gouvernement presse la Chine de ratifier le traité de non-prolifération nucléaire. Un grand débat s'est ouvert à ce sujet au Parlement et dans les journaux. L'aile droite du parti gouvernemental, non seulement réclame un renforcement du traité de sécurité nippo-américain, mais, pour la première fois, remet en cause publiquement l'interdiction des armes nucléaires au Japon, en demandant qu'au moins dans le cas où les Chinois puissent en toute liberté introduire leurs armes atomiques dans l'archipel. Bien entendu, l'opposition ne peut pas accepter cela. Si comme le gouvernement japonais, le traité de non-prolifération est l'élément central de la politique étrangère, cela ne peut pas être remis en cause, ni sans doute sans certaines concessions aux « réarmistes » du parti, servis par la déroute américaine en Indochine.

ROBERT GUILLAIN.

PÉKIN : l'activisme révolutionnaire en Asie reçoit une nouvelle impulsion

Pékin. — La Chine n'a pas tardé à tirer les conclusions pratiques de la défaite américaine. Le gouvernement, le ministère des affaires étrangères, son département asiatique surtout, manifestent ces derniers jours une activité débordante à laquelle font largement écho la presse et le radio qui reproduisent déclarations et télégrammes en les accompagnant de commentaires.

L'idée directrice, la citation de circonstance, est celle-ci : « Dans la situation actuelle, la Chine apporte son soutien à la lutte des peuples du monde se soulevant contre l'impérialisme américain. »

Dans les circonstances présentes, Pékin fait preuve d'un nouvel activisme révolutionnaire. Le ministère des affaires étrangères a publié, mardi, une déclaration dans laquelle la Chine apporte son soutien à la lutte des peuples du monde se soulevant contre l'impérialisme américain. Elle est intitulée « La Chine apporte son soutien à la lutte des peuples du monde se soulevant contre l'impérialisme américain ». Elle est intitulée « La Chine apporte son soutien à la lutte des peuples du monde se soulevant contre l'impérialisme américain ».

De notre correspondant

D'autre part, la Chine populaire prête une grande attention au nouveau régime khmer. C'est avec une évidente satisfaction que la presse officielle a diffusé le communiqué de presse signé par M. Khieu Samphan à l'issue de l'Assemblée nationale extraordinaire du Kampuchea (Cambodge), le 28 avril, dans lequel le régime conserve son unité, que les Khmers rouges réussissent dans la paix comme dans la guerre. La fermeté avec laquelle le régime a imposé ses réformes sociales ou socialistes, mais en même temps la prudence des propos, la réaffirmation solennelle que le prince Sihanouk est le premier ministre Penh Nouth sont maintenus dans leurs fonctions, les éloges décernés à ces « patriotes éminents » doivent contenter les dirigeants chinois, et tout autant l'affirmation que le Cambodge suivra la voie socialiste.

Le prince Sihanouk, retenu à Pékin pendant au moins une semaine encore par les préparatifs d'indépendance de la république, a lui aussi exprimé son extrême satisfaction devant les décisions du congrès spécial cambodgien.

Un télégramme adressé mardi à M. Khieu Samphan approuve en termes enthousiastes « l'aboutissement de l'intention, par ailleurs, celle des riches et celle des pauvres, et l'élimination totale et irréversible de toutes formes d'oppression et d'exploitation du peuple ». Le câble par lequel, en somme, Norodom Sihanouk prend acte de la naissance du nouveau Cambodge populaire exprime « l'immense admiration et l'éternelle reconnaissance » du prince à l'égard du « sublime patriotisme » et de « l'insurpassable héroïsme » des combattants qui ont classé « le peuple du Kampuchea parmi les plus grands peuples du monde ».

Le Quotidien du peuple, soucieux d'associer les révolutionnaires asiatiques au succès indochinois, rapporte d'une part le télégramme adressé au FUNK par le radio des maquisards de Malaisie et celui qui a été la première fois du radio des révolutionnaires thaïlandais à l'occasion du cinquantième anniversaire de la conférence au sommet des peuples indochinois.

Le télégramme de félicitation envoyé par le comité central du parti communiste de Malaisie à titre de première page du Quotidien du peuple : « La situation internationale aujourd'hui se caractérise par un grand désordre dans le monde. Le torrent révolutionnaire des peuples asiatiques, notamment le vieux monde. Cette situation excellente est favorable à la lutte révolutionnaire du peuple de Malaisie ».

Naguère, Pékin avait adressé des télégrammes semblables aux partis indonésien et thaïlandais. Le gouvernement chinois a manifesté l'intention, par ailleurs, de donner une grande importance à la disparition d'un des plus petits pays du continent. L'annexion du Sikkim pour Pékin n'est qu'un étape nouvelle franchie par un expansionnisme indien dont les ambitions, déclarait-il, sont sans mesure.

indépendance absolue dans la prise de ses décisions (les Russes ne s'opposent en rien à l'expérience, notamment lors de la grande offensive de 1972, déclenchée au moment du rapprochement des États-Unis avec les deux grandes puissances communistes), refusé aussi de prendre part dans la querelle Moscou-Pékin.

Il est cependant probable que le nouveau Vietnam se rapproche de la Chine, et que la grande offensive de 1972, déclenchée au moment du rapprochement des États-Unis avec les deux grandes puissances communistes), refusé aussi de prendre part dans la querelle Moscou-Pékin.

Il est cependant probable que le nouveau Vietnam se rapproche de la Chine, et que la grande offensive de 1972, déclenchée au moment du rapprochement des États-Unis avec les deux grandes puissances communistes), refusé aussi de prendre part dans la querelle Moscou-Pékin.

M. Kissinger : une très pénible expérience

(Suite de la première page.)

Il a justifié la lenteur des opérations par le soul de ne pas provoquer la panique et de sauver le plus grand nombre possible de Sud-Vietnamiens associés à la politique américaine. A son avis, l'ensemble de l'opération a été un succès puisque tous les Américains ont été évacués, ainsi que cinquante-cinq mille Sud-Vietnamiens.

M. Kissinger a évoqué également les contacts diplomatiques pris avec Hanoi et le Vietnam par l'intermédiaire de diverses puissances. Mais, selon le secrétaire d'État, Hanoi n'a cessé d'augmenter ses exigences et a finalement préféré l'option militaire pour des raisons que nous sommes pas en mesure d'analyser. Pourtant, dans sa déclaration initiale, M. Kissinger a déclaré qu'il espérait avoir contribué à une solution politique qui « épargnerait au Sud-Vietnam les conséquences les plus dramatiques d'un changement de politique ». Mais il ne paraissait pas faire aucune illusion à ce sujet.

Quant aux engagements que le président Nixon aurait pris envers les dirigeants sud-vietnamiens, M. Kissinger a indiqué que l'ex-président avait étudié diverses options en cas de viola-

tion, les États-Unis, « en vertu de l'expérience, doivent être très prudents avant de prendre des engagements, mais très scrupuleux de tenir leurs engagements ». De nouveau, il a mis en garde « les ennemis comme les amis des États-Unis pour qu'ils ne soient pas de l'expédition de Washington héritiers dans l'avenir à venir à l'aide d'un allié ».

En même temps, M. Kissinger a pris soin de ménager la politique de détente. Certes, le gouvernement américain a fait savoir à l'Union soviétique que « encourager un conflit armé et la rupture de la détente » a-t-il indiqué, répétant que les Soviétiques et les Chinois, par leurs envois massifs d'armes, devaient éviter de dégrader la situation internationale. Après avoir révélé que l'Union soviétique avait approuvé son concours, dans un premier temps, à l'opération d'évacuation, M. Kissinger a invité ses compatriotes à ne pas commettre l'erreur « d'imputer à l'Union soviétique tous les revers que nous connaissons » et a souligné que Moscou n'avait pas joué un rôle prépondérant dans l'évacuation révolutionnaire du Vietnam.

L'hostilité idéologique subsiste entre Washington et Moscou, a dit encore M. Kissinger, mais des raisons pratiques et la nécessité d'éviter un conflit nucléaire poussent les deux Super-Grands à la coopération dans ce domaine.

« Les États-Unis, a-t-il dit encore, doivent « naviguer entre les deux extrêmes de l'hostilité ou d'un désir de compromis exagéré ». « L'esprit de détente ne doit pas nous empêcher de dans l'idée que toute compétition a disparu entre nous... ».

HENRI PIERRE.

Quelle Indochine ?

(Suite de la première page.)

Le sort de l'Indochine est réservé aux derniers représentants français dans la capitale et à leurs « invités » dont il s'agit de négocier les « privilèges et immunités diplomatiques » accordés par le régime précédent, selon le communiqué publié mardi par le GRUNO ?

On bien ce dernier considérera-t-il que les droits humains élémentaires sont partis des « privilèges diplomatiques » ?

On ne saurait blâmer le gouvernement français d'avoir fait ce qu'il pouvait pour atténuer les dernières souffrances de la guerre, faciliter les transitions et chercher à sauver un minimum d'influence politique. Pourtant son action n'a pas dû manquer de paraître à l'opportuniste, pour employer un langage marxiste, aux yeux des révolutionnaires. Ce n'est pas en volant au secours de la victoire et en décidant de rompre avec le régime Lon Nol huit jours avant les Américains que la France avait des chances de se faire « bien voir » d'un régime beaucoup plus rigide qu'il n'était généralement prévu, dans lequel le prince Sihanouk jouait pour le moment un rôle des plus réduits et où les seules querelles apparentes semblaient opposer les « durs » aux « ultra-durs ».

Entre l'U.R.S.S. et la Chine

De même au Vietnam, il n'y avait sans doute plus grand-chose à faire devant la détermination des communistes d'aller jusqu'au bout de leur victoire, mais ce n'était pas faire progresser la solution que d'indiquer, comme on l'a fait Paris, que « la ballé est maintenant dans le camp du G.R.P. ». Cette dernière, en fait, a été la diplomatie conventionnelle, était peu adaptée, c'est le moins qu'on puisse dire, à la dynamique d'une situation en évolution rapide. Le fait que ces conseils soient donnés par l'ancienne puissance coloniale n'arrangeait rien. On peut s'attendre dans tous les cas à une forte réduction de l'influence culturelle et économique française ; déjà, pendant toute la durée de la guerre américaine et malgré celle-ci, les contacts avec le Vietnam ont été dans des plans ont été beaucoup plus développés avec le Sud qu'avec le Nord.

Les pays communistes seront sans doute mieux lotis, mais dans certaines limites seulement. Le fait que les deux super-puissances soviétique et est-allemandes à Phnom-Penh aient partagé, sans l'avoir choisi, le sort peu enviable de prisonniers de l'ambassade de France est une indication, légère mais significative, de la considération portée aux pays de l'Est européen par les nouveaux maîtres du Cambodge. Ceux-ci n'ont apparemment pas pressés de nouer des relations diplomatiques avec aucun pays. Il convient donc d'attendre pour savoir si les options pro-chinoises du prince Sihanouk seront confirmées.

Les choses sont plus claires pour le Vietnam, qui suit pas à pas une orthodoxie non alignée qui lui a si bien réussi jusqu'à présent : refus de toute pression,

Reprendre une liberté d'action

Il n'y a pas forcément contradiction entre ces deux mouvements. Le Japon se voit indispensable comme jamais aux Américains, comme le président Ford et M. Kissinger viennent encore de le lui rappeler, peut se permettre de reprendre une certaine liberté d'action, sans risquer pour autant d'être lâché par les États-Unis. Il peut même se permettre au même moment de demander à ceux-ci de reconfiner leur promesse de le secourir en cas de péril. Car, au Japon comme ailleurs, une donnée majeure de la situation est que la « crédibilité » des engagements américains a été gravement ébranlée.

Une illustration de ces tendances a été donnée par le risque que le ministre des affaires étrangères, M. Miyazawa, a fait à Washington au milieu d'avril. D'après les sources japonaises, M. Miyazawa a fait part à ses interlocuteurs d'un certain nombre de positions et de projets montrant que le Japon se désolidarise de la politique américaine en Indochine, à laquelle il avait si longtemps « collé » fidèlement.

Enfin, les décisions ou intentions des dirigeants américains ont été dépeçées. M. Miyazawa a annoncé la reconquête du gouvernement des États-Unis, ce qui est possible une ambassade japonaise à Hanoi, de fournir une certaine assistance au Vietnam du Nord, de cesser sans délai au Vietnam du Sud, de demander la stricte application des accords de Paris et le départ du président Thieu en exil en France à ce moment-là. Prié d'accuser publiquement le Vietnam du Nord d'avoir envahi le Sud, il se serait dérobé. Il aurait exprimé l'opinion qu'on est en présence en Indochine d'un mouvement historique irréversible des peuples asiatiques pour disposer eux-mêmes et souhainé que ces pays organisent entre eux une consultation, un « forum », a dit la presse japonaise, et du parti gouvernemental de Tokyo, des assurances renouvelées sur la durée et la valeur du « parapluie » atomique américain, et même de la possibilité d'une « source officielle japonaise, on rapporte que ces assurances ont été données par M. Kissinger

QUATRE TUÉS

Washington (A.F.P.). — Malgré le désordre qui a présidé aux opérations, les pertes humaines subies par les Américains au cours de la dernière journée d'évacuation ont été minimes : deux « marines » ont été très légèrement blessés, un est décédé. Si du matériel sud-vietnamien a été détruit en grande quantité, les Américains ont été évacués sans pertes. Un hélicoptère est disparu sous le feu, et un avion de transport C-141 a été détruit lors du bombardement de Tan-Son-Nhut.

M. FORD : je demande à tous les Américains de serrer les rangs.

Dans une brève déclaration publiée par la Maison Blanche, le président Ford a annoncé mardi soir 29 avril, la fin des opérations d'évacuation. Voici le texte de cette déclaration :

« Au cours de la semaine passée, j'ai ordonné une réduction du personnel américain de la mission des États-Unis à Saigon à des niveaux permettant son évacuation rapide en cas d'urgence, tout en lui permettant de continuer à remplir ses tâches. »

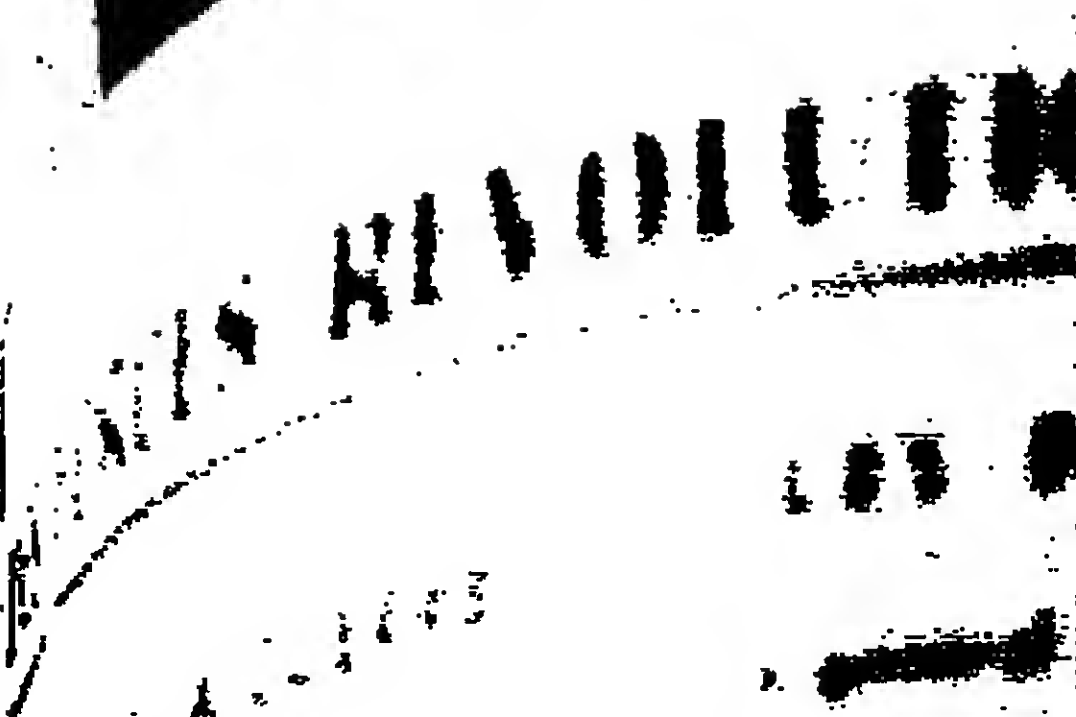
« Durant la journée de lundi, heure de Washington, l'aéroport de Saigon a été pris sous un feu persistant de roquettes et de mitraille et a été, en fait, fermé. La situation militaire dans la région s'est détériorée rapidement. »

« J'ai, en conséquence, ordonné l'évacuation de tout le personnel américain restant au Sud-Vietnam. »

« L'évacuation est terminée. Je félicite le personnel des forces armées qui l'a réalisée, ainsi que l'ambassadeur Graham Martin et le personnel de soutien qui ont si bien servi dans des circonstances difficiles. »

« Cette action marque la fin d'un chapitre de l'expérience américaine en Indochine. Je prie les Américains de serrer les rangs, d'évoquer les rancœurs du passé, de regarder de l'avant vers tous les objectifs que nous poursuivons et de travailler ensemble aux grandes tâches qui restent à accomplir. »

(1) Une requête identique de Washington auprès de l'Europe. Les neutres ont refusé à ce moment-là.



DES FORCES RÉVOLUTIONNAIRES EN INDOCHINE

LE COUT DE LA GUERRE

Pour les États-Unis :

- 360 000 tués et blessés
- 140 milliards de dollars d'aide militaire à Saigon

Washington (A.F.P.). — L'engagement financier des États-Unis au Vietnam s'est élevé à près de 150 milliards de dollars, soit 7 000 milliards pour chacun des vingt millions de Vietnamiens du Sud, dit tout le revenu annuel moyen d'un Haïtien ou d'un Indien. Un peu plus de 140 milliards de dollars étaient attribués à l'aide militaire, le reste à l'aide économique et humanitaire.

Ces 150 milliards représentent en valeur l'ensemble de la production annuelle de biens et de services d'un pays hautement industrialisé comme le Canada, dont la population est à peine supérieure à celle du Vietnam du Sud. Plus modeste à l'échelle des États-Unis, cette somme ne représente qu'un peu plus de 10 % du produit national brut annuel américain.

L'aide de Hanoi et de Pékin au Vietnam du Nord n'a atteint, au cours de la même période, selon les estimations de source américaine, qu'une dizaine de milliards de dollars.

L'aviation américaine a déversé près de 7 000 tonnes de bombes sur les deux Vietnam, le Laos et le Cambodge, soit plus de trois fois et demi le tonnage de bombes larguées par

les appareils américains et alliés sur tous les théâtres d'opérations pendant la seconde guerre mondiale.

Les pertes en vies humaines et en matériel ont été considérables. Selon les chiffres américains, 3700 appareils à réaction ont, par exemple, été perdus ainsi que près de 5 000 hélicoptères.

Au Pentagone, le genre a officiellement commencé pour les États-Unis quand le premier G.I. est tombé sur le champ de bataille en décembre 1961. Depuis, 56 550 soldats américains, dont 46 000 au combat, sont morts en Asie du Sud-Est, 303 822 ont été blessés, 2 940 sont portés disparus. Après les accords de Paris, 1 600 militaires américains ont été libérés par le Vietnam du Nord. Certains sont restés plus de sept années en captivité.

Plusieurs milliers de militaires (1 500 seulement, selon le Pentagone) ont déserté pendant le conflit vietnamien. 150 000 autres sont considérés comme insoumis. Plusieurs dizaines de milliers séjournent toujours à l'étranger, au Canada et en Suède en particulier. A peine 20 000 ont accepté l'amnistie conditionnelle proposée par le président Gerald Ford jusqu'au 31 mars dernier.

Pour la France :

- 92 000 tués ou disparus
- 93 milliards de francs 1975

Le corps expéditionnaire français en Extrême-Orient (C.E.F.O.) comptait au 1^{er} juin 1954 251 000 hommes, dont 78 000 Français, 17 000 Algériens, 37 000 Nord-Africains, 27 000 Indochinois, 100 000 autochtones servant dans ses rangs. S'y ajoutaient 310 000 hommes des armées nationales, dont 260 000 Vietnamiens; officiellement issus du C.E.F.O.

Selon les chiffres officiels publiés en juillet 1954, de la fin de 1945 au 1^{er} juin 1954, le C.E.F.O. avait perdu environ 92 000 tués ou disparus :

- 19 000 Français métropolitains, dont 1 900 officiers et 6 900 sous-officiers ;
- 43 000 autochtones servant dans le C.E.F.O. ;
- 30 000 soldats de la Légion étrangère (Français et étrangers), Africains et Nord-Africains.

A ces chiffres il faut ajouter 114 000 blessés ou rapatriés sanitaires (48 000 Français, 21 000 Algériens, 10 000 Nord-Africains, 10 000 Indochinois, 37 000 autochtones). Toujours au 1^{er} juin 1954, 28 000 prisonniers, dont 4 000 Français, 6 000 Algériens, 6 000 Africains et Nord-Africains et 12 600 autochtones se trouvaient dans les camps du Vietnam.

Le coût de la guerre d'Indochine, de 1946 à 1954, a été de 93 milliards de francs 1975 environ, dont 73 milliards à la charge du budget français, les dépenses étant couvertes par l'aide américaine directe. Ce coût global ne couvre pas les pensions pour invalidité ni les majorations de retraites militaires.

Cambodge

Les personnes évacuées de l'ambassade de France à Phnom-Penh sont attendues à la frontière thaïlandaise

Le premier contingent de réfugiés de l'ambassade de France à Phnom-Penh est arrivé, mercredi, dans l'après-midi (heure locale), à Sisophon, à 50 kilomètres de la frontière thaïlandaise, au Cambodge. L'évacuation des six à huit cents personnes regroupées dans l'enceinte de l'ambassade de France, depuis une douzaine de jours, devait avoir lieu mercredi et jeudi par la route vers la Thaïlande. Le représentant de l'ONU, à Bangkok, avait conclu un accord avec la nouvelle administration cambodgienne aux termes duquel ces réfugiés seraient transportés en autobus jusqu'au poste frontalier de Poipet, puis pris en charge par la Croix-Rouge thaïlandaise. « C'est un grand succès pour les Nations unies », a déclaré, mardi 29 avril, à Vienne, M. Waldheim, en annonçant la nouvelle.

Les conditions dans lesquelles s'effectuait cette évacuation imprégnent néanmoins de l'inquiétude au gouvernement français. Le ministre des affaires étrangères, M. Sauvagnargues, s'était entretenu, durant quarante minutes, mardi après-midi, avec le président Giscard d'Estaing, de la situation au Cambodge et, notamment, à l'ambassade de France à Phnom-Penh. A sa sortie de l'Élysée, le ministre avait déclaré : « Ces gens (les réfugiés) sont mal traités, dans un état sanitaire déplorable, les conditions d'évacuation qu'on envisage vont mettre la vie de certains en danger. » Nous insistons beaucoup, a ajouté M. Sauvagnargues, pour que l'avion que nous tenons à Vientiane à la disposition de l'ambassade pour une évacuation sanitaire puisse atterrir à Phnom-Penh. Mais Paris est coupé depuis samedi de sa mission dans la capitale cambodgienne. L'ambassade était alors encerclée

par des Khmers rouges qui interdisaient à quiconque d'entrer ou de sortir. D'après des informations non confirmées les révolutionnaires auraient « bouclé » l'ambassade parce que certaines personnalités de l'ancien régime cambodgien s'y étaient réfugiées. Le rumeur avait circulé à Saigon que M. Sirik Matak, ancien premier ministre et l'un des « sept frères » condamnés par le GRUNC, figurait au nombre de ces réfugiés. Tous auraient cependant été forcés, par les Khmers rouges, de quitter l'ambassade.

La frontière thaïlandaise est située à près de quatre cents kilomètres de Phnom-Penh. La France a insisté pour que l'évacuation des réfugiés se fasse par avion. Le gouvernement français est intervenu à plusieurs reprises dans ce sens auprès du prince Sihanouk à Pékin, mais, estime-t-on à Paris, il n'est pas certain que les communications entre Pékin et Phnom-Penh soient parfaitement assurées.

Peu avant l'entretien de M. Sauvagnargues avec le président de la République, la mission du GRUNC à Paris avait diffusé le communiqué suivant : « Les missions diplomatiques et consulaires accréditées auprès du régime traître de Phnom-Penh ne sont pas admises à faire valoir auprès du GRUNC le bénéfice des privilèges et immunités reconnus par les usages, les conventions ou une autre diplomatie. »

« A plusieurs reprises durant les cinq années de notre lutte de libération nationale, le GRUNC avait fait connaître qu'il n'acceptait pas la succession du régime traître de Phnom-Penh et que, en conséquence, il n'était pas responsable des actes de ce régime. »

Dans la soirée de mardi, le gouvernement français avait souligné « l'urgence des mesures destinées à mettre un terme » à la situation actuelle, « contraire au droit des gens », et à l'ambassade de France à Phnom-Penh.

LES PREMIÈRES RÉACTIONS FRANÇAISES

Le général Salan : les communistes sont en train de gagner la partie

Le général Salan, ancien commandant en chef en Indochine, nous a remis la déclaration suivante :

« Ce qui vient de se passer à l'heure actuelle dans notre ancienne Indochine française est pour moi très grave. J'ai passé dans ce pays trente ans de mon existence, de 1924 à 1954, hormis les guerres que j'ai faites en France. »

« Au moment des accords de Genève, en 1954-56, j'étais responsable dans le Nord. J'ai donc eu avec les leaders vietnamiens, Ho Chi Minh, Giap et Dong, de nombreuses conversations. Ce qui était clair, c'était le fait que, pour eux, le Vietnam devait être unifié sous la coupe de Hanoi. Les Vietnams de la porte de Chine à la porte de Ca Mau, des côtes indochinoises au Mékong, devaient former le Grand Vietnam. »

« Ceci a été redit également en 1952, dans un message qu'a lancé Ho Chi Minh au moment de la contre-offensive générale, alors

que j'étais commandant en chef. Ce message était : « Nous refusons le grand Vietnam. Si bien que les événements qui viennent de se produire ne m'étonnent pas, étant donné que le Vietnam a été abandonné par les Américains. Ils lui avaient fourni du matériel et y sont restés pendant près de vingt ans. »

« J'ai compris, dès la signature des accords de Paris, en janvier 1953, que le message de Ho Chi Minh prenait une valeur positive et que laisser le Vietnam du Sud sans force au Nord, soutenu puissamment par la Chine, était une faute capitale. Les hommes du Sud étaient bien battus en 1952. Mais ces deux dernières années, particulièrement celle qui a été la ruée, avec un matériel exceptionnel et d'une grande puissance, ont permis à Giap de former le terrain à battre le matériel américain. »

« Ce qui est très grave, en ce qui me concerne, c'est que, en 1954, j'ai eu la responsabilité de ramener du Vietnam du Nord vers le sud, nos partisans, les combattants, les cadres, les officiers, soit près de 1 200 000 personnes. Je connais bien également le sud : nous y avions beaucoup d'amis, particulièrement chez les catholiques, et, en particulier, j'ai, à l'heure actuelle, c'est à dire, et ce que je dis, je le pense, que cette population qui représente des millions d'habitants, va disparaître, et je crains la massacre. »

« Ce qui est également certain, c'est que, si nous n'avons pas du Président nord-Vietnam, le Parti communiste, la République démocratique du Vietnam, qui attendra 50 millions d'habitants avec tout ce qui est matériel, nous aurons le matériel riche, et tout ce que produit le sol du sud : le riz, le caoutchouc, le café... et dans quelque temps aussi le pétrole. Tout ceci va passer dans la main de cet Etat. Et c'est là où je fais un cri d'alarme. Les communistes, à l'heure actuelle, sont en train de gagner la partie. Prenez garde. »

M. GEORGES BIDAULT : les lendemains de la victoire ne chanteront pas.

M. Georges Bidault, ancien président du conseil, ministre des affaires étrangères et l'ouverture de la conférence de Genève en 1954, nous a déclaré :

« La guerre aura duré trente ans en Indochine, à peine interrompue par quelques intermèdes aussi brefs qu'incertains, pendant lesquels les combats devaient cesser. La dernière phase de ce genre, la pire sans doute au long d'une lutte interminable, avait pour origine les « accords de Paris », à qui il a surtout manqué d'être appliqués. Tout s'est terminé aujourd'hui dans le sang et la vengeance. »

« Les communistes nord-vietnamiens ont finalement emporté la victoire à Dien-Bien-Phu, et à Genève, sur les États-Unis, qui ont évacué à leur tour, toute l'Indochine. La lassitude et la démoralisation ont eu finalement raison d'un vaste déplacement de forces. »

« Maintenant le Vietnam va être unifié par l'armée d'Ho Chi Minh et de Giap. Les communistes vont dominer tout le pays. Le régime et l'habitation ont vacillé. Même les Khmers rouges ont déployé des qualités guerrières qu'on ne leur reconnaissait pas jusqu'ici. »

« Mais l'avenir ne sourit pas à un pays unifié par la force et dévasté par un conflit implacable. Il est insurmontable que les projets américains d'assainissement à l'Indochine, repris par le régime de Hanoi, se fassent. Le rôle de la Chine se fera plus important et plus lourd. Les lendemains de cette victoire ne chanteront pas de sitôt. »

M. LE PEN : l'attitude indécente du gouvernement français.

M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, a déclaré mardi 29 avril à Paris, lors d'une conférence de presse : « L'attitude du gouvernement français devant les événements qui se déroulent au Cambodge et au Vietnam du Sud est une attitude déshonorante et complice. Les conséquences de ces événements seront à une portée exceptionnelle, car le monde a assisté sans broncher à la ruée communiste de Paris, ce qui entraîne le risque de voir l'Amérique se réfugier dans un isolationnisme amer, laissant l'U.R.S.S. et la Chine jeter à face en Asie du Sud-Est. »

AMÉRIQUES

Chili

Menacé par la police

LE DIRECTEUR DU BUREAU DE L'A.F.P. SE RÉFUGIE À L'AMBASSADE DE FRANCE.

Santiago (A.F.P., A.P., Reuters, U.P.). — Le directeur du bureau de l'Agence France-Presse au Chili, M. Jacques Kaufmann, s'est réfugié, le mardi 29 avril, à l'ambassade de France à Santiago. M. Kaufmann avait été arrêté à la fin de la semaine dernière en compagnie de son collaborateur, M. Guzman, par des hommes armés en civil. Les deux journalistes avaient été molestés, et libérés après vingt-quatre heures de détention (le Monde a du 29 avril).

M. Kaufmann a décidé de se placer sous la protection des autorités diplomatiques françaises après avoir fait l'objet de menaces de la part de la police secrète chilienne le lundi 28 avril. Deux agents avaient perquisitionné à son domicile, et avaient menacé de l'arrêter de nouveau s'il ne modifiait pas la version qu'il avait donnée. Aux autorités gouvernementales au sujet de sa détention et des mauvais traitements qu'il avait subis.

L'ambassadeur de France à Santiago, M. René Lussier, a remis, le 29 avril, au vice-amiral Ricardo Carvajal, ministre chilien des affaires étrangères, une note protestant contre l'arrestation de M. Kaufmann et Guzman.

« LE GOUVERNEMENT CHILIEN a décidé de dévaluer l'escudo de 10 % par rapport au dollar. Après cette dévaluation, la huitième intervenue en 1975, le dollar commercial est passé de 3 500 à 3 800 escudos, tandis que le dollar touristique est monté de 3 500 à 4 200 escudos. La dernière dévaluation chilienne, le 7 avril dernier, avait été de 9 %. En 1974, le gouvernement a déjà procédé à vingt-neuf dévaluations. » (A.F.P.)

LE GÉNÉRAL BIGEARD : cette défaite était inéluctable.

Dans une interview qu'il a accordée au quotidien Midi Libre, le général Marcel Bigeard, secrétaire d'Etat à la défense, déclare notamment :

« Cette défaite était inéluctable. D'un côté, des gens qui vivaient dans une sorte de cocoon, très douillettement par les Américains, la facilité. De l'autre, une armée formée de jeunes, des Vietnamiens du Nord, dans la bataille, entraînés dès leur plus jeune âge. Je les connais bien. Je les ai combattus. Ils n'ont pas pu changer. Ils montent à l'assaut par vagues, sans souci de leur vie. Ils pensent à la patrie. Ils ont un idéal terrible. »

« Même si l'engagement américain avait été encore plus accentué, rien n'aurait été résolu, car les Vietnams du Nord, les G.I. et les Vietnamiens du Sud auraient occupé le terrain. Et puis ? Les Vietnams auraient harcelés, car ils ne manquent pas d'aide, eux aussi. Ils auraient consenti des sacrifices que le temps n'aurait pas limités. Dix ans, vingt ans, cent ans s'il l'avait voulu. On ne peut rien contre un peuple asiatique. Communiste ou pas, l'idée de patrie est un moteur dont on n'a pas encore découvert l'équivalent. »

M. JOBERT : la Chine ne peut rester indifférente.

M. Michel Jobert, au cours d'un dîner-débat organisé mardi 29 avril à Orléans, a notamment déclaré : « J'ai toujours pensé qu'il fallait laisser les asiatiques régler leurs affaires entre eux, faire leur choix sans interventions étrangères. Le gouvernement américain est obtenu dans une politique que le général de Gaulle avait dénoncée en son temps, et qui s'est révélée néfaste à tout l'Occident. L'heure est venue où les pays qui constituent l'Indochine se trouvent livrés à eux-mêmes. »

M. Jobert a ajouté : « Il est indéniable que le G.R.P. a reçu un concours de l'U.R.S.S. ; la Chine ne peut pas rester indifférente, par ailleurs, à ce qui se passe à ses frontières. Le Japon va essayer de se réintroduire et de prendre la place laissée libre par le plan économique par les U.S.A. Peut-être y a-t-il eu un intérêt à ce que l'Amérique soit complètement « gommée » de l'Asie, à moins qu'elle ne poursuive d'autres desseins. »

A TRAVERS LE MONDE

Arabie Saoudite

« LE CHAH D'IRAN EST RENTRÉ mardi 29 avril à Téhéran, après avoir effectué une visite officielle de deux jours en Arabie Saoudite. Un communiqué commun affirme que les points de vue des souverains iranien et saoudite ont été « complètement concordants sur toutes les questions soulevées, dont la plus importante avait trait à la réconciliation de l'Irak et du Proche-Orient ». Le communiqué réaffirme que le retrait d'Israël de tous les territoires occupés, et y compris de Jérusalem, et la restauration des droits « usurpés » du peuple palestinien, notamment son droit à l'autodétermination, sont les conditions de l'instauration d'une paix permanente au Proche-Orient. Le roi Khalid a accepté une invitation à se rendre en Iran. » (A.F.P.)

Argentine

« L'ALLIANCE ANTICOMMUNISTE ARGENTINE (A.A.A.), organisation clandestine d'extrême droite, a annoncé, le samedi 26 avril, d'assassiner seize personnalités des milieux artistiques, journalistiques et littéraires si elles ne quittent pas l'Argentine au plus vite. » (A.F.P.)

Corée du Sud

« M. KIM JUNG PIL, premier ministre de la République de

La guerre de trente ans

(Suite de la première page.)

« Je ne salue pas, on ne pardonne pas à ceux qui jouaient le rôle de médiateur et qui se sont laissés classer dans la guerre », exhorte-t-il, par tel ou tel responsable, à la lucidité que courageux, et par tel ou tel, M. Mendonça, j'ai moi-même honorablement refusé par les accords de Genève. »

On ne saura jamais si l'application de ces accords aurait pu éviter la seconde guerre mondiale, pas plus qu'on ne saura si l'application des accords de Genève aurait pu y mettre fin, en évitant la débâcle glorieuse de ces dernières années. Il est toujours vain de l'histoire.

On ne saura jamais non plus si, dès 1945 à Hanoi et en 1954 à Saigon, l'octroi d'une indépendance réelle aurait pu éviter que les revendications ne soient prises de plus en plus en charge par les communistes et qu'ils n'établissent ainsi leur pouvoir du nord au sud !

Le Vietnam avait mis sept ans pour entrer à Hanoi et les Vietnamiens du Nord en ont mis vingt pour entrer, aux côtés du Vietnam, à Saigon. Fôh-it-hi, pour en arriver là, des morts par millions, des souffrances innombrables et des ruines innombrables.

Ceux qui ont risqué ou dissimulé les réalités indochinoises pendant les deux guerres et n'ont eu qu'insultes pour les hommes de presse ou de parti, porteurs de gouvernement, qui ne se lassent pas de les révéler à l'opinion, sont malheureux de pleurer sur les malheurs du Sud, les manœuvres du Nord et le lâchage des Américains.

Contrairement à ce que, dans leur prophétisme, les victoires du communisme n'est pas inéluctable. Encore faut-il que le monde occidental ait davantage le souci de défendre la justice sociale, cette justice qui est souvent synonyme d'indépendance, en Asie comme en Europe.

J. F.

Corée du Sud, est attendu ce mercredi 30 avril à Paris pour une séance de vingt-quatre heures sur le chemin de Djed-dah. M. Pil doit être reçu par le président Giscard d'Estaing.

Espagne

« M. JUAN MARIA BADRERIS, avocat de Mme Eva Sastre, a été arrêté le 27 avril à son domicile de Saint-Sébastien. Mme Sastre est accusée, en particulier, de complicité dans l'attentat qui a provoqué la mort de onze personnes en septembre dernier dans un restaurant de la Puerta de Sol, à Madrid. »

Libéria

« M. STEVEN TOLBERT, ministre des finances libérien et frère cadet du chef de l'Etat, a trouvé la mort avec cinq autres personnes dans un accident d'avion lundi 28 avril. M. Steven Tolbert était connu pour la fermeté dont il fit preuve dans la lutte contre la corruption. » (Reuters.)

Tchad

« ON APPREND L'ARRESTATION à N'Djamena de M. Lionel Labin, conseil général de Hady au Tchad, ancien directeur de l'enseignement du second degré sous le précédent gouvernement. Ses proches déclarent craindre pour sa vie. » (Corresp.)

La pêche est ouverte chez Gastinne Renette.



Gastinne Renette
un meilleur matériel pour une pêche plus sportive
39, Avenue Franklin-D.-Roosevelt - 75008 Paris - Tél. 359.77.74

AFRIQUE

Maroc

APRÈS PLUSIEURS MOIS DE DÉTENTION

Plusieurs dizaines de jeunes militants d'extrême gauche sont mis en liberté provisoire et condamnés à de faibles peines de prison

Rabat. — Quarante-trois jeunes militants d'extrême gauche ont été libérés provisoirement par la justice marocaine. Ils ont été condamnés à de faibles peines de prison. Parmi eux se trouvent des membres du Mouvement populaire de libération (M.P.L.) et du Front de libération (F.L.).

De notre envoyé spécial

partiellement au moins, satisfaction et les mauvais traitements qu'ils subissaient avaient été interrompus.

Le régime voudrait améliorer son image

Selon des informations qui circulent à Rabat et à Casablanca, le régime voudrait améliorer son image à l'occasion de la visite au Maroc de M. Giscard d'Estaing.

dimanche 27 avril, le quotidien de l'opposition, reproduisant une déclaration du secrétaire général du parti, M. Botocetta, lors d'une session du comité central, écrivait : « Forces ont de constater que la censure illégalement imposée à la presse continue de sévir, que les arrestations arbitraires et les mauvais traitements infligés aux militants en détention sans cause sont la règle, contrairement aux principes de droit qui veulent que les personnes soient innocentes jusqu'à preuve du contraire. Par conséquent, les responsables de divers secteurs de l'administration... »

DANIEL JUNQUA

Le Comité contre la répression au Maroc a tenu, le mardi 29 avril, une conférence de presse à laquelle participaient M. Henri Lecteur, Thierry Migeon et Alain Martinet. Un responsable du comité a dénoncé la collaboration qui existe, selon lui, entre les policiers marocains et français. Il a affirmé que les autorités françaises avaient espionné depuis le mois de mars quarante-sept ouvriers marocains. Tous ont été interrogés par la police à leur arrivée. Sept d'entre eux, adhérents à la C.G.T., et deux autres, membres de l'Union socialiste des forces populaires (U.S.F.P.), auraient été arrêtés.

M. Lecteur a révéilé que plusieurs militants français connus pour leurs activités avec le Maroc avaient été interrogés par la police française à Paris et en province. La conférence de presse organisée par le Comité marqua le début d'une campagne d'informations qui comportera une série de meetings dans cinq villes de province. C'est à Paris qu'a eu lieu la manifestation finale, le 18 mai, lors d'une réunion au Centre social de la rue de Valenciennes, 19^e arrondissement, de 19 heures à 23 heures.

Angola

NOUVEAUX AFFRONTEMENTS A LUANDA ENTRE MOUVEMENTS NATIONALISTES

Des affrontements ont rompu, mardi 29 avril, à Luanda, le calme relatif qui régnait depuis six semaines. Des dix d'armes légères, des explosions de grenades et d'obus de mortiers ont été entendus tout au long de la journée dans les faubourgs de la capitale. Mercredi matin, de violentes fusillades se poursuivirent. Des partisans du Mouvement populaire de libération (M.P.L.) assaillirent d'abord un bureau du Front de libération (F.L.) et occupèrent une école dans le quartier de São Paulo, d'où ils continuèrent mardi soir à assiéger une position du F.N.L.A. Les violences portèrent sur de nombreuses victimes. Des appels ont été lancés aux éléments de sang par la radio officielle.

Un capitaine portugais envoyé dans la zone des combats pour tenter de rétablir l'ordre a déclaré que dans certains secteurs la situation s'échappait aux autorités. Le 23 avril, le haut commissaire portugais en Angola avait accusé les trois mouvements de libération de violer leurs engagements en important illégalement des armes et en investissant des installations militaires portugaises dans le pays. A Luanda, l'ancien haut commissaire en Angola, qui fut démis de ses fonctions en janvier dernier, après avoir été accusé par le M.P.L.A. d'avoir participé à la démission de M. Nito Alves, le président Mobutu Sese Seko, du Zaïre, d'immixtion directe dans les affaires intérieures de l'Angola et a préconisé une « action internationale » capable d'y mettre fin. Le F.N.L.A. avait affirmé, le 18 avril, que l'armée s'était rendue sciemment en Angola.

Le général Mobutu, sortant du silence qu'il observe généralement à propos des affaires angolaises, a immédiatement réagi en rappelant que l'Angola est un pays souverain et qu'il n'a jamais été un territoire portugais et qu'il lui était d'abord en la vie sauve. Le président s'adressa à ceux qui l'ont accompagné à l'occasion de son voyage en Angola, à la situation. — (A.F.P., Bruter.)

Rhodésie

M. Smith souhaite rencontrer ses « partenaires de la détente » en Afrique australe

Après le refus, annoncé dimanche 27 avril, des nationalistes rhodésiens de poursuivre les négociations avec Salisbury tant que les prisonniers politiques noirs n'auront pas été libérés (le Monde du 29 avril), M. Ian

Smith a déclaré lundi qu'il avait l'intention de rencontrer ses « partenaires de la détente » en Afrique australe pour décider de la conduite à suivre. Le premier ministre rhodésien faisait ainsi allusion à l'Afrique du Sud, à la Zambie, à la Tanzanie et au Botswana, qui ont précédé au cours de négociations qui permirent d'aboutir à l'accord de cessez-le-feu signé à Lusaka en décembre dernier.

Au moment où l'évêque Muzorewa, président du Conseil national africain (A.N.C.), qui rassemble les trois mouvements de libération rhodésiens, se rend à Kingston pour assister à la conférence du Commonwealth et tenter de demander une nouvelle fois la médiation de la Grande-Bretagne, l'ambassadeur britannique l'Observateur annonce que les maquisards rhodésiens ont abandonné l'essentiel de leur autonomie non seulement en Zambie, mais encore en Tanzanie et au Mozambique. Ils ont été contraints de quitter leurs camps et groupés dans chacun de ces pays en un seul lieu.

Cette décision conjointe des pays d'accueil ne doit pas nécessairement être interprétée comme un affaiblissement du potentiel militaire des forces nationalistes rhodésiennes. Elle manifeste surtout la volonté des pays qui les soutiennent d'en finir avec les discussions interminables des mouvements de libération. Comme l'a déclaré le 16 avril l'évêque Muzorewa, « de nombreux nationalistes ont été tués depuis décembre au cours d'affrontements entre mouvements rivaux ». L'Observateur révoque encore que 155 membres, membres de l'Union nationale africaine du Zimbabwe (ZANU), auraient été assassinés il y a quelque temps au camp de Chifombo, en Zambie, près de la frontière du Mozambique. Ils auraient payé de leur vie leur soutien à l'unité. Le principal responsable de ce massacre aurait été Herbert Chitepo, numéro deux du ZANU, lui-même assassiné le mois dernier.

Le révérend Sithole, chef du ZANU, a déclaré à nouveau dimanche : « Nous voulons que le rôle de la majorité soit appliquée immédiatement, et non dans cinq ans... » L'attitude du gouvernement rhodésien peut à tout instant provoquer une recrudescence d'activité de la guérilla. Ce vœu semble exaucé par les maquisards eux-mêmes. — (A.F.P., Bruter, U.P.I.)

EUROPE

Allemagne fédérale

IL Y A TRENTE ANS, LA MORT DE HITLER

Le suicide du failli

C'était il y a trente ans, dans un Berlin qu'on a peine à imaginer — Sodome rasée par le feu du ciel ou, entre deux explosions, quelques ombres faillies — que le Führer a accompli son geste ultime. Le 30 avril 1945, Hitler avait dit avec minutie son « testament » à sa secrétaire Frau Jung. « Il est faux que j'aie voulu ou que j'aie voulu en Allemagne ait voulu la guerre. Elle a été désirée et provoquée exclusivement par les politiciens internationaux de race juive qui travaillent dans l'intérêt des Juifs. »

Ultima obsession, dernier phantasme que suivra seulement le mariage, étrange soul bourgeois de « régularisation » en pleine Apocalypse : « J'ai décidé de prendre pour épouse la jeune fille qui, après de nombreuses années de fidèles amitiés, est venue de plein gré dans cette ville presque encerclée pour partager mon destin. Elle mourra avec moi, selon sa volonté, en qualité d'épouse... Pour clore son destin individuel, l'homme du désastre retrouvait, pour la cour et les convives, les deux mois fatals de son régime : la fidélité et le mort, exécutés jusqu'à la dernière collecte dans le patrimoine germanique. »

Dans le labyrinthe de béton du bunker, le chasseur de Hitler, a réussi à se procurer 180 litres d'essence. Les flammes montent. Comme si le feu lui-même ne pouvait dissiper d'un coup la grande peur, toute une mythologie macabre va s'ébaucher : squelettes « mal identifiés », autopsies « secrètes » menées par une « commission médicale soviétique ». Et si Hitler n'était pas mort ? Mais la panthologie, passe en revue des recues de quatorze ans, ne sera pas gratuite — 100-cc par les derniers admirateurs — d'une vie mythique. Personne en Allemagne n'attend de le voir recueilli comme le tabouret empereur Barbarousse. Le 30 avril 1945 — signe de l'irréductible taille — tout est mort : homme, œuvre et légende.

« Que fait l'armée de Heinrich ? », force tantôt censée « dégager Berlin ». L'effondrement de la dernière « fidélité » — celle du tourbe chef des SS — justifiait enfin un suicide de failli, travesti en départ volontaire du génie déçu par l'ingratitude humaine.

Le 30 avril, levé exceptionnellement tôt, Hitler écoute le rapport du SS Bigendatuehrer Mohrke sur la bataille de Berlin : tout sera fini dans vingt-quatre heures. Il déjeune avec Eva Braun, deux courtisanes et la cuisinière. Le valet qui les sert dira que la conversation fut « banale ».

Après un dernier adieu, M. et Mme Adolf Hitler se retirent dans leur chambre. Vers 15 h. 30 une explosion. Sur le canapé, le Führer s'est tiré une balle dans la tête avec son Walther 7.65. Eva Braun s'est empoisonnée. Le Dr Stumpfleger constate les décès. Les deux cadavres dans des couvertures sont placés hors du bunker, près d'une petite tour d'observation. Erich Kempka, le chauffeur de Hitler, a réussi à se procurer 180 litres d'essence. Les flammes montent.

PAUL-JEAN FRANCESCHINI.

Répression préventive

Les parodies de procès qui viennent une fois de plus de se dérouler au Maroc constituent une nouvelle illustration de ce que qu'on a appelé la répression préventive. Les décrets rétroactifs ont été mis en effet. Les actes mis en cause dans les procès sont des actes de répression préventive. La répression préventive a été mise en œuvre dans le cadre de l'action de libération nationale. Le Comité contre la répression au Maroc (1), c'est au sein de ce comité que les militants ont été appréhendés, parmi lesquelles quatre hommes condamnés par contumace à la détention perpétuelle lors du procès de Casablanca au cours de l'été 1972. Le plus connu est M. Abraham Serfaty, ingénieur de mines, déjà plusieurs fois incarcéré. Aucun d'eux n'avait été inculpé, ni même prévenu de la justice.

Répression préventive

Peu importe ensuite la condamnation de principe prononcée par le juge. Le résultat est atteint. De deux façons : d'abord, par ce qu'il est rare que la justice ait signé un engagement et de ne pas recommencer à se le remémorer. Et ensuite de nos militants qui, par le fait, sont devenus responsables de l'Union socialiste des forces populaires (U.S.F.P.), n'a repris une action politique. Ensuite parce que le traitement infligé est de nature à servir d'exemple, à susciter une crainte salutaire aussi bien dans la jeunesse que dans les familles. Contrairement à ce qui se passe dans certains autres pays où les libertés publiques sont également bafouées, la torture policière ne constitue pas au Maroc un sujet tabou. Rien n'est vraiment fait pour dissuader son existence. Les « sujets » sont ainsi prévenus de ce qui les attend. — D. J.

Une heure seulement...

C'est à peu de chose près une procédure du même type qui a été utilisée à Kenitra. Les jeunes gens ont été conduits dans une salle d'audience habituellement réservée aux affaires d'accidents. La présence fortuite d'un avocat, membre de l'opposition, a conduit à une modification du scénario. L'avocat a revendiqué en effet le droit de défendre les accusés, ce qui lui a été accordé. Droit symbolique, car le procès a duré un tout et pour tout une heure. Aucun des inculpés n'a été autorisé à s'exprimer. Tous ont été condamnés à un mois de prison avec sursis, ainsi qu'un dix-huitième militant qui avait dû être hospitalisé et n'avait pu être amené à l'audience. A Marrakech, les peines prononcées ont été plus diversifiées, allant de trois mois de prison à un an avec sursis.

La liste des libérés a été publiée par le quotidien de l'Union socialiste des forces populaires, *Al Monharrif*. Le jeudi 24 avril, d'autre part, dix jeunes gens impliqués dans l'affaire du Syndicat national des lycéens (S.N.L.) ont été libérés. Trente-trois de leurs condisciples sont encore emprisonnés à Casablanca. Tous avaient été distribués des tracts et d'avoir appelé les lycéens à la grève. Trente-trois de leurs condisciples sont encore emprisonnés à Casablanca. Tous avaient été distribués des tracts et d'avoir appelé les lycéens à la grève. Trente-trois de leurs condisciples sont encore emprisonnés à Casablanca. Tous avaient été distribués des tracts et d'avoir appelé les lycéens à la grève.

(1) Comité contre la répression au Maroc, 9820 Guerville, C.C.P. Le source, Mmes Morel, 31.301.7.

Tirant prétexte de l'union sacrée

créée autour de la récupération des territoires sahariens administrés par l'Algérie, le gouvernement a cependant repoussé récemment à un avenir indéterminé l'organisation d'élections. Des centaines de députés politiques, dont beaucoup n'ont pas été jugés, remplissent les prisons et les centres de la police. Dans son numéro du

PROCHE-ORIENT

A Moscou

M. ARAFAT AURAIT DONNÉ SON ACCORD DE PRINCIPE A LA PARTICIPATION DE L'O.L.P. A LA CONFÉRENCE DE GENÈVE

Il semble acquis que l'O.L.P. a donné son accord de principe pour sa participation à la conférence de la paix israélo-arabe de Genève. En effet, un communiqué conjoint publié le 29 avril à Moscou, à l'issue d'un entretien entre M. Yasser Arafat et André Gromyko, déclare notamment : « (...) Il est important que les représentants du peuple arabe de Palestine participent à égalité avec les autres parties intéressées aux efforts visant à un règlement du Proche-Orient. »

Appuyant le président de l'O.L.P. avait insisté la diplomatie des « règlements partiels » de M. Kissinger. Elle cherche à

« séparer les guérillas de leurs bases arabe, U.S.F.P. et autres pays socialistes ». M. Arafat avait encore déclaré : « Au cours des dernières années, les Palestiniens ont dû mener une lutte politique et militaire importante aussi bien contre les agresseurs israéliens que contre le régime arabe. Nous sommes sortis vainqueurs de cette lutte grâce à l'aide de nos amis et avons tout grâce à l'Union soviétique. »

A Washington, où il séjourne depuis mardi, le roi Hussein a, pour sa part, rendu un vibrant hommage aux Etats-Unis pour les efforts déployés dans la recherche d'une « paix juste et durable au Proche-Orient », ainsi qu'à M. Kissinger, « sans lequel, n'eût-il ajouté, « nous admettons l'exploit et apprécions les efforts énergiques ».

Le président Ford a déclaré, après un entretien avec le souverain jordanien : « Nous apprécions que les Etats-Unis soient les efforts déployés dans la recherche d'une « paix juste et durable au Proche-Orient », ainsi qu'à M. Kissinger, « sans lequel, n'eût-il ajouté, « nous admettons l'exploit et apprécions les efforts énergiques ».

GROUPES ÉLECTRIQUES NEUFS DISPONIBLES SUR STOCK A PARTIR DE FOREST CITY, ANGLAIS

ACQUÉRISSIMES ESSENCE

1,75 KVA Villiers	£ 218,00
2 KVA Estige	£ 220,00
2,75 KVA Villiers	£ 218,00
3 KVA Forest AC 11	£ 428,00
3,75 KVA Forest AC 11	£ 481,00
4,25 KVA Kildwick	£ 530,00
7,5 KVA Kildwick	£ 754,00

TRIPHASÉS DIESEL

300/440 volts - 50 Hz	£ 144,00
55 KVA Dorman	£ 2.940,00
100 KVA Denta	£ 3.770,00
127,5 KVA Dorman	£ 3.770,00

Aliments adaptés également disponibles. Nombreuses tailles, de 1 KVA à 300 KVA.

Agents et détaillants requis pour vendre notre gamme étendue de générateurs.

Forest City Electric Co. Ltd., Cavendish Street, Waltham, Manchester M22 5 HR, Angleterre, tél. 061 794 5241/3 - Télex 69304



POLITIQUE

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

La première phase de la généralisation de la Sécurité sociale est approuvée à l'unanimité

Mardi 29 avril, les députés examinent le projet de loi tendant à la généralisation de la sécurité sociale. Ce texte avait été adopté par le conseil des ministres du 19 décembre dernier.

Pour M. Peyret (U.D.R.), rapporteur de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, l'échec de la loi de la sécurité sociale était autrefois le privilège de la fortune ; elle est aujourd'hui la marque de l'indigence.

Il souligne ensuite le vœu du Parlement d'aboutir rapidement à un système général et uniforme de prestations familiales, par l'extension de la sécurité sociale à tous les Français. L'harmonisation des cotisations et des prestations sociales, la réforme du financement des régimes sociaux.

M. DONNEZ : nous passons de la charité à la solidarité

M. LE MEUR (P.C., Alsace) regrette la lenteur avec laquelle est mis en application le principe de la généralisation, et à l'affirmation duquel les députés communistes ont été à l'origine.

LES EXCLUS DE L'ASSURANCE-VIEILLESSE

Dans le domaine de l'assurance-vieillesse quelques professions ne relevaient pas encore, de manière automatique, du régime obligatoire. Elles n'avaient donc à payer aucune cotisation.

M. Hintermann : une tendance réformiste peut-elle exister au sein du P.S. ?

M. Eric Hintermann, secrétaire général du Centre d'études pour le socialisme (tendance réformiste) du parti socialiste qui a été chargé de ses fonctions de secrétaire administratif du groupe socialiste de l'Assemblée nationale par M. Gaston Defferre, président du groupe, a notamment déclaré, mardi 29 avril :

M. Michel d'Ornano : nous ne manquerons pas d'uranium enrichi

Le Sénat a discuté, le 29 avril, diverses questions orales, notamment celle qui n'était réservée qu'aux députés de la Communauté européenne.

Dans la discussion générale, M. BRESSON (P.S., Savoie) estime que le risque d'un affaiblissement par le bas des différents régimes persiste.

Après les explications de vote de M. LÉGRAND (P.O.) et de M. BLANC (R.S.), et de Mme PRINCE (réformiste), l'Assemblée adopte finalement le projet par 482 voix contre 1, sur 483 suffrages exprimés.

Est adopté un amendement assouplissant le texte du projet et n'excluant pas les personnes qui ont déjà occupé un emploi salarié de manière occasionnelle.

M. Olivier Stirn : un compte rendu de la conférence de la C.E.E.

M. Olivier Stirn a rendu compte de son voyage en Belgique, en Hollande, en Allemagne, en Danemark, en France, en Italie, en Espagne, en Grèce, en Irlande, en Royaume-Uni, en Suisse, en Norvège, en Suède, en Finlande, en Danemark, en République fédérale d'Allemagne, en France, en Italie, en Espagne, en Grèce, en Irlande, en Royaume-Uni, en Suisse, en Norvège, en Suède, en Finlande.

M. Roger Chénouard, président du groupe républicain indépendant de l'Assemblée nationale, a déclaré mardi 29 avril au terme d'un déjeuner offert par le premier ministre au bureau de son groupe, que les relations entre les trois formations de la majorité étaient sereines et positives.

M. Stirn a évoqué les questions relatives à la politique agricole commune. La diversification des productions agricoles des DOM sera facilitée par l'attribution d'une « prime de pénétration » qui devrait permettre, en particulier, la reprise de la culture de l'ananas. Des aides aux productions de sucre de canne seront aussi allouées et l'application intégrale du Fonds européen d'orientation et de garantie agricole (qui, jusque-là, ne jouait pas en faveur de l'outre-mer) a été décidée.

DIPLOMATIE

La visite à Paris du vice-premier ministre israélien

La nouveauté, c'est que nous ne sommes pas d'accord dans une atmosphère amicale

déclare M. Ygal Allon

M. Ygal Allon, vice-premier ministre et ministre israélien des affaires étrangères, s'est entretenu dans l'après-midi du mardi 28 avril, durant plus d'une heure, avec le président Giscard d'Estaing.

C'est la première fois qu'un chef d'Etat français reçoit un ministre israélien depuis le 24 mai 1967, à la veille de la guerre des six jours. A cette date, le général de Gaulle, au cours d'un entretien avec M. Abba Eban, alors ministre des affaires étrangères, avait mis en garde Israël contre les dangers d'une initiative militaire.

Mardi matin, après avoir reçu des représentants de la communauté juive en France, M. Allon avait été, en compagnie de M. Sauvagnargues, dans le quartier du Marais déposer une gerbe au mémorial du Martyr juif inconnu. Après avoir reçu la médaille de vermeil de la Ville de Paris, il avait été reçu par M. Jacques Chirac pendant une heure.

Au cours du déjeuner qu'il a offert ensuite à l'hôtel Chillon, en l'honneur de M. Sauvagnargues et auquel assistaient de nombreuses personnalités, notamment Mme Simone Veil, ministre de la Santé, le pianiste Arthur Schnitger, M. Pierre Mendès France, Laurant Nourissier, Jean-Jacques Servan-Schreiber et Robert Faure, M. Allon a prononcé une allocution.

RÉUNIS A LA JAMAÏQUE

Les pays du Commonwealth souhaitent que la Grande-Bretagne soit leur avocate auprès de la Communauté européenne

Correspondance

Kingston. — La vingtième conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement du Commonwealth s'est ouverte mardi 29 avril dans la capitale jamaïcaine. Les trente-trois membres du « Club » représentés à Kingston vont discuter d'ici au 6 mai, terme de la réunion, de mettre au point un plan favorisant « l'intégration d'un nouvel ordre économique international ».

Mais les Etats non industrialisés du Commonwealth considèrent que, grâce à la participation de la Grande-Bretagne à la Communauté européenne, leurs idées ont de meilleures chances d'être comprises par des pays développés, à commencer par les Neuf de la C.E.E. Ils estiment que, si, à Kingston, les pays membres du Commonwealth — qui représentent le quart de la population de l'humanité — parvenaient à se mettre d'accord sur les grandes lignes d'un projet visant à assurer un nouvel ordre économique international, la Grande-Bretagne pourrait défendre ce plan devant ses partenaires de la Communauté.

M. Michel d'Ornano, ministre de l'Industrie et de la Recherche, a notamment répondu à M. MICHEL D'ORNANO, ministre de l'Industrie et de la Recherche, lui a notamment répondu :

MARIE-CLAUDE CÉLESTE.

Le Monde

Service des Abonnés

ABONNEMENTS

FRANCE - DOM. - T.O.M.

TRAIRES

IL - TUNISIE

Les abonnés qui paient par chèques postaux (trois fois) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance

réviser tous les renseignements en caractères d'imprimerie.

RELIGION

LA PRÉPARATION DE L'ASSEMBLÉE DU PROTESTANTISME FRANÇAIS

La nécessité de l'autocritique

par ROGER MEHL

Depuis plusieurs mois la Fédération protestante de France, qui regroupe les principales Eglises se réclamant de la Réforme, ainsi que les institutions, œuvres et mouvements d'inspiration protestante, prépare activement les assises de l'assemblée générale du protestantisme français. Celle-ci se tiendra, pour la première fois, à Paris, à la tour Olivier-de-Serres, du 8 au 11 novembre 1975 : elle aura pour thème : « Situation et avenir du protestantisme français ».

Ces termes, peut-être un peu vagues, de situation et de vocation, recouvrent des problèmes très précis, et les responsables de la Fédération attendent bien que les délégués disposent d'un dossier d'actualité clair et sincère, qui permette de définir des tâches d'avenir.

Mais l'établissement d'un bilan n'est pas aisé. Le protestantisme est très divers. Il y a un protestantisme ecclésiastique qui, malgré son petit nombre, manifeste une vitalité incontestable et, à certains égards, surprenante. Elle se traduit dans un effort financier considérable, lequel n'est pas seulement destiné à faire vivre l'institution elle-même, mais est orienté vers la mission, l'aide au tiers-monde, vers des œuvres sociales et culturelles qui touchent beaucoup de non-protestants ; à telle enseigne que bien des œuvres et des mouvements hésitent même à se dire protestants parce que la majorité de leurs usagers et même de leurs membres ne sont pas protestants. Du mouvement de formation permanente Jeunes femmes, à la Croix bleue, en passant par le scoutisme, la même observation peut être faite. La vocation du protestantisme est-elle de continuer à s'ouvrir vers l'extérieur, au risque, peut-être, de perdre son enracinement ?

Cette ouverture, en soi féconde et salutaire, doit-elle s'accompagner d'une rupture du lien ombilical ? La question a d'autant plus d'importance que les Eglises protestantes accusent une stagnation et même une diminution de leurs effectifs. Les chiffres globaux n'ont certes pas beaucoup bougé au cours des trente dernières années, mais ils ne reflètent pas la croissance démographique de la France. Les causes de cette stagnation sont nombreuses, mais difficiles à repérer avec précision. Toujours est-il qu'il existe, à l'heure actuelle, un nombre important de protestants qui vivent sans relation avec leur Eglise tout

en continuant à se dire protestants. Ils sont au bas mot 250 000 (les sondages le prouvent) ; il se pourrait qu'ils atteignent le demi-million. Ils détiennent une part importante de l'héritage protestant, mais à qui le transmettront-ils ?

Leur existence pose un problème aux Eglises de la Réforme. Si le quart ou le tiers du protestantisme français sont totalement absents des Eglises, vit hors les murs, cela signifie que l'institution est inadaptee à sa fonction, qu'elle a échoué dans son effort de transmission de l'Évangile, que l'« enclos » est devenu caduque. Certains se consolent un peu rapidement : ils soulignent que, de toute façon, la chrétienté est appelée à être minoritaire dans le monde moderne, que la seule promesse faite à l'Eglise s'est d'être un « petit troupeau ». Il n'en demeure pas moins que le protestantisme français, s'il devait perdre, au cours des décennies à venir, une partie de son support physique, ne pourrait plus faire vivre des communautés structurées, ne pourrait plus remplir sa fonction cathédrale, ne pourrait même plus nourrir une réflexion théologique qui fait de lui un partenaire intéressant et valable pour le catholicisme. Si, comme il est permis de l'espérer, l'assemblée générale de Paris prend sa tâche au sérieux, elle devra formuler des orientations précises pour mettre fin à l'hémorragie sourde qui mine le protestantisme. Dans le monde de 1975, il n'est pas encore possible d'être chrétien sans plus. La foi chrétienne est encore dans l'obligation de s'exprimer à travers d'Eglises confessionnellement distinctes, même si elles ont cessé d'être opposées.

La condition du renouveau

Autre sujet d'inquiétude pour l'avenir du protestantisme français : le décalage très perceptible entre la « base » paroissiale et les « états-majors ». La tête prend des initiatives souvent fécondes et hardies, parfois contestables, mais le corps ne suit pas. Il est mal informé ou refuse de comprendre les enjeux. Si le corps s'est amenuisé, la tête a grossi. Il faut, certes, qu'une Eglise ait des hommes de pointe, c'est la condition de son renouveau. Encore faut-il que ceux-ci soient crédibles et qu'ils sachent rester enracinés dans le peuple protestant. Il y a

un symptôme politique de cette difficulté interne : l'électorat protestant semble bien virer vers le centre droit, au moment où les idées pensantes s'orientent de plus en plus vers la gauche. Situation qui n'aurait rien de dramatique si, précisément, elle n'était pas le symptôme d'un divorce qui s'opère à l'intérieur des Eglises et qui rend inopérantes les décisions prises dans les organes directeurs des Eglises en ce qui concerne non pas la politique, mais l'exercice de la vocation du protestantisme.

C'est dire que la future assemblée générale de Paris devra procéder à une sérieuse autocritique si elle veut valablement fixer des objectifs.

● Le Père Roger Greenacre, recteur de l'Eglise anglicane Saint-Georges à Paris depuis 1965, et vicaire épiscopal de l'évêque de Fulham et Gibraltar depuis 1970, vient d'être nommé « Canon Residential and Chancellor » (chanoine résidentiel et chancelier) de la cathédrale de Chichester dans le Sussex, par le Dr Eric Kemp, évêque de cette ville. Cette nomination prendra effet le 1^{er} novembre prochain.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au Journal officiel du 30 avril 1975 :

- DES LOIS**
- Modifiant l'article 3 de la loi n° 97-5 du 2 janvier 1967 portant statut des navires et autres bâtiments de mer ;
 - Modifiant l'article 42 de la loi du 15 juillet 1970 relative à une contribution nationale de l'indemnisation des Français dépossédés de biens situés dans un territoire antérieurement placé sous la souveraineté, le protectorat ou la tutelle de la France.
- UN DÉCRET**
- Relatif à la protection des travailleurs contre les dangers des rayonnements ionisants dans les installations nucléaires de base.
- UN ARRÊTÉ**
- Modifiant le règlement de l'École des hautes études commerciales de Liège.
- DES LISTES**
- Des sites classés et inscrits au cours de l'année 1974.

ARMÉE

A L'OCCASION D'UN RASSEMBLEMENT DE SOUTIEN A L'INSTITUTION MILITAIRE

Des militants d'extrême gauche s'opposent aux forces de l'ordre à Grenoble

De notre correspondant

Grenoble. — Des affrontements entre militants d'extrême gauche et forces de l'ordre ont eu lieu à Grenoble, à l'occasion d'un rassemblement du comité de soutien à l'armée, animé par M. Joël Dupuy de Méry. Ces incidents, qui ont duré un peu plus d'une heure, en lisière du parc Paul-Mistral, ont plongé la ville dans une atmosphère de violence à laquelle elle avait à peine pris le temps de s'habituer. L'issue de ces affrontements, on comptait six blessés du côté des forces de police et de gendarmerie, et quelques blessés légèrement atteints — dans les rangs des manifestants. Enfin, trois personnes, qui assuraient la protection de la réunion du comité de soutien à l'armée, atteintes par des cocktails Molotov lors du premier assaut, auraient été hospitalisées.

Tenus en échec alors qu'ils souhaitaient déjà se rassembler le 28 mars dans l'arrière-salle d'une brasserie du centre de Grenoble, les défenseurs de l'armée n'étaient pas disposés à céder.

Le maire de Grenoble, M. Euhbert Dubedout, député socialiste, s'était refusé, au nom de la liberté d'expression et en dépit des interventions nombreuses exprimées par la C.F.D.T., la C.G.T., la F.E.N.

Le Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix (M.A.R.P.) et même par sa propre formation politique, le parti socialiste, à demander l'interdiction du rassemblement ou à imposer à des services dépendant de la Préfecture de louer la salle annexe du Palais des sports. Enfin, les « gauchistes » n'avaient pas caché qu'ils tenteraient de s'opposer, y compris par la force, à cette réunion (1).

Cocktails Molotov et grenades offensives

Le préfet de l'Isère, M. René Jannin, n'avait pas voulu user de ses pouvoirs en cas de risque de troubles de l'ordre public. Pour trois raisons, semble-t-il : d'abord, parce que l'autorisation d'interdiction l'exemption ; ensuite, parce que le maire ne lui en avait pas fait la demande ; enfin, parce que les observateurs, ces troubles éventuels n'étaient pas établis. Certains ne manquèrent pas d'y ajouter un quatrième raison, plus politique, donner une justification à l'action menée par les défenseurs de l'armée française au moment où l'institution fait l'objet d'attaques nombreuses.

Les « gauchistes » ont donné brutalement l'assaut à 20 h. 45, avant même que ne prenne la parole M. Dupuy de Méry, devant cent personnes, pour la plupart des officiers de réserve et d'anciens combattants.

Une demi-douzaine de portes vitrées volèrent en éclats sous les jets de cocktails Molotov, qui incendièrent la panique dans le hall d'entrée. Ce fut le signal pour les forces de l'ordre, massées à proximité, d'entrer en action.

S'ils furent souvent spectaculaires — aux jets de cocktails Molotov répondant les tirs de grenades offensives — les incidents furent moins violents que ne le laissait présumer le nombre des adversaires. Sans doute, parce que le corps à corps ne fut jamais possible. Fourrés dans des corridors, ces incidents n'en ont pas moins surpris. D'abord, par le nombre total des contre-manifestants, environ deux mille ; ensuite, par la présence parmi eux d'un groupe de cinq cents jeunes « révolutionnaires » pratiquement tous casqués et dont beaucoup étaient armés de barres de fer (sieurs que la police estimait à deux cent cinquante au maximum le nombre des « gauchistes » identifiés à Grenoble) et témoignent d'une homogénéité assez exceptionnelle dans la tactique du combat de rue.

La jeunesse des manifestants (les filles étaient nombreuses) qui faisaient face aux gendarmes massés, ne se souvenant pas de la règle et l'interdiction l'exemption ; ensuite, parce que le maire ne lui en avait pas fait la demande ; enfin, parce que les observateurs, ces troubles éventuels n'étaient pas établis. Certains ne manquèrent pas d'y ajouter un quatrième raison, plus politique, donner une justification à l'action menée par les défenseurs de l'armée française au moment où l'institution fait l'objet d'attaques nombreuses.

BERNARD ELIE.

(1) Dans un communiqué où il considérait que le comité de soutien à l'armée française « défend une conception réactionnaire de l'armée », le parti communiste avait indiqué « qu'il ne participerait à aucune manifestation prévue à l'occasion de cette réunion ». Il relève la contradiction existant entre le parti communiste et le maire de la ville, membre de ce parti, qui a laissé la réunion avoir lieu.

HISTOIRE

Un prix pour des historiens

L'Académie nationale de Reims décernera tous les deux ans, à partir de décembre 1976, un prix de 10 000 francs, en mémoire de Maurice Payard, historien d'Orvraud, le banquier de Napoléon. Ce prix récompensera un ouvrage d'histoire nationale ou provinciale — à l'exclusion de l'histoire de l'art ou de la littérature ou du droit, portant sur un sujet neuf ou mal connu, et fondé en grande partie sur des documents inédits. L'Académie souhaite en particulier aider des chercheurs isolés. Les ouvrages devront parvenir au plus tard deux mois avant la date d'attribution du prix. Renseignements auprès du secrétaire de l'Académie nationale de Reims, hôtel Le Verger, place du Forum, 51100 Reims.

CORRESPONDANCE

UN SOUTIEN DOUTEUX...

D'un colonel, chef de corps, qui nous demande de lui conserver l'anonymat :

Se présentant comme le « porteur de la majorité silencieuse du contingent », M. Joël Dupuy de Méry lance un appel (1) à la « population des militaires et aux cadres d'active », les invitant à « exprimer leur solidarité aux soldats qui n'acceptent pas la chute en uniforme, les humiliations et les violences exercées par les sociétés des casernes ».

En double titre d'ancien combattant et de cadre d'active, je suis donc concerné, et je dois dire choqué, par cet appel, que cautionnent cependant des personnalités éminentes, mais qu'en l'occurrence il est de bonnes raisons de croire abusées. Au-delà de l'exagération des faits et des outrances verbales, qui ne sont pas sans rappeler une certaine époque, il apparaît quelque peu simpliste de présenter le malaise de l'armée comme résultant de l'action déployée par des meneurs, ou s'ajoutant au manque de conscience professionnelle des cadres et je ne sais quelle désaffection des chefs de corps.

Le sergent Dupuy était peut-être animé d'une louable intention au début de son entreprise ; je crains qu'aujourd'hui M. Joël Dupuy de Méry ne soit plus tout à fait le même et quelque peu manipulé par son entourage.

En effet, si le prosélytisme de M. Joël Dupuy de Méry inspire la plus grande prudence de la part du commandement, c'est sans doute que l'on sait que, derrière le paravent formé de certaines organisations d'anciens combattants ou d'officiers de réserve le soutenant officiellement, se dissimulent les représentants d'organismes moins rassurants, dont la dominante historique est de s'opposer à l'évolution. C'est ainsi que, dans une ville de province où se tenait l'une de ces réunions de soutien à l'armée, les auditeurs et supporters à la fois étaient soit des sympathisants soit des militants connus des mouvements d'extrême droite. Dis-moi qui tu haïsses... Il y avait aussi, il est vrai, quelques militaires des fameuses villes, venus pour s'informer ou par curiosité.

L'antimilitarisme est l'un des problèmes graves auxquels est confrontée l'armée aujourd'hui. Pour le combattre avec quelque efficacité, il convient d'en connaître l'origine comme la nature, de savoir pourquoi et comment il se propage, afin de pouvoir agir sur les causes, plutôt que de se lamenter sur ses effets. Je pense que M. Joël Dupuy de Méry ne s'est jamais posé ces questions.

En revanche, nul doute qu'autour de lui on trouve la prétente aux évocations nostalgiques du passé, aux arrière-pensées politiques, voire... à l'action directe.

Aussi, de grâce, messieurs, n'introduisez pas votre réaction dans les casernes ; cela peut avoir des conséquences graves au lieu que vous prétendez poursuivre, à moins, bien sûr, que vous ne cherchiez de propos délibéré la provocation. Ne prenez pas les cadres pour des imbéciles et le contre-

gent pour ce qu'il n'est pas. Si nos problèmes ne peuvent se régler sans le concours de la nation, il est, en revanche, exact que nous faisons appel à vos bons offices ! (...)

Ce ne sont pas les discours patriotiques, ce n'est pas en brandissant l'épouvantail de la subversion, pas plus qu'en exhortant la « majorité silencieuse » à « la chasse aux sorcières » que l'on restaurera les forces morales sans lesquelles toute défense demeure aléatoire. L'effacement de ces forces morales tient essentiellement au fait que la société dans laquelle nous vivons n'a pas su les promouvoir ou tout simplement les maintenir, que ce soit par l'éducation ou par l'exemple. De plus en plus fondée sur la jouissance et le profit, notre société ne peut offrir une éthique et susciter « l'esprit de défense » de ceux — les plus nombreux et de surcroît, les plus jeunes — qui estiment ne rien avoir à défendre ! A ce niveau, les motivations sur lesquelles reposent les clivages sociaux. Sur un autre plan, il est également difficile d'invoquer le patriotisme quand le fait national est ressenti comme une abstraction hors du présent.

L'armée a ses problèmes comme l'école, la police, l'entreprise, la religion ou les médias ont les leurs. Il n'y a là rien de surprenant après une génération de métamorphoses successives. A la limite, il serait même inquiétant qu'il n'en soit pas ainsi. Le malaise de l'armée est de même nature que celui qui atteint les autres corps de notre société.

On a dit que l'armée n'était pas au service d'un régime, elle ne peut pas davantage aujourd'hui servir de mobile d'ancrage à une société qui part à la dérive faite de vouloir se réformer.

« L'avenir de l'armée est avec le peuple », déclarait récemment un ancien commandant à qui la question était posée de savoir si elle était toujours « le dernier recours de la société libre ».

L'exaltation des vertus militaires traditionnelles est aujourd'hui sans résonance chez les jeunes. L'écho des discours de M. Joël Dupuy de Méry dans la population ne semble guère dépasser le cercle de ses proches. En revanche, son action au sein de l'armée peut avoir de graves conséquences pour peu qu'elle réveille de vieux démons ou revive des sentiments d'amertume refoulés qui ne tarderaient pas, dans le climat actuel, à susciter des antagonismes aigus pouvant compromettre son unité. L'armée pas plus que le pays, je pense, n'ont l'intention de se placer sous la tutelle d'une « Phalange purificatrice ».

Les problèmes qui se posent à l'armée ne sont qu'une des manifestations d'une crise plus générale qui est celle de la société. La logique démocratique semble indiquer que l'armée ne peut être restaurée et tenir dans la nation, la place qui lui revient sans former fondamentalement la société dont elle dépend. L'inverse reviendrait à donner raison aux amis de M. Joël Dupuy de Méry.

(1) Le Monde du 21 avril 1974.

QUAND ON FUME UNE GALLIA, ON A LA PAIX.



La Gallia est une harmonieuse sélection des tabacs bruns les plus légers. Le séchage naturel à l'air et une légère torréfaction de ces tabacs donnent à la Gallia le goût caporal traditionnel.

De plus, la Gallia a un triple filtre à charbon actif et un double manchon perforé.

Fumez en paix. Parce que la Gallia est une cigarette douce.

Gallia. Une brune légère triple filtre.

هنا من الأمل

DÉFENSE

DEUX POINTS DE VUE

Alliance militaire ou alliance politique ? La réinsertion de la France dans l'OTAN est un fait

EN juin 1969, le premier gouvernement formé par G. Pompidou... M. Pleven, vice-président de l'Association française pour la communauté atlantique, André Fontaine pouvait écrire dans « le Monde » : « Avec l'OTAN elle-même, les rapports de la France s'intensifient depuis l'invasion de la Tchécoslovaquie... »

par J. HUTZINGER (*)

plans de défense (réunion des ministères de défense de l'OTAN moins la France) par le truchement de la mission militaire française. La France a conclu les accords Allié-Lembitz pour établir des principes de coopération entre les forces en Allemagne et les autres forces de l'OTAN en Allemagne. Enfin, les accords de coopération ont été signés par la France à des dates pratiquement reconnues que la coordination de l'OTAN était justifiée par le fait que l'ennemi virtuel viendrait du Nord et de l'Est et qu'en ce sens la stratégie sous-entendue était un thème de travail et non une politique de défense, et ce dès décembre 1970 à la suite des très importantes entretiens Fourquet-Lembitz.

L'année 1973 voyait J. Duclos se montrer très sévère pour M. Jobert lui-même, qu'il accusait d'être le responsable d'une politique tournant le dos à la défense nationale pour adopter la thèse d'une défense régionale dans un sous-bloc atlantique. (Débat budgétaire sénatorial, décembre 1973.) M. Jobert avait répondu par avance qu'actuellement il n'y a pas d'alternative à la convergence de l'effort de chacun des pays européens et des efforts faits au sein de l'alliance atlantique par les Etats-Unis et les pays d'Europe, l'effort national permettant que cette défense ne soit pas un appendice du dispositif américain et distinguant l'alliance du protectorat.

L'accusation actuelle de « réintégration du giron atlantique » faite depuis plusieurs semaines par le parti communiste à la politique gouvernementale et les réactions vigoureuses de M. Chirac ont suscité un débat nouveau de ce vieux débat qui est, il faut bien le dire, quelque peu lassé. En effet, on y parle beaucoup de l'accessoire et on parle peu de l'essentiel. Le premier élément du débat concerne l'alliance militaire et l'OTAN ; ce n'est pas l'essentiel. Le second élément du débat concerne l'alliance nouvelle qui s'ébauche autour de la communauté atlantique : c'est la vraie question.

Quant à l'alliance et à l'OTAN, la controverse habituelle, beaucoup plus nourrie et plus vive que les précédentes, s'articule autour de « sept preuves » avancées par le parti communiste et notamment développées dans le discours de Draguignan prononcé par M. Kéroux en février 1975. La réponse gouvernementale est partiellement identique à toutes celles qui ont précédé : il n'y a rien de changé, jusqu'ici, pour rien de changé depuis 1965 ; la France ne fait plus partie des organismes intégrés de l'OTAN et n'a pas l'intention d'y rentrer. Simplement, elle continue de coopérer avec l'OTAN dans les domaines qui n'engagent pas fondamentalement sa souveraineté en matière de défense. Ladessus, M. Chirac a raison. Il n'y a rien de changé, jusqu'ici, pour rien de changé depuis 1965 ; la France ne fait plus partie des organismes intégrés de l'OTAN et n'a pas l'intention d'y rentrer. Simplement, elle continue de coopérer avec l'OTAN dans les domaines qui n'engagent pas fondamentalement sa souveraineté en matière de défense. Ladessus, M. Chirac a raison. Il n'y a rien de changé, jusqu'ici, pour rien de changé depuis 1965 ; la France ne fait plus partie des organismes intégrés de l'OTAN et n'a pas l'intention d'y rentrer. Simplement, elle continue de coopérer avec l'OTAN dans les domaines qui n'engagent pas fondamentalement sa souveraineté en matière de défense. Ladessus, M. Chirac a raison.

Mais la France non seulement restait membre de l'alliance, mais également restait partie prenante d'une multitude d'organismes et d'institutions. Le parti communiste a tiré de ce fait sept points nouveaux, et l'on pourrait très facilement en rajouter sept autres. La France a toujours participé à certaines agences civiles de l'OTAN : le C.E.O.A. (gestion des océans) dont le siège est à Versailles ; le NAMS (entretien des matériels U.S. donnés aux Européens) ; le NAMPI (site d'entraînement de Crète). La France a toujours échangé des renseignements et des plans avec ses alliés dans le cadre de l'OTAN, notamment sur les mouvements de forces en Méditerranée. La France a périodiquement discuté avec les Etats-Unis de la coordination éventuelle de « targeting » (choix des objectifs), des engins nucléaires français et des engins des forces de l'OTAN (entretiens Galley-Schlesinger, septembre 1973). La France a eu des conversations avec les Etats-Unis et la République fédérale d'Allemagne sur le rôle éventuel des Pluton en cas de crise ouverte (entretiens Dabré-Laird de juillet 1971...). La France a toujours eu des liens formels avec le comité militaire (organe militaire suprême de l'OTAN) et des liens informels avec le comité des

La danger aujourd'hui, ce n'est plus l'OTAN, c'est-à-dire la structure militaire du pacte, car une alliance militaire est une alliance militaire. Le danger ne vient pas non plus de l'Eurogroupe, à qui on a fait un grand honneur en l'agissant à une machine de guerre ténébreuse de l'OTAN alors qu'il s'agit tout simplement d'une vague ébauche de coopération établie entre les ministères de la défense européens de l'OTAN sous la forme de dimes périodiques et du fonctionnement de groupes de travail techniques sur les problèmes d'armement et de logistique. L'Eurogroupe est plutôt, institutionnellement, dangereux.

Le vrai danger actuel est celui de la transformation de nature de l'alliance atlantique, autrement dit ce que l'on appelle la « revitalisation » de l'alliance. Sans polémiquer, on pourrait dire que l'alliance suit avec quelque retard l'évolution intervenue au sein du pacte de Varsovie : une alliance militaire se transforme en une « sainte alliance ». C'est-à-dire en une communauté d'intérêts politiques, économiques et idéologiques s'élevant en tant que telle vers l'extérieur vis-à-vis des autres groupes d'Etat, et à l'intérieur d'Allemagne pour garantir le maintien de cet ordre politico-social au sein des Etats membres.

Or que voit-on dans les déclarations, discours publics et rapports confidentiels sur l'avenir de l'alliance atlantique ? « L'alliance militaire doit faire place à l'alliance politique ; nos alliés doivent se joindre à nous dans une entreprise de recherche de moyens nouveaux pour mener à bien nos objectifs communs et aussi de redéfinition de ces derniers. » (M. A. Herрман, Washington, 19 février 1974.) « L'essentiel est que nous nous trouvons à un moment où nous devons, les Européens et nous-mêmes, décider si nous allons coopérer dans les domaines économiques et politiques comme dans celui de la sécurité. » (Nixon, Houston, 19 mars 1974.) « L'alliance n'a pas seulement été créée pour garantir la sécurité militaire des alliés, mais il lui appartient également de promouvoir la sécurité interne et le bien-être sur l'ensemble de ses territoires (...). La sécurité doit être conçue aujourd'hui comme un facteur de stabilité du système économique international... L'alliance atlantique doit donc en conséquence être élargie jusqu'à devenir une alliance politique. » (Rapport X, sur l'avenir de l'alliance, 1974.)

Alors, que dit et que fait M. Giscard d'Estaing face à cette entreprise ? Que s'est-il dit exactement, à la Martinique, à propos de la France et les Etats-Unis sur la stratégie énergétique et à propos du rôle de la France dans l'équilibre du monde occidental ? Quelle serait la politique de gouvernement français s'il était demandé aux pays d'Europe occidentale d'agir collectivement par eux-mêmes à la place des Etats-Unis vis-à-vis d'un Portugal coupé ? Quelle serait la réaction de la France au lendemain de l'arrivée au pouvoir en Allemagne d'une coalition C.D.U.-C.S.U. favorable à un renforcement de l'Europe politique et militaire en tant que bastion avancé de l'ordre occidental ? Quelles seront demain les missions des forces classiques françaises remodelées, c'est-à-dire réduites « disponibles et mobiles » ?

Voilà les questions importantes. Car aujourd'hui et demain le vrai danger pour l'entreprise de la détente et de la sécurité n'est pas le maintien des appareils militaires figés l'un face à l'autre depuis plus de vingt-cinq ans, mais bien le développement d'un ordre politique et social garanti au sein de chacune des deux grandes zones d'influence et éventuellement les tentatives de débordement de chaque ordre sur l'autre zone. La danger, ce sont les alliances dans leur évolution actuelle. Faut-il pour autant se dégarer de l'alliance atlantique ? Non, car l'Europe occidentale et la France ont encore besoin du pacte de 1949 pour toute une série de raisons. Par exemple, le maintien présent des pactes d'assistance mutuelle dans leur contenu initial est une donnée parmi d'autres de la difficile entreprise de la sécurité européenne ; pour faire place à un système de sécurité collective qui ne soit ni la continuation des blocs ni le développement de l'influence d'un des grands sur le continent, les pactes et accords militaires actuels doivent être recensés et faire l'objet d'une vaste conversation entre l'ensemble des parties prenantes. Mais s'il faut conserver présentement les alliances militaires, il faut lutter énergiquement contre les alliances politiques : « saintes alliances modernes ». La priorité est celle-ci présentement.

C'est le deuxième élément du débat et c'est, à vrai dire, le débat essentiel : il porte sur la communauté atlantique.

DANS le Monde du 10 avril, M. Jobé Le Theule s'en est pris à Georges Marchais et au parti communiste français au sujet de la politique de réinsertion de la France dans l'OTAN pratiquée par le France.

Sans rien démontrer, il a répété à plusieurs reprises que depuis neuf ans, rien n'était changé dans la politique extérieure de la France. Il a affirmé que prétendant le contraire relève de « l'hypocrisie ». Rien ne sert de s'enlever, les faits sont têtus. Répéter plusieurs fois une contrivance ne la transforme jamais en vérité.

De plus, il y a quelque impudence de la part de M. Le Theule à déclarer que « toute l'argumentation communiste se fonde sur le défaut d'information du public ». Car, qui est responsable de ce défaut d'information si ce n'est le gouvernement lui-même ? M. Chirac a refusé la confrontation à la télévision qui lui proposait Georges Marchais. Le pouvoir ne veut pas débiter des questions mettant en jeu l'indépendance nationale. M. Le Theule lui-même n'écrit-il pas : « La France est, sans discussion possible (souligné par L.B.) demeurée fidèle... » ?

Etrange conception qui consiste à refuser toute discussion pour mieux informer l'opinion. En réalité, le pouvoir craint la vérité. C'est grâce au parti communiste français que ces grands problèmes d'intérêt national sont débattus publiquement.

L'article de M. Le Theule montre l'embarras de son auteur. Pour essayer de mieux faire admettre par l'opinion et surtout par les Français qui se réclament des idées gaullistes, cet abandon progressif des positions conformes à l'indépendance nationale, M. Le Theule se fonde sur la pensée du général de Gaulle. Mais pourquoi ne dit-il rien sur l'abandon de la « stratégie tous azimuts », que le général Allié avait été chargé de mettre en pratique ? Ne mutile-t-il pas sur un point essentiel la pensée gaulliste ? Car, au moment où était énoncée sa conception stratégique, le général de Gaulle développait une « large conception d'ouverture à l'Est », qui se traduisait notamment par un voyage à Moscou et amportait ainsi la politique de détente et de coopération active entre les pays capitalistes et socialistes, laquelle a fait, par la suite, d'énormes progrès.

L'absence de toute référence à « la stratégie tous azimuts » est parfaitement compréhensible. Le chef de l'Etat a dû reconnaître dans son interview télévisée du 20 décembre que « les moyens de la défense nationale sont essentiellement dirigés contre l'U.R.S.S. ». Et les parlementaires qui ont voté les installations de la force nucléaire stratégique ont pu entendre les plus responsables des chefs militaires exclamativement des forces stationnées au-delà du rideau de fer.

M. Le Theule, relevant que l'humanité fait grief au président de la République de s'être entretenu à la Martinique avec le président Ford, écrit : « Il n'y a rien de nouveau et qui n'existait du temps du général de Gaulle. C'est une contre-vérité. Il y a du nouveau. Ce nouveau remonte déjà à juin 1974, quand, quelques jours après l'entrée en fonction de M. Giscard d'Estaing, M. Chirac a apposé sa signature au bas de la déclaration d'OTAN. Faut-il rappeler que dans cette déclaration, il est écrit clairement que « les membres de l'alliance réalisent que leur défense commune est indivisible et solidaire », et aussi que les membres de l'alliance doivent « se tenir pleinement informés (et prêts) à renforcer la pratique de consultations franches et en temps opportun, par tous les moyens qui pourraient être appropriés, sur les questions touchant leurs intérêts communs en tant que membres de l'alliance, en tenant compte de ce que ceux-ci peuvent être influencés par des événements survenant dans d'autres parties du monde » ?

En reliant ce passage de la déclaration d'OTAN ne trouve-t-on pas là l'explication du mutisme obstiné du chef de l'Etat face aux multiples déclarations de MM. Ford et Kissinger... au sujet d'une possible intervention militaire contre les pays arabes producteurs de pétrole ? Quant à la déclaration de la Martinique, elle est encore plus explicite : « Les deux présidents ont réitéré les engagements pris par les deux gouvernements, en tant que membres de l'alliance atlantique, de maintenir des relations étroites en matière de défense. Ils considèrent que la coopération entre la France et l'OTAN est un facteur important pour la sécurité de l'Europe. » On ne peut pas être plus clair.

Il s'agit bien de la coopération entre la France et l'OTAN, alors que le général de Gaulle, en rompant avec l'OTAN, ne voulait pas être mêlé à « une guerre qui ne serait pas la nôtre ».

C'est bien parce que cette déclaration de la Martinique apporte beaucoup de nouveau, que M. Chirac a pris soin de ne pas en parler lors du débat de la motion de censure en réponse à l'explication de vote du groupe communiste. Il a, a-t-il dit, tenu à faire la clarté. Mais, sur les sept faits que le parti communiste reproche au pouvoir, il en a réfuté seulement six. Le septième, il l'a volontairement passé sous silence : Sur les six « réfutations » du premier ministre, il y aurait beaucoup à dire. Précisons seulement qu'il a justifié les faits reprochés, ce qui prouve que ces faits sont bien réels. A propos de l'Eurogroupe, M. Chirac a commis une erreur en prétendant que celui-ci « n'est pas, à proprement parler, un organisme de l'OTAN ». En effet, dans une plannette du service de l'information de l'OTAN, publiée en novembre 1972 et traitant de l'Eurogroupe, M. Luns écrit : « L'Eurogroupe rend compte de ce qu'il est en insistant sur son engagement total à l'OTAN... ».

Plus loin dans la partie traitant des objectifs de l'Eurogroupe, on peut lire : « [...] il s'agit de renforcer l'alliance et, par là même, la sécurité de nos pays membres, en contribuant à l'accroissement et à une meilleure cohésion de la coopération européenne et à la défense commune [...] ». L'existence de l'Eurogroupe [...] se fonde sur l'acceptation d'un principe limité, mais néanmoins vital selon lequel tous ses membres sont conviés, d'une part, de la nécessité d'une solidarité permanente collective et réciproque en matière de défense et d'autre part, de l'impérative nécessité de l'association entre les membres européens et les membres transatlantiques de l'alliance dont la sécurité est une et indivisible... ».

Quand M. Le Theule écrit que notre indépendance serait sauvegardée sous réserve que les échanges avec les organismes de l'OTAN « n'impliquent aucune subordination ni aucune renonciation à notre liberté de décision », il trompe l'opinion publique.

En effet, si la décision d'utiliser la force nucléaire peut être prise par le chef de l'Etat, elle l'est à partir d'informations qui lui sont fournies par l'état-major. Or chacun sait, car c'est du domaine public, que tout le système d'information français, et pas seulement le système de détection aérienne Nadge auquel la France participe, est interconnecté avec les systèmes d'information des autres pays européens de l'Ouest.

C'est d'ailleurs la revue de l'OTAN de janvier 1975 qui le précise : « ...un réseau interconnecté de quarante-cinq emplacements radars et de quatre-cent-cinquante radars utilisant tous la même langue, les mêmes symboles et la même logique, qui assurent ainsi le commandement et la conduite des interceptions en commun ».

Pourquoi cacher aux Français cette réalité, qui prouve que « la décision » ne peut être prise que sur la base d'informations fournies par l'OTAN ?

Ainsi, tout prouve dans les faits qu'il y a réinsertion de la France dans l'OTAN. C'est ce que déclare M. Jobert dans une interview récente à Témoignage-Chrétiens : « [...] La voix choquée par le gouvernement actuel est celle de l'adaptation insensible des esprits à de nouvelles réalités, des réalités que nous avons connues toutes poignées d'années et qui s'agit de bien de l'intégration dans l'OTAN... ».

leur, par l'intermédiaire d'une fraction de la majorité. C'est pourquoi cette réinsertion peut aussi prendre des formes autres que la réintégration.

En conclusion de son article M. Le Theule prétend que « le parti communiste cherche à jeter les esprits dans le désarroi ». Mais qui met du désarroi dans les esprits si ce n'est le pouvoir, qui cache la vérité aux Français et qui, quand il lui est demandé de s'expliquer, multiplie les contre-vérités ?

N'est-il pas significatif que, dans sa « causerie au coin du feu », le président de la République n'ait pas dit un mot de désarmement alors que, la veille, son premier ministre signalait à Moscou une déclaration dans laquelle il engageait la France à fournir des efforts dans le but d'aboutir au désarmement général et complet ?

Pour ce parti, le parti communiste français entend tout faire pour que la clarté règne dans les esprits. M. Le Theule se demande « à quelle politique extérieure le parti communiste entend-il subordonner la défense nationale française ».

La réponse est claire. Elle a été fournie à plusieurs reprises, et plus précisément fin octobre 1974, dans le rapport du comité central présenté par M. Georges Marchais au vingt et unième congrès.

« Parce que l'espérance d'un pays à assurer pleinement sa défense nationale est un élément essentiel de son indépendance, le gouvernement de la France démocratique définit, comme l'indique le programme commun, une stratégie militaire permettant de faire face à tout agresseur éventuel, quel qu'il soit... »

S'appuyant sur le développement de la détente dans le monde, la France démocratique ouvrira son désarmement, signera les traités internationaux sur la limitation de certains armements, renoncera à la force de frappe nucléaire, réglera strictement le commerce des armes, multipliera les initiatives visant à la sécurité collective et au désarmement général, universel et contrôlé.

« Une telle politique constituera déjà un facteur important de la défense nationale. »

(*) Député de Paris, vice-président du groupe communiste à l'Assemblée nationale.

par LOUIS BAILLOT (*)

Il s'agit bien de la coopération entre la France et l'OTAN, alors que le général de Gaulle, en rompant avec l'OTAN, ne voulait pas être mêlé à « une guerre qui ne serait pas la nôtre ».

C'est bien parce que cette déclaration de la Martinique apporte beaucoup de nouveau, que M. Chirac a pris soin de ne pas en parler lors du débat de la motion de censure en réponse à l'explication de vote du groupe communiste. Il a, a-t-il dit, tenu à faire la clarté. Mais, sur les sept faits que le parti communiste reproche au pouvoir, il en a réfuté seulement six. Le septième, il l'a volontairement passé sous silence : Sur les six « réfutations » du premier ministre, il y aurait beaucoup à dire. Précisons seulement qu'il a justifié les faits reprochés, ce qui prouve que ces faits sont bien réels. A propos de l'Eurogroupe, M. Chirac a commis une erreur en prétendant que celui-ci « n'est pas, à proprement parler, un organisme de l'OTAN ». En effet, dans une plannette du service de l'information de l'OTAN, publiée en novembre 1972 et traitant de l'Eurogroupe, M. Luns écrit : « L'Eurogroupe rend compte de ce qu'il est en insistant sur son engagement total à l'OTAN... ».

Plus loin dans la partie traitant des objectifs de l'Eurogroupe, on peut lire : « [...] il s'agit de renforcer l'alliance et, par là même, la sécurité de nos pays membres, en contribuant à l'accroissement et à une meilleure cohésion de la coopération européenne et à la défense commune [...] ». L'existence de l'Eurogroupe [...] se fonde sur l'acceptation d'un principe limité, mais néanmoins vital selon lequel tous ses membres sont conviés, d'une part, de la nécessité d'une solidarité permanente collective et réciproque en matière de défense et d'autre part, de l'impérative nécessité de l'association entre les membres européens et les membres transatlantiques de l'alliance dont la sécurité est une et indivisible... ».

Quand M. Le Theule écrit que notre indépendance serait sauvegardée sous réserve que les échanges avec les organismes de l'OTAN « n'impliquent aucune subordination ni aucune renonciation à notre liberté de décision », il trompe l'opinion publique.

En effet, si la décision d'utiliser la force nucléaire peut être prise par le chef de l'Etat, elle l'est à partir d'informations qui lui sont fournies par l'état-major. Or chacun sait, car c'est du domaine public, que tout le système d'information français, et pas seulement le système de détection aérienne Nadge auquel la France participe, est interconnecté avec les systèmes d'information des autres pays européens de l'Ouest.

C'est d'ailleurs la revue de l'OTAN de janvier 1975 qui le précise : « ...un réseau interconnecté de quarante-cinq emplacements radars et de quatre-cent-cinquante radars utilisant tous la même langue, les mêmes symboles et la même logique, qui assurent ainsi le commandement et la conduite des interceptions en commun ».

Pourquoi cacher aux Français cette réalité, qui prouve que « la décision » ne peut être prise que sur la base d'informations fournies par l'OTAN ?



MP Les Inéparables pour ne faire qu'un quand on est deux. Les inséparables c'est le nom d'une nouvelle collection exclusive d'alliances et de bagues de fiançailles. 8, place de la Madeleine - Paris. 138, rue Lafayette Paris 86, rue de Rivoli Paris 92 - Colombes - 65, rue Saint-Denis 93 - Montreuil - 217, rue de Paris.

هنا من التحويل

ÉDUCATION

LA « RÉFORME HABY » A NOUVEAU EXAMINÉE EN CONSEIL RESTREINT

Le ministre a déjà fait d'importantes concessions aux enseignants

M. Valéry Giscard d'Estaing président. Le 15 mai, un conseil restreint consacré à l'enseignement. Le porte-parole de l'Élysée a fait savoir à cette occasion que le président de la République demeurait convaincu de la nécessité de la réforme.

Un premier débat public sur les propositions de M. René Haby, ministre de l'Éducation, a eu lieu, le mardi 29 avril, au Conseil économique et social. Les représentants des confédérations ouvrières ont rejeté l'ensemble du projet. Les

professionnels ne constituent sans doute qu'un « apaisement » destiné à exorciser le spectre de la loi Royer ; on ne pourrait y admettre que des élèves sortant de quatrième, âgés de quinze ans au moins. Ainsi, aucun adolescent ne pourrait quitter le système scolaire avant l'âge de seize ans, ou avant d'avoir achevé l'équivalent d'un premier cycle secondaire.

Les changements apportés à l'organisation de l'enseignement primaire sont beaucoup plus lourds de conséquences : la scolarité - à deux vitesses - est presque abandonnée. Les quatre années du cours élémentaire et moyen formeraient un « bloc » ; pendant la scolarité élémentaire, il ne serait donc possible de sauter qu'une seule classe (la première année de cours préparatoire) au lieu de trois, à la limite, dans le premier schéma. Ainsi risquerait-on moins d'« institutionnaliser » les retards scolaires. Pour éviter les redoublements actuels, des enseignements de « soutien » seraient organisés pour les élèves « les moins rapides » en lecture, écriture ou calcul, selon le cas.

L'opposition du puissant Syndicat national des instituteurs (SNI) n'est sans doute pas pour rien dans ce qu'il faut bien appeler un revirement : M. Haby paraissait, jusqu'à présent, tenir à cet aspect de son projet, pourtant l'un des plus critiqués (le sondage fait à la demande

du ministre avait recueilli sur ce point autant d'opposants que de partisans). Mais des concessions sont faites aussi aux enseignants du second degré - il est actuellement envisagé, écrit le ministre, de ne pas commencer qu'un premier cycle « options d'approfondissement » prévues auparavant et par la seconde en mathématiques, sciences physiques et économie. Cela revient, en fait, à mettre en place une classe de seconde commune, au sein pour les options techniques ou artistiques.

Dans sa hâte actuelle de se concilier les enseignants et de rendre son projet « acceptable », M. Haby, avant même que les groupes de travail spécialisés aient déposé leurs conclusions, envisage, d'autre part, de « faire passer en classe terminale l'enseignement obligatoire de la philosophie », malgré ses propres réticences à ce sujet.

On aurait mauvaise grâce à reprocher au ministre de tenir ainsi compte des avis exprimés. Mais cette dernière « révision » ne risque-t-elle pas de remettre en cause l'une des rares innovations de son projet qui répondent aux vœux des lycéens, la classe terminale optionnelle ? Force est de constater que l'on concède davantage aux enseignants qu'aux élèves, ceux qui ont sagement participé aux commissions académiques ou nationales créées par le ministre, comme ceux qui ont manifesté dans la rue...

GUY HERZLICH.

Grève au lycée Pasteur de Neuilly. — La majorité des enseignants de cet établissement ont observé, mardi 29 avril, une grève de vingt-quatre heures pour protester contre la suppression, à la rentrée prochaine, de sept postes d'enseignants et de six classes. Le nombre d'élèves de l'établissement a diminué de 25 % en cinq ans. Les enseignants et les parents d'élèves ont demandé au recteur de l'académie de Versailles de profiter de cette diminution pour réduire l'effectif des classes trop nombreuses.

Une cinquantaine d'étudiants ont occupé lundi 28 avril, de 17 heures à 1 heure du matin, le bureau de M. Pierre Feuillée, président de l'université de Dijon, pour demander la convocation urgente du conseil restreint qui doit se prononcer sur le sort de M. Bernard Vernier (le Monde du 25 mars), assistant de sociologie dont le contrat ne devait pas être renouvelé pour la prochaine année universitaire du fait de « l'absence de dossier pédagogique et scientifique ». Les responsables du Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNES-Sup) se trouvaient également dans le bureau du président qui s'est engagé à réunir le conseil restreint mardi 6 mai. Pour manifester leur soutien à M. Vernier, les étudiants de sociologie et psychologie de la faculté des lettres et de philosophie s'étaient mis en grève le 5 mars dernier. Les étudiants de première année n'ont toujours pas repris leurs cours. — (Corresp.)

Grève des lycées et collèges le 15 mai. — Les établissements secondaires et techniques vont être largement touchés par des grèves le jeudi 15 mai. Le Syndicat national des enseignants de second degré (SNES, affilié à la Fédération de l'éducation nationale) et le Syndicat général de l'éducation nationale (S.G.E.N.) ont appelé d'appeler les professeurs des lycées et collèges d'enseignement secondaire à faire grève ce jour-là. Les deux syndicats d'enseignants d'éducation physique affiliés à la FEN, les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. des professeurs de collèges d'enseignement technique ont aussi lancé un mot d'ordre de grève pour cette date (le Monde du 19 avril). D'autre part, le SNES a appelé les professeurs d'enseignement technique des lycées techniques à faire grève aussi le 15 mai, pour faire aboutir des revendications propres concernant leurs rémunérations et leur statut.

Le SNES et le S.G.E.N. demandent la création de postes pour la rentrée prochaine et des mesures de titularisation des auxiliaires actuellement en fonction. Le ministre avait proposé notamment aux organisations syndicales de transformer en professeurs certifiés stagiaires sept mille maîtres auxiliaires possédant une licence d'enseignement, et d'intégrer dans le corps des professeurs d'enseignement général de collège cinq mille instituteurs enseignant dans les classes « de transition » et trois mille auxiliaires ne possédant pas la licence. Mais le ministre des finances n'a pas encore donné son accord.

Rappelons que la FEN a lancé une « semaine d'action » du 12 au 17 mai pour obtenir une « collectif budgétaire » pour la rentrée 1975. Le S.G.E.N. a lancé le même mot d'ordre pour les problèmes de l'emploi dans l'enseignement.

Le thème retenu pour cette quinzaine, « École publique, école de la responsabilité », a donné au ministre l'occasion de souligner que ses préoccupations actuelles rejoignent celles de la Ligne de l'enseignement : ses « propositions de modernisation du système éducatif » envisagent-elles pas la création d'une classe terminale optionnelle, c'est-à-dire permettant à chaque élève d'exercer précisément ses « responsabilités » dans le choix de sa formation ?

M. Jean Debiesse, président de la Ligne, a de son côté déclaré que « si l'on veut faire du système scolaire un instrument de transformation sociale par une réelle égalité des chances, il faut alors articuler tout l'appareil autour du concept d'éducation permanente ». Il a également rappelé que « pour fonctionner, les trente-cinq mille associations qui regroupent la Ligne ont besoin de nombreux animateurs, de beaucoup d'argent ».

Les enfants des écoles vont donc proposer dans les jours qui viennent à leurs parents, et le 11 mai sur la voie publique, le « timbre 1975 » de l'école publique dont le graphisme représente symboliquement le passage de l'enfant à l'adulte.

LA QUINZAINE DE L'ÉCOLE PUBLIQUE AURA LIEU DU 5 MAI AU 18 MAI

Le ministre de l'Éducation, a présidé, mardi 29 avril à la Sorbonne, la cérémonie d'ouverture de la « Quinzaine de l'école publique », organisée par la Ligne française de l'enseignement et de l'éducation permanente, et qui aura lieu du 5 au 18 mai.

Le thème retenu pour cette quinzaine, « École publique, école de la responsabilité », a donné au ministre l'occasion de souligner que ses préoccupations actuelles rejoignent celles de la Ligne de l'enseignement : ses « propositions de modernisation du système éducatif » envisagent-elles pas la création d'une classe terminale optionnelle, c'est-à-dire permettant à chaque élève d'exercer précisément ses « responsabilités » dans le choix de sa formation ?

M. Jean Debiesse, président de la Ligne, a de son côté déclaré que « si l'on veut faire du système scolaire un instrument de transformation sociale par une réelle égalité des chances, il faut alors articuler tout l'appareil autour du concept d'éducation permanente ». Il a également rappelé que « pour fonctionner, les trente-cinq mille associations qui regroupent la Ligne ont besoin de nombreux animateurs, de beaucoup d'argent ».

Les enfants des écoles vont donc proposer dans les jours qui viennent à leurs parents, et le 11 mai sur la voie publique, le « timbre 1975 » de l'école publique dont le graphisme représente symboliquement le passage de l'enfant à l'adulte.

LA QUINZAINE DE L'ÉCOLE PUBLIQUE AURA LIEU DU 5 MAI AU 18 MAI

Le ministre de l'Éducation, a présidé, mardi 29 avril à la Sorbonne, la cérémonie d'ouverture de la « Quinzaine de l'école publique », organisée par la Ligne française de l'enseignement et de l'éducation permanente, et qui aura lieu du 5 au 18 mai.

Le thème retenu pour cette quinzaine, « École publique, école de la responsabilité », a donné au ministre l'occasion de souligner que ses préoccupations actuelles rejoignent celles de la Ligne de l'enseignement : ses « propositions de modernisation du système éducatif » envisagent-elles pas la création d'une classe terminale optionnelle, c'est-à-dire permettant à chaque élève d'exercer précisément ses « responsabilités » dans le choix de sa formation ?

M. Jean Debiesse, président de la Ligne, a de son côté déclaré que « si l'on veut faire du système scolaire un instrument de transformation sociale par une réelle égalité des chances, il faut alors articuler tout l'appareil autour du concept d'éducation permanente ». Il a également rappelé que « pour fonctionner, les trente-cinq mille associations qui regroupent la Ligne ont besoin de nombreux animateurs, de beaucoup d'argent ».

Les enfants des écoles vont donc proposer dans les jours qui viennent à leurs parents, et le 11 mai sur la voie publique, le « timbre 1975 » de l'école publique dont le graphisme représente symboliquement le passage de l'enfant à l'adulte.

LA QUINZAINE DE L'ÉCOLE PUBLIQUE AURA LIEU DU 5 MAI AU 18 MAI

A Grenoble DES ÉTUDIANTS EN SCIENCES ÉCONOMIQUES « OCCUPENT » LE BUREAU DU PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ DES SCIENCES SOCIALES.

(De notre correspondant.)

Grenoble. — Les étudiants de l'unité d'enseignement et de recherche de sciences économiques de l'université des sciences sociales (Grenoble-II) qui occupent depuis mercredi 23 avril une partie des bâtiments de cette université, sur le campus de Saint-Martin-d'Éières, se sont installés lundi 28 avril également dans le bureau du président de l'université, M. Paul Leroy. Ce mouvement de protestation a pour origine la réforme du troisième cycle préparée par M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'État aux universités. Les deux cents étudiants de quatrième année ont été les premiers à déclencher une grève des cours le 7 avril : ils ont été rejointe ultérieurement par des étudiants des trois premières années de sciences économiques. Depuis, tous les cours sont pratiquement suspendus et les assemblées générales se succèdent à raison de trois par semaine pour reconstruire la grève.

Les étudiants estiment que les nouvelles filières — le diplôme d'études approfondies (D.E.A.) — un an plus deux années pour préparer une thèse de troisième cycle) et le diplôme d'études supérieures spécialisées (D.E.S.S.) (un an avec des stages professionnels) — instituent un véritable « cursus cloisonné ». Selon eux, le nombre des étudiants désireux de s'inscrire risque d'être plus grand que le nombre de places disponibles ; ils s'inquiètent également de la façon dont la répartition dans ces deux filières s'effectuera. Ils considèrent d'autre part, avec certains enseignants, que les moyens dont dispose l'université de sciences sociales sont très nettement insuffisants pour permettre un déroulement sérieux des programmes d'enseignement.

E. LABIN Comprendre la pédagogie Coll. « Bordas initiation » BORDAS 40 F

J. BERGERET La personnalité normale et pathologique Collection « Psychisme » DUNOD 85 F

Au Syndicat national des enseignements de second degré Les socialistes du CERES créent une nouvelle tendance : Unité et Renouveau

Une nouvelle tendance — Unité et Renouveau — vient de se constituer au sein du Syndicat national des enseignements de second degré (SNES, affilié à la Fédération de l'éducation nationale). Elle porte la tendance Unité et Action (proche du parti communiste), et inquitte les dirigeants fédéraux de la FEN qui appartiennent au courant socialisant : Unité, Indépendance et Démocratie.

Cette tendance est animée par des militants socialistes « auto-gestionnaires », adhérents ou proches du CERES de M. Jean-Pierre Chevènement. Jusqu'à présent, ces militants avaient choisi de participer dans les syndicats de la FEN, à la tendance U.I.D. (majoritaire dans la Fédération), estimant possible de la faire évoluer de l'intérieur. C'est encore la tactique qui est suivie pour le plus important de ces syndicats, celui des instituteurs. Toutefois, les positions comme la stratégie syndicale de la majorité U.I.D. ne sont pas partagées par les militants du CERES ni par bon nombre de nouveaux adhérents du parti socialiste, qui se retrouvent aussi bien à Unité et Action que dans la tendance Renouveau syndicale (animée principalement par des militants du P.S.U.), et même, de plus en plus, au Syndicat général de l'éducation nationale (S.G.E.N.).

Au dernier congrès du SNES, au Touquet, les militants du CERES ont proposé un changement d'orientation aux animateurs de la tendance U.I.D., et notamment à leur chef de file, M. Louis Astre, membre du bureau fédéral de la FEN. Ce changement ayant été refusé, ils ont préféré former une nouvelle tendance et lancé aussitôt un appel dans toutes les sections, qui a recueilli de nombreux échos favorables. Pour M. Jean-Pierre Echayrat, professeur à Toulon et membre du bureau national du SNES, qui est l'animateur de la nouvelle tendance, celle-ci sera moins constituée d'anciens U.I.D. que de socialistes qui avaient choisi l'unité d'action avec les communistes au sein de la tendance Unité et Action, mais s'y sentaient de plus en plus mal à l'aise, en raison du renforcement de l'influence communiste dans les sections du SNES.

Actuellement, M. Echayrat et ses amis doivent réunir cent trente-huit noms pour présenter des candidats (titulaires et suppléants) pour le prochain renouvellement de la « commission administrative » du SNES (le « parlement » du syndicat) à la fin du mois de mai. Sans se

H. DORRA G. MILLET Comment mener un entretien individuel Coll. « Dunod entreprise » DUNOD 29 F

TWA.

2 vols quotidiens sans escale pour New York.

En 747. Départ 12 h. Arrivée 14 h 55
En 707. Départ 15 h. Arrivée 18 h 20*

Appelez votre agent de voyages ou TWA.
Demandez nos nouveaux tarifs réduits.



TransWorld Service TWA.

*A partir du 16 mai.

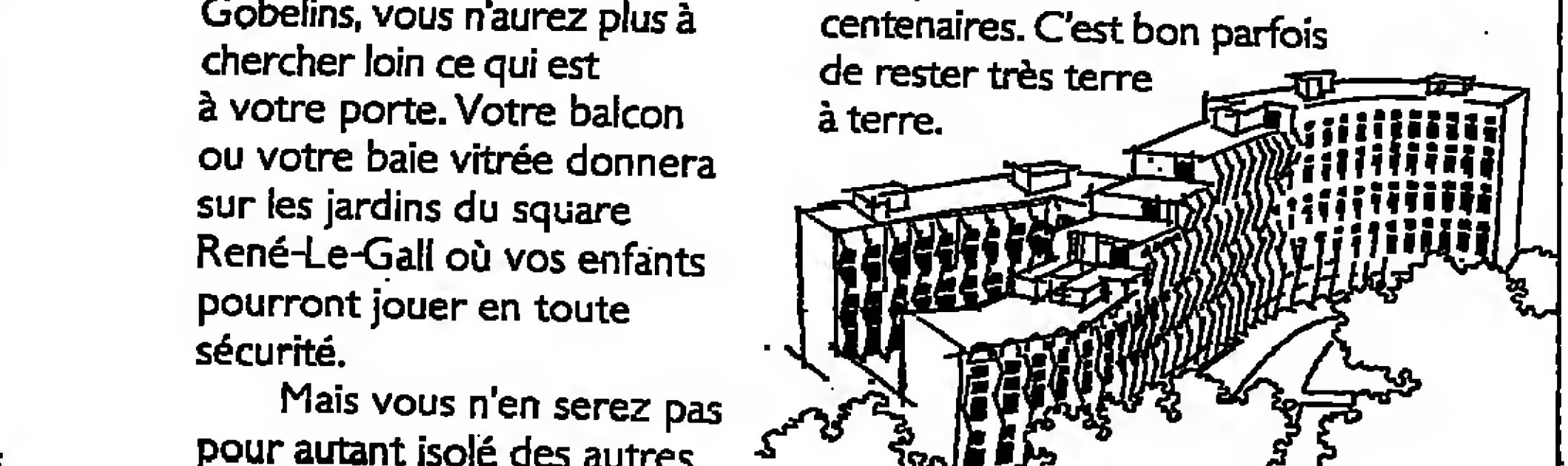
Le Jardin des Gobelins. Pour dominer les arbres, il n'est pas besoin d'habiter très haut.

La résidence du Jardin des Gobelins n'a que 9 étages. Quand on a 35.000 m² d'espace vert autour de soi, on a mieux à offrir qu'une vue panoramique d'un trentième étage.

Demain, au Jardin des Gobelins, vous n'aurez plus à chercher loin ce qui est à votre porte. Votre balcon ou votre baie vitrée donnera sur les jardins du square René-Le-Gall où vos enfants pourront jouer en toute sécurité.

Mais vous n'en serez pas pour autant isolé des autres parisiens : le 5^e arrondissement sera tout près de chez vous.

Demain, au Jardin des Gobelins, quel que soit l'appartement que vous choisirez, de votre balcon ou de votre baie vitrée, vous profiterez des arbres centenaires. C'est bon parfois de rester très terre à terre.



Le Jardin des Gobelins.

17 à 27, rue des Cordeliers, 75013 Paris. Tél. : ALM 98.96.
Bureau de vente sur place. Ouvert lun., jeu., ven., 14 h-19 h - Sam., dim., 10 h-19 h.
Du studio au 6 pièces, livraison fin 1976 - Prix moyen : 5100 le m² (prix révisibles).

SEPIMO LA HENIN

50 من الأهل

SPORTS

TIR

UNE NOUVELLE ARME DE PARCOURS DE CHASSE

A l'occasion de la finale d'une épreuve internationale de tir aux plateaux au parcours de chasse (Grouse Cup-Trophée Vernay-Carron) qui s'est déroulée sur le stand de Bois-d'Arny (Yvelines) les 26 et 27 avril, la firme Vernay-Carron a présenté le dernier modèle de sa gamme. Comme l'avait fait Manufacture il y a deux ans (le Monde du 9 mars 1973), la firme alsacienne s'attaque désormais au marché des armes pour le tir sur pigeon d'arpente, marché essentiellement dominé jusqu'alors par les firmes étrangères.

LES RESULTATS

Trophée toutes catégories : Hebditch (G.-B.), 91/100. National, 1re catégorie : Thieuliet (Ligue du Centre), 90 ; 2e catégorie : Coisson (Pologne), 79 ; 3e catégorie : Dufour (Ile-de-France), 88 ; dames : Mme Dolbe (Ile-de-France), 76.

FOOTBALL. — Le président de la Fédération internationale de football (FIFA), M. Havelange, se rendra officiellement à Pékin du 4 au 7 mai et invitera la Chine à demander son admission à la FIFA. Cette nouvelle a été confirmée à Dakar où se tient la réunion du comité exécutif de la Fédération internationale.

SCIENCES

A l'appel de cellules communistes

UNE CENTAINE DE CHERCHEURS EN SCIENCES HUMAINES DÉNONCENT LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT.

« La politique du gouvernement en matière de recherche, particulièrement en sciences humaines, amène à une insécurité de l'emploi et à une remise en cause permanente des différents centres de recherche. » C'est ce qu'ont notamment pu entendre, lundi 28 avril, à Paris, une centaine de chercheurs en sciences humaines, réunis à l'appel des cellules communistes du Centre d'études sociologiques, de l'Ecole pratique des sciences de l'homme et de la Fondation nationale des sciences politiques. Les participants ont constaté l'accroissement du poids des sciences humaines dans l'ensemble des dépenses de recherche, lié à des contrats « trop souvent définis à partir d'options politiques » et trop dirigés sur la recherche appliquée. Ils ont également dénoncé l'abandon, avec le VI^e Plan, de « secteurs entiers » de la recherche.

MÉDECINE

Un colloque à Paris sur les « maladies de civilisation »

STRESS, DÉTRESSE ET QUALITÉ DE LA VIE

Les « maladies de civilisation » liées aux conditions de vie imposées par les sociétés industrielles existent-elles vraiment ? Le processus du vieillissement est-il accéléré par les tensions et les difficultés des métiers citadins ? Les changements rapides auxquels sont soumis les hommes d'aujourd'hui sont-ils vraiment et plus que les grandes épreuves de jadis, sources d'un « stress » permanent ? Questions auxquelles ont répondu, durant deux jours, les participants d'un colloque consacré, sur l'initiative des Laboratoires Robert et Carrière, « au stress aux maladies de civilisation et au vieillissement ».

Pour le président du colloque, le professeur Hans Selye, de Montréal, qui décrit le « quarante ans le syndrome » engendré par l'effort d'adaptation de l'organisme aux épreuves extérieures, la « définition » de ce fameux « stress » est très large, puisqu'il entend par ce vocable « la réponse de l'organisme à n'importe quelle demande agréable ou désagréable qui lui est faite ».

Les observations du professeur Bourlière (Paris), selon lesquelles à l'âge égal l'équilibre physique et psychique du citadin est meilleur que celui des paysans et la courbe de vieillissement moins rapide, montrent que les bienfaits attribués à « l'air pur des campagnes » et les maux dont on accuse les concentrations urbaines ne sont guère conformes aux données actuelles. En revanche, les modalités du travail, soit parce qu'il impose des épreuves physiques extrêmes (mineurs de fond), soit en raison des tensions nerveuses qu'il implique (travail à la chaîne), influent sur la rapidité de l'usure humaine, et nombre de travailleurs soumis à ces conditions « stressantes » sont « vieux à cinquante ans ».

Le syndrome biologique caractérisant la détresse de l'organisme peut être expérimentalement reproduit, et les résultats obtenus à ce titre par les équipes dirigées par le Laboratoire mondial de référence sur le « stress » de Stockholm sont impressionnants. Comme l'ont montré ses dirigeants, les professeurs Levi et Kagan, des sujets soumis à un effort prolongé, privés de sommeil et maintenus en état de tension nerveuse permanente, présentent, au bout de soixante-douze heures, un ensemble de signes prémoniteurs de l'infarctus du myocarde, y compris :

L'apprentissage de la sagesse

Si les études menées sur les hormones, dites catécholiques, qui préviennent les effets toxiques par induction d'enzymes hépatiques, paraissent intéressantes pour l'avenir, les congressistes sont tous convenus qu'il n'existe aucune substance médicamenteuse permettant de prévenir les effets du stress. Et les fameux « tranquillisants », barbituriques, euphorisants ou autres, dont il est fait, de par le monde, un usage excessif, ne sont eux-mêmes pas dépourvus de toxicité.

C'est donc aux règles de sagesse qu'il faut faire appel pour lutter contre le stress et ses conséquences cardio-vasculaires, telles qu'elles ont été indiquées par le professeur Clouzeau (Paris).

A la notion d'augmentation du produit national brut doit se substituer celle d'amélioration de la qualité de la vie, liée elle-même à un effort radical d'éducation, d'entrepreneurs de l'école, en but d'un véritable apprentissage des capacités d'adaptation de l'organisme. Les règles de la vie communautaire, des mérites de la tension, de l'ambition, de l'agressivité, bref, de la sagesse et de cet « égoïsme altruiste » dont le professeur Selye a fait son nouveau cheval de bataille.

Une telle sagesse peut-elle encore prévaloir dans le monde industrialisé dont le sociologue américain Alvin Toffler a brossé le plus sombre tableau ? Il est probable que les efforts entrepris, en un changement radical des mentalités, pour améliorer la « qualité de la vie » et non plus seulement son niveau, doivent avoir une absolue priorité.

Dr. ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

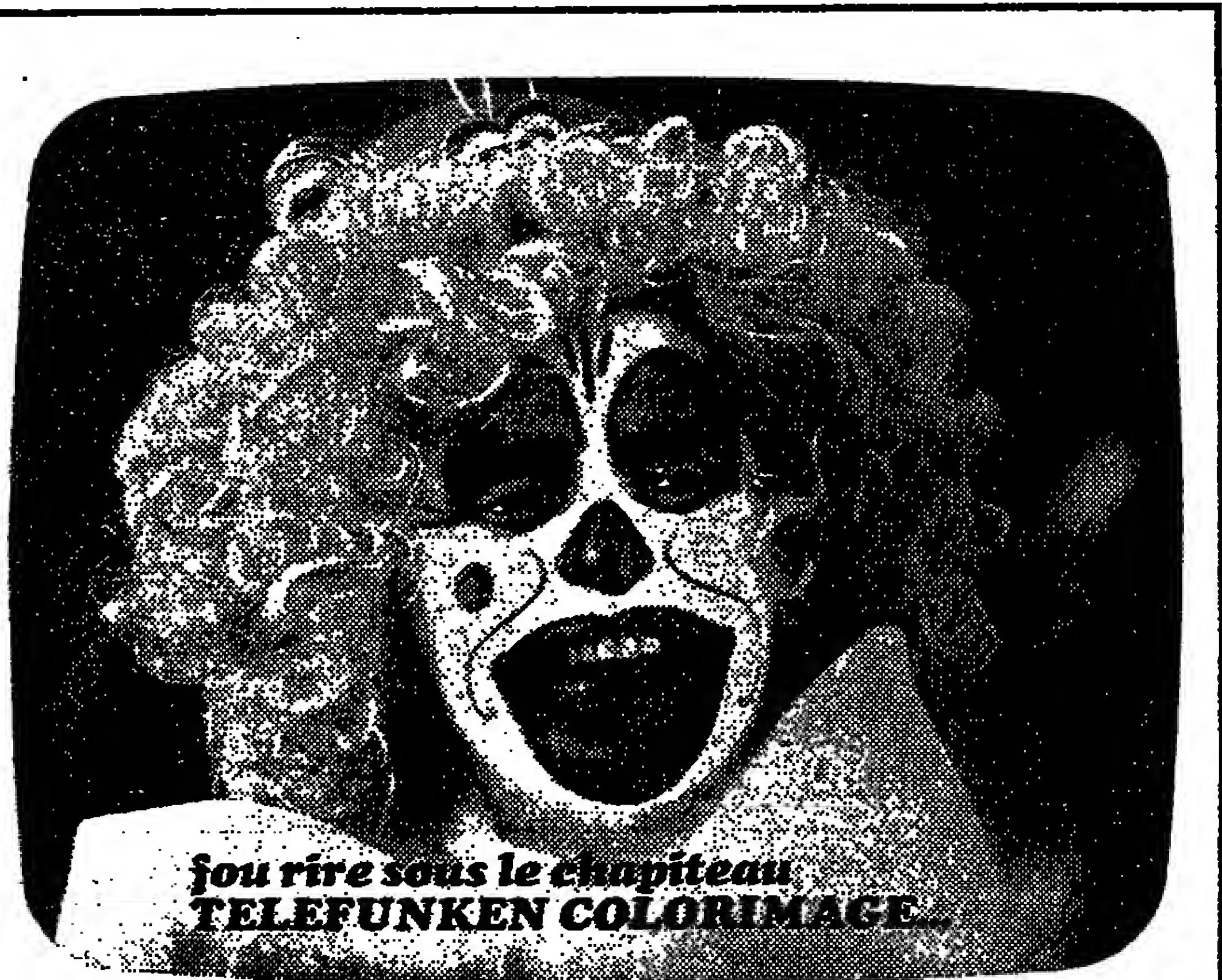
LES ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS A BUT « NON LUCRATIF » PARTICIPERONT PROCHAINEMENT AU SERVICE PUBLIC

Les établissements d'hospitalisation privée à but non lucratif devraient bientôt pouvoir participer au service hospitalier public. Mme Simone Veil, ministre de la santé, a en effet indiqué, mardi 29 avril, à Paris, devant l'assemblée générale de la Fédération des établissements hospitaliers d'assistance privée (F.E.H.A.P.), que le décret d'application à la loi hospitalière du 30 décembre 1970, concernant ces établissements, serait soumis au Conseil d'Etat « dans les prochaines semaines ». Cette mesure

permettra, entre autres, au secteur privé à but non lucratif de participer officiellement aux groupements inter-hospitaliers de secteurs et de régions, et de concevoir à l'établissement de la carte sanitaire.

D'autre part, pour ce qui concerne l'obligation éventuelle pour les établissements participant au service public de faire des interruptions de grossesse, le ministre de la santé a rappelé que la « clause de conscience » devait toujours être respectée : en particulier, l'attitude du corps médical d'un établissement sur ce sujet n'aura pas d'influence au moment de la décision d'accepter ou non cet établissement pour participer au service public.

Il convient de distinguer, comme le fait Mme Veil, la cause de conscience des personnels eux-mêmes d'un évènement global de l'établissement de pratiquer des interruptions de grossesse. La loi précise en effet : « Un établissement d'hospitalisation privé peut refuser que des interruptions de grossesse soient pratiquées dans ses locaux. Toutefois, dans le cas où l'établissement a demandé à participer à l'exécution du service public hospitalier (...), ce refus ne peut être opposé que si d'autres établissements sont en mesure de répondre aux besoins locaux. »



Fou rire sous le chapiteau. TELEFUNKEN COLORIMAGE.

Fou rire sous le chapiteau. Les fontions du cirque. Toute votre enfance qui ressuscite dans un éclat de rire. "Voulez-vous jouer avec moi ?" Pourtant, vous êtes confortablement installé dans votre meilleur fauteuil. Vous êtes sous le Chapiteau... Telefunken Colorimage ! Cette image parfaitement restituée, Telefunken Te longuement mise au point. Pour votre sérénité. Tube 110° extra-plat. Equilibrage des couleurs. Commande "touch-contact" au tableau. Commande électronique à distance. Colorimage : une nouvelle gamme de 8 téléviseurs couleur, dont un équipé en PAL/SECAM. Colorimage de Telefunken : nous nous sommes donnés beaucoup de mal pour que vous n'ayez plus aucun souci.



TELEFUNKEN la couleur sereine. PARIS: ETS A. JOURNO 6, rue Monge 033.46.07; ETS ANDRE LAHAYE 6, rue du pont de Louf 326.44.38; RADIO SERVICE BREA 7, rue Gira 326.90.16; ATHANE ET FILS 15/17, avenue Rapp 555.08.13; COVERO TOURVILLE 8 bis, Av. de Tourville 551.78.80; EUROPE (RF) TELE 51 rue de Miramessnil 286.01.63; HI-FI DELVALLEE 65, bd Haussmann 285.71.51; POINT D'ORGUE 217, rue du lg. St. Honoré 227.93.91; RADIO-COMMERCE 27, rue de Rome 522.14.13; RADIO-PAPYRUS 53, bd Magenta 208.31.85; CIBOT-TELEVISION 136, bd Diderot 346.63.76; METATEX 63, rue de Lyon 343.57.38; HIF 105, bd Bercy 828.85.35; MARCILLIUX S.A. 55, rue de la Gaîté 033.11.16; TELE MENAGER PLAISANCE 233, rue d'Alésia 532.98.38; EQUIP. MENAGER VARTAN 170, rue Lacombe 532.90.93; STE NOUVELLE RADIOLEC 3, rue des Favorites 828.73.34; RADIO-KLEBER 33, rue Boissière 727.12.10; ETS RIEFF 184, bd Pasteur 380.45.86; TECHNIQUE SELECTION 70, Pl. du Dr Lablignols 827.80.16; ELECTRO FAMILIAL 32, bd Barbès 076.60.80; RADIO VERSIGNY 2, rue Versigny 606.90.58; TELE MENAGER LEPIC 18, rue Lepic; TELE POP MUSIC 10, Av. J. Jaurès 607.32.02; RADIONETTE 87, rue d'Avron 307.40.66; TELE DAVOUT 107, bd Davout 787.48.56; TELE-GAMBETTA 1, avenue Gambetta 638.30.68; AUBERVILLIERS; TELE-COCHENNEC 82, rue Cochenne 352.67.67.

Renovation... YENSEIGNANTS... 15 MAI...

arbres. it.

Venez habiter le Jardin des Gobelins: les vieux monuments sont des voisins très silencieux. Au Jardin des Gobelins, votre seul vis-à-vis sera le Garde-Meuble National (monument classé), et la Manufacture des Gobelins (site protégé). Et, quand on sait de nos jours ce que valent les vieilles pierres, on n'est pas prêt de les détruire. Quel que soit l'appartement que vous choisirez, de votre balcon ou de votre baie vitrée, vous profiterez de 35.000 m² d'espace vert. Au Jardin des Gobelins, vous choisirez entre des appartements classiques où les pièces sont indépendantes les unes des autres, et des appartements nouveaux où vous pourrez transformer les structures de votre univers quotidien. Venez habiter le Jardin des Gobelins : aujourd'hui, c'est le silence qui vaut de l'or. Le Jardin des Gobelins. 17 à 27, rue des Cordeliers, 75013 Paris. Tel. : ALM 98.98. Bureau de vente sur place. Ouvert lun. - jeu. ven., 14 h - 19 h - Sam., dim., 10 h - 17 h. Du studio au 6 pièces, livraison fin 1976 - Prix moyen : 3100 le m² (prix revisables).

A HENIN

JUSTICE

A GRENOBLE

Des magistrats et des avocats apportent leur soutien à plusieurs centaines de personnes victimes d'une vaste escroquerie au crédit

Grenoble. — Des consommateurs mecontents ont manifesté, samedi 26 avril, aux abords du palais de justice de Grenoble, pour protester contre les insuffisances de la réglementation en matière de crédits, insuffisances mises en relief par une affaire d'escroquerie (quatre cents victimes) dans la région Rhône-Alpes. Préparée par l'Association syndicale des familles et trois autres organisations de consommateurs (Fédération des familles de France, Union féminine civique et sociale, Union

départementale des associations familiales), cette manifestation avait reçu le soutien C.G.T. ainsi que celui du Syndicat de la magistrature et du Syndicat des avocats de France, dont les orientations sont proches du programme commun de la gauche.

Une délégation a été reçue par le procureur général près la cour d'appel, M. André Tremaux, auquel a été remis le texte d'une motion destinée au garde des sceaux. Au

cours de la réunion d'information qui précéda le défilé, le représentant du Syndicat de la magistrature, constatant que dans l'affaire en question la balance de la justice avait une fois de plus penché du côté du plus fort, a indiqué que les buts de l'action engagée par les organisations de consommateurs rejoignent « les objectifs prioritaires du Syndicat de la magistrature », à savoir une justice accessible à tous et égale pour tous.

Dans l'affaire qui mobilise aujourd'hui les organisations de consommateurs, le scandale est au second degré, car si la justice est directement mise en cause, elle a fonctionné à cette occasion dans le respect le plus strict des règles de droit. Ce faisant, elle a, toutefois, encouru de modestes justiciables. Pour l'un des magistrats, membre du Syndicat de la magistrature, il y a là « une démonstration parfaite que la justice peut dans le plus parfaite légalité engendrer l'injustice ».

L'origine de cette affaire : la faillite en 1973 d'une S.A.R.L. de La Tour-du-Pin (Isère) — la société Marlinge (1) — spécialisée dans la commercialisation de meubles et des articles ménagers. La comptabilité de l'entreprise est épluchée à cette occasion et l'on découvre un « trou » de deux millions réalisés à partir d'une vaste escroquerie au crédit. La méthode est simple : la société emploie des démarcheurs qui, n'ont ni m ni t dans l'Isère et la Drôme, proposent à domicile des contrats de location-vente pour des articles de la société Marlinge.

La clientèle est choisie dans les quartiers populaires ou au fond des bourgades des départements : familles nombreuses, retraités, immigrés... qui se laissent parfois séduire par l'offre et acceptent de s'endetter pour le meuble ou la machine à laver le linge dont ils rêvent. Naturellement, leur situation financière est modeste. Les vendeurs le savent et partent aussitôt de crédit de finance-

ment : « Ne vous préoccupez pas de ça. Signez ce contrat et on se charge de vous l'obtenir. » Presque toujours les démarcheurs de la société s'arrangent pour faire signer en blanc deux et même trois contrats de financement « au cas où ce ne marcherait pas avec la première société... ».

La société Marlinge remplissait ensuite des formulaires, profitant pour doubler le prix du canapé ou ajouter en prime un réfrigérateur couleur, soit en utilisant le même contrat, soit en répartissant les fausses commandes sur deux formulaires. Naturellement les échéanciers adressés par les sociétés de crédit (Crédit-caution et Cetelem en particulier) ne correspondaient pas à la demande originale du client. « C'est une erreur, ne vous inquiétez pas », écrivait simultanément la société Marlinge en s'empressant d'envoyer l'un de ses mandataires récupérer le carnet de crédit.

Lorsqu'en 1973 la « machine à escroquer » se bloqua brutalement, les sociétés de crédit se retournèrent contre les clients de la société Marlinge dans le but de récupérer leurs créances. Nombre de ses clients — pourtant certains d'avoir réglé la totalité de leurs achats par des versements réguliers à la société Marlinge — s'entendirent réclamer de nouvelles sommes équivalentes ou souvent supérieures à celles déjà payées pour un réfrigérateur ou une salle à manger dont ils n'avaient jamais vu la couleur. Malgré l'injustice flagrante que constituait ce recours, une ordonnance de référé rendue le 26 avril 1974 à la demande des créanciers par le président du tribunal de grande instance de Bourgoin autorisa les sociétés de crédit, à

poursuivre « individuellement » leurs débiteurs. Ces poursuites furent engagées pour la plupart devant le tribunal de commerce de Lyon, qui, sans sourcilier et dans le respect des pratiques commerciales, prononça des jugements assortis de l'exécution provisoire, formule qui permet à la société de crédit d'exiger le paiement immédiat des sommes réclamées et d'engager éventuellement la procédure de saisie en dépit des recours en appel.

La peur du tribunal

Dans les foyers modestes, à la surprise un peu gênée de la première sommation — « On ne va pas nous faire payer une deuxième fois ! » — succéda la crainte d'une éventuelle condamnation par un tribunal, et la peur de frais encore plus élevés. Nombreux, semble-t-il, furent ceux qui se plaignirent devant la première assignation émanant de l'une des sociétés de crédit. Un fonctionnaire municipal de Saint-Martin-d'Hères, près de Grenoble, a ainsi versé pour mettre fin aux tracasseries qu'on lui faisait, trois fois le montant d'un canapé qu'il avait réellement commandé et effectivement payé. Il a avoué qu'il avait été « pris de panique » en apprenant qu'il était cité devant un tribunal.

Engagés individuellement contre des victimes défavorisées à tous les points de vue et dispersés sur deux départements au moins, les conséquences de l'affaire Marlinge auraient pu en principe ne pas soulever de vagues. Mais des magistrats et des avocats qui participent depuis l'automne dernier à une expérience de création dans les quartiers populaires de « groupes multiprofessionnels de

défense juridique et sociale » eurent vent des poursuites engagées contre certains habitants et les jugèrent, après examen, parfaitement « scandaleuses ».

L'Association syndicale des familles de Grenoble accepta de constituer un dossier et réussit à retrouver une trentaine de victimes de l'affaire Marlinge. Si pour certains les jugements sont définitifs et ont parfois été exécutés, il n'en est pas de même pour les autres. Ce sont les consommateurs abusés que les organisations de défense veulent essayer de mettre à l'abri des retombées de cette escroquerie. C'est aussi pour elles et pour les syndicats qui les soutiennent l'occasion de dénoncer une justice qui n'a aucun égard pour les faibles, une justice qui reste pour eux « à la cour de dire si cette confiance était ou non fondée. »

Ceux qui ont fait les frais de cette ruse, que le visage de M. More ne laisse pas à priori soupçonner, et en ont été les premiers surpris, furent les dirigeants de la société anonyme Compagnie des freins et signaux Westinghouse, M. Félix Le Norcy, qui en fut le président-directeur général jusqu'en 1971, et Henri Potez, directeur général adjoint à l'époque des faits, et ceux de la société Usines de Bruyère, MM. Léon Lazar, Christian Billel et Georges Marx. Les deux premiers plaident coupables — comme ils l'avaient fait l'année dernière devant le tribunal — ou plus exactement indiquent que, pour les besoins d'une caisse noire, il fallait sortir de l'argent et qu'on en sortit une somme totale de 97 736 F.

Pour cela, à partir du printemps de 1968, il avait demandé à l'intermédiaire, M. Ruchon, par lequel passait la Westinghouse pour

L'affaire des fausses factures en appel à Lyon

On ne badinera pas avec la cour

De notre correspondant régional

Lyon. — La cour d'appel sera pour le moins aussi vigilante et exigeante que l'avait été le tribunal. C'est ce que prouvent se dire les magistrats, constatant que dans l'affaire dite des fausses factures de Lyon, qui se retrouvent devant elle, soit parce qu'ils l'ont eux-mêmes voulu, soit parce qu'ils ont été contraints par des appels à minima du parquet.

Dès l'examen du premier dossier — car sans même qu'il ait été indiqué le sort réservé aux conclusions liminaires déposées le 28 avril, on est passé, le lendemain, à l'examen du fond. — Il est clairement apparu que la président, M. Jacques More, serait un interlocuteur difficile, ne mâchant pas ses mots, invitant les uns et les autres à « ne pas tourner autour du pot », et montrant surtout qu'il avait étudié et parfaitement assimilé, non seulement le dossier proprement dit, mais encore les notes d'audience du débat de première instance. En mesure de déceler de la sorte les variations, les repentirs ou les atermoiements, il a signifié qu'il éprouvait peu de goût pour de tels exercices.

Au président-directeur général qui invoque, pour justifier sa méconnaissance de certaines réalités, la confiance qu'il mettait en ses collaborateurs, il a déjà rétorqué : « Oui, je sais, dans tous ces dossiers, tout le monde faisait confiance à l'autre. Eh bien, ce sera à la cour de dire si cette confiance était ou non fondée. »

Ceux qui ont fait les frais de cette ruse, que le visage de M. More ne laisse pas à priori soupçonner, et en ont été les premiers surpris, furent les dirigeants de la société anonyme Compagnie des freins et signaux Westinghouse, M. Félix Le Norcy, qui en fut le président-directeur général jusqu'en 1971, et Henri Potez, directeur général adjoint à l'époque des faits, et ceux de la société Usines de Bruyère, MM. Léon Lazar, Christian Billel et Georges Marx. Les deux premiers plaident coupables — comme ils l'avaient fait l'année dernière devant le tribunal — ou plus exactement indiquent que, pour les besoins d'une caisse noire, il fallait sortir de l'argent et qu'on en sortit une somme totale de 97 736 F.

Pour cela, à partir du printemps de 1968, il avait demandé à l'intermédiaire, M. Ruchon, par lequel passait la Westinghouse pour

vendre à la société Usines de Bruyère ses déchets non ferreux, de se faire payer en espèces, du moins pour partie. Bref, la compagnie Westinghouse entendait vendre sans facture. Mais comme la société Usines de Bruyère avait besoin de factures pour sa comptabilité, M. Ruchon s'adressa pour les établir aux fameux facturiers lyonnais Georges Lièvre et Jean-François Dagand.

La grande question dans cette affaire, c'est de savoir si la société Usines de Bruyère s'est présentée à l'opération d'une façon consciencieuse ou non. Ses dirigeants, en tout cas, plaident l'innocence, la niaiserie même. « Je suis naïf, mais honnête », s'est écrié à plusieurs reprises M. Billel.

Le tribunal avait condamné tout le monde à dire vrai, modérément, de un à trois mois de prison avec sursis, accompagnés d'amendes allant de 10 000 à 30 000 francs. M. Audebert, dans son réquisitoire, a approuvé cette modération et demandé, par conséquent, confirmation des peines prononcées en première instance. Sa défense, avec M^{rs} Rambaud et Joblois pour la société Westinghouse et M^{rs} Max Botteu et Conlaud pour la société Usines de Bruyère, a été nouvelle haïnie pour obtenir au moins la relaxe du délit d'abus de biens sociaux, puisque, en ce qui concerne notamment Westinghouse, il fut expliqué que les sommes de la caisse noire n'avaient d'autre but que d'obtenir par le versement de quelques « pots de vin » des marchés et d'être ainsi en mesure de concurrencer les firmes allemandes et italiennes de la même compagnie Westinghouse.

Mais déjà avait commencé le temps des redites.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

● Dans l'affaire du prix Brade abattue, le juge Michel, premier juge d'instruction à Paris a prononcé une nouvelle inculpation mardi 29 avril. Celle-ci vise M. François Di Martino, quarante-trois ans, sans profession, transféré de Marseille, qui a été écroué à la Santé. L'inculpé a reconnu avoir accepté de faire encaisser des bordereaux gagnants du tiré par son beau-frère, M. Eugène Ferrero, actuellement détenu à Fresnes. Ces bordereaux auraient été établis par M. Vincent Ascione, ruséusement abattu le 13 mars 1974, à Marseille.

D'autre part, à Toulon, les policiers de la brigade des jeux ont appréhendé, dans l'après-midi du 29 avril, deux personnes qui servaient d'intermédiaire entre le « cerveau » de l'affaire, dont l'identité n'a toujours pas été révélée, et les parieurs ; il s'agit de MM. Raymond Giroud et Alain Bellicari.

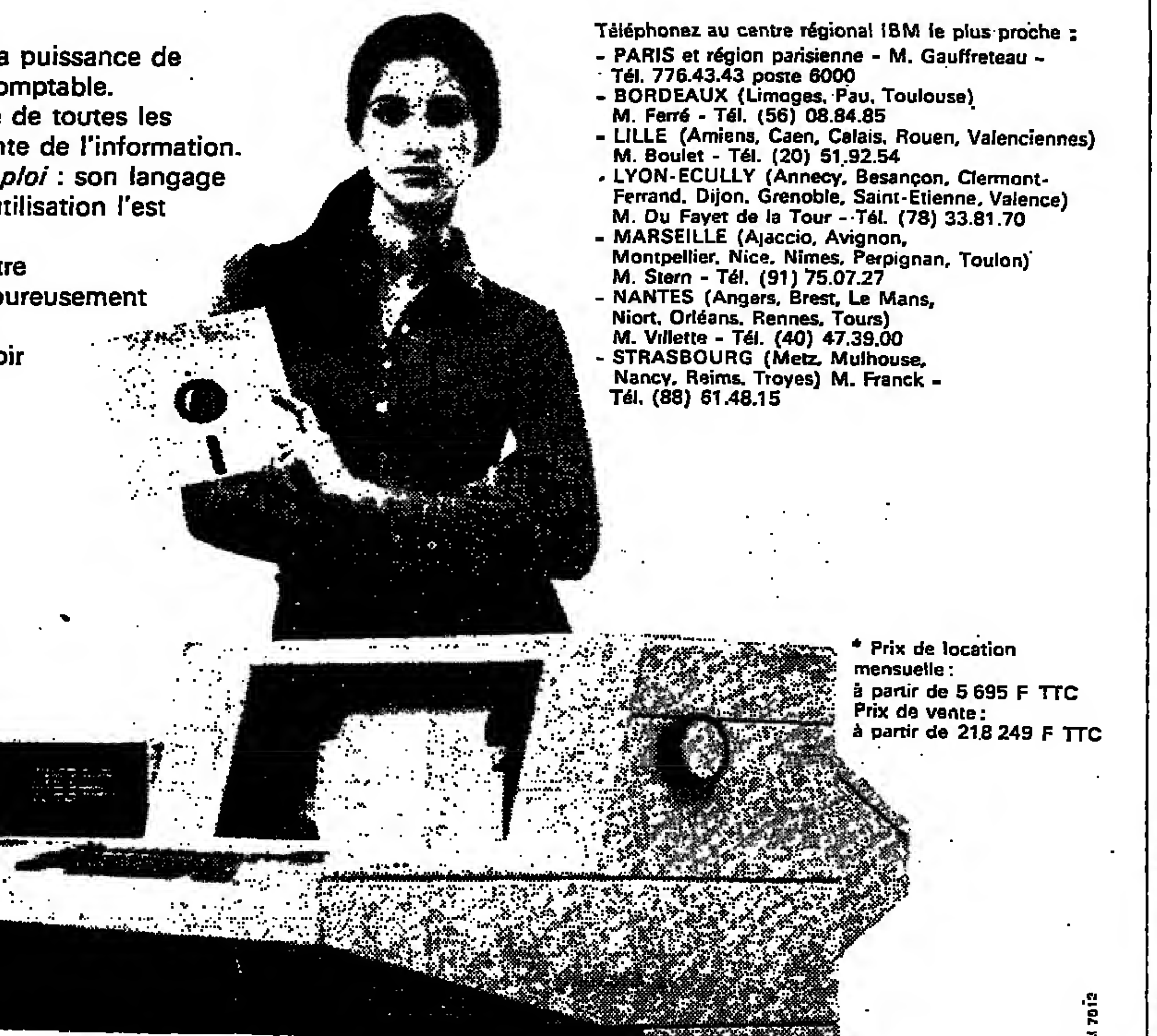
le nouvel IBM 32...

... un véritable ordinateur à partir de 4746 F (ht)* par mois.

L'ordinateur IBM 32... Le voici. Il réunit, en une seule machine compacte, la puissance de l'ordinateur et la simplicité de la machine comptable. C'est un ordinateur à part entière, doté de toutes les fonctions nécessaires à une gestion cohérente de l'information. Priorité a été donnée à sa facilité d'emploi : son langage de programmation est simple, son mode d'utilisation l'est aussi. Son installation est facile. Oui, le 32 peut être l'instrument de votre progression : il vous aidera à gérer plus rigoureusement vos affaires, à réagir plus rapidement aux fluctuations du marché, et surtout à avoir une vue d'ensemble sur la marche de votre entreprise.

Téléphonez au centre régional IBM le plus proche :
- PARIS et région parisienne - M. Gauffreteau - Tél. 776.43.43 poste 6000
- BORDEAUX (Limoges, Pau, Toulouse) - M. Sien - Tél. (56) 08.84.85
- LILLE (Amiens, Caen, Calais, Rouen, Valenciennes) - M. Boulet - Tél. (20) 51.92.54
- LYON-ECULLY (Annecy, Besançon, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Saint-Etienne, Valence) - M. Du Fayet de la Tour - Tél. (78) 33.81.70
- MARSEILLE (Ajaccio, Avignon, Montpellier, Nice, Nîmes, Perpignan, Toulon) - M. Sien - Tél. (91) 75.07.27
- NANTES (Angers, Brest, Le Mans, Niort, Orléans, Rennes, Tours) - M. Villette - Tél. (40) 47.39.00
- STRASBOURG (Metz, Mulhouse, Nancy, Reims, Troyes) - M. Franck - Tél. (88) 61.48.15

IBM pour les petites entreprises comme pour les grandes
Division des Systèmes de Grande Diffusion
Soc 2007 M - BP 82 - 75021 PARIS CEDEX 01



FAITS DIVERS

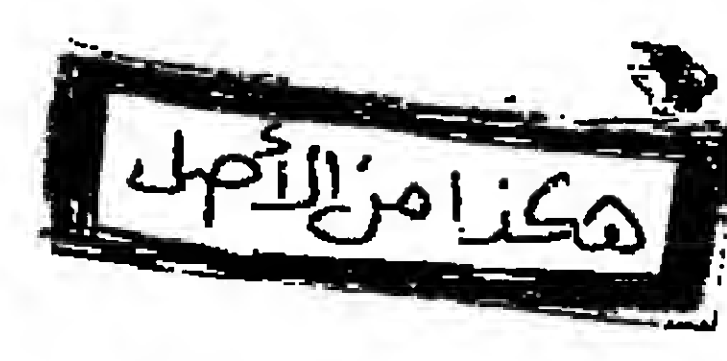
Le suicide d'un artisan

PLUS D'AUTRE SOLUTION...

Depuis plusieurs mois, M. Robert Bonnyron, un artisan tailleur de la rue de Richelieu à Paris, est sommé de verser un arriéré d'impôts de 30 000 francs. En dépit de la solide réputation qu'il s'est faite depuis près de trente ans, sa clientèle — médecins, avocats, pasteurs — devient chaque année moins nombreuse. Comme beaucoup de ses confrères, M. Bonnyron était sans illusions sur l'avenir de la profession. Le 30 janvier dernier, un huissier établit un procès-verbal de saisie des meubles et outils de travail. Le 24 mars, M. Bonnyron reçoit une première signification de vente. Après de nombreuses démarches, il tente de faire différer la décision, mais en vain. Les services fiscaux exigent le paiement immédiat d'une somme de 18 000 francs. La saisie est fixée au 23 avril. Dans une lettre adressée à son avocat, M. Bonnyron déclare qu'il a quitté son atelier, entraînant chaque jour d'y voir apposer les scellés. Il ajoute : « J'y retournerai, mais ce sera pour la dernière fois. Je n'ai plus d'autre solution. »

Lorsque, le 23 avril, l'huissier et le délégué de l'hôtel des ventes se présentent au 46 de la rue de Richelieu, M. Bonnyron est là, au milieu de son atelier. Il s'est pendu. Il était âgé de soixante-huit ans.

● Le meurtre de l'épouse du trésorier-payeur général d'Auvergne. — Un jeune homme, âgé de vingt-cinq ans, M. Alain Lambert, récemment arrêté à Lyon pour un vol de vélomoteur, s'est accusé, mardi 29 avril, du meurtre de Mme Marie-Hélène Casenave, épouse du trésorier-payeur général d'Auvergne, tuée le 19 février dernier près d'un village du Puy-de-Dôme. M. Lambert a donné des détails qui ont troublé les policiers. Toutefois, ces derniers continuent leurs recherches. M. Alain Lambert est considéré comme un mythomane.



Le Monde

DES ARTS ET DES SPECTACLES

Deux expositions à Paris

LES HEUREUSES SURPRISES DE L'ARCHITECTURE PALLADIENNE

LES maquettes palladiennes de Viçence sont devenues, en deux ans, mondialement célèbres. Elles circulent de capitale en capitale, comme des marionnettes en tournée, avec un succès de curiosité pareil à celui que l'on réserve aux vedettes, et en provoquant une espèce de stimulation culturelle, un enrichissement prolongé, qui sont d'ordinaire le fruit des grandes expositions réussies. Ces trente petits chefs-d'œuvre d'ébénisterie donnent une haute idée des capacités de l'artisanat italien dans un domaine où il a toujours excellé. En engageant un grand plan de fabrication destinés à fournir, après quelques années, le matériel nécessaire à un musée permanent de l'œuvre de Palladio en miniature — qui se verra dans le hall de la basilique en 1980, — les autorités de Viçence ont pris une option originale et courageuse sur l'avenir. Tout indique qu'il sera en passe de réussir.

C'est à la chapelle de la Sorbonne que les maquettes ont été déposées. On sera surpris de voir à quel point les pilastres corinthiens et les robustes corniches de Lemercier s'accroissent de ces bijoux de bois et se servent bien. Il y aurait un « dialogue des morts » savoureux à écrire à propos de cette rencontre entre le maître italien (mort en 1580) et l'architecte de Louis XIII (né en 1585) pensé par Rome mais non par Venise et adepte d'une tradition qui ne voulait pas entendre parler de Palladio. L'espace intérieur de la chapelle, si bien approprié, sert à merveille les modèles qui condensent les inventions de l'Italien : un jeu de papiers et de panneaux compose un parcours plus concentré qu'à Viçence, mais avec l'axe d'une belle gradation de coupole en coupole enlaidissant la scène funéraire de Richelieu. Cette mortification sur l'effort si curieux de paysage liturgique qui est l'un des charmes de l'expérience. C'est Michelozzi qui a imaginé ces modèles.

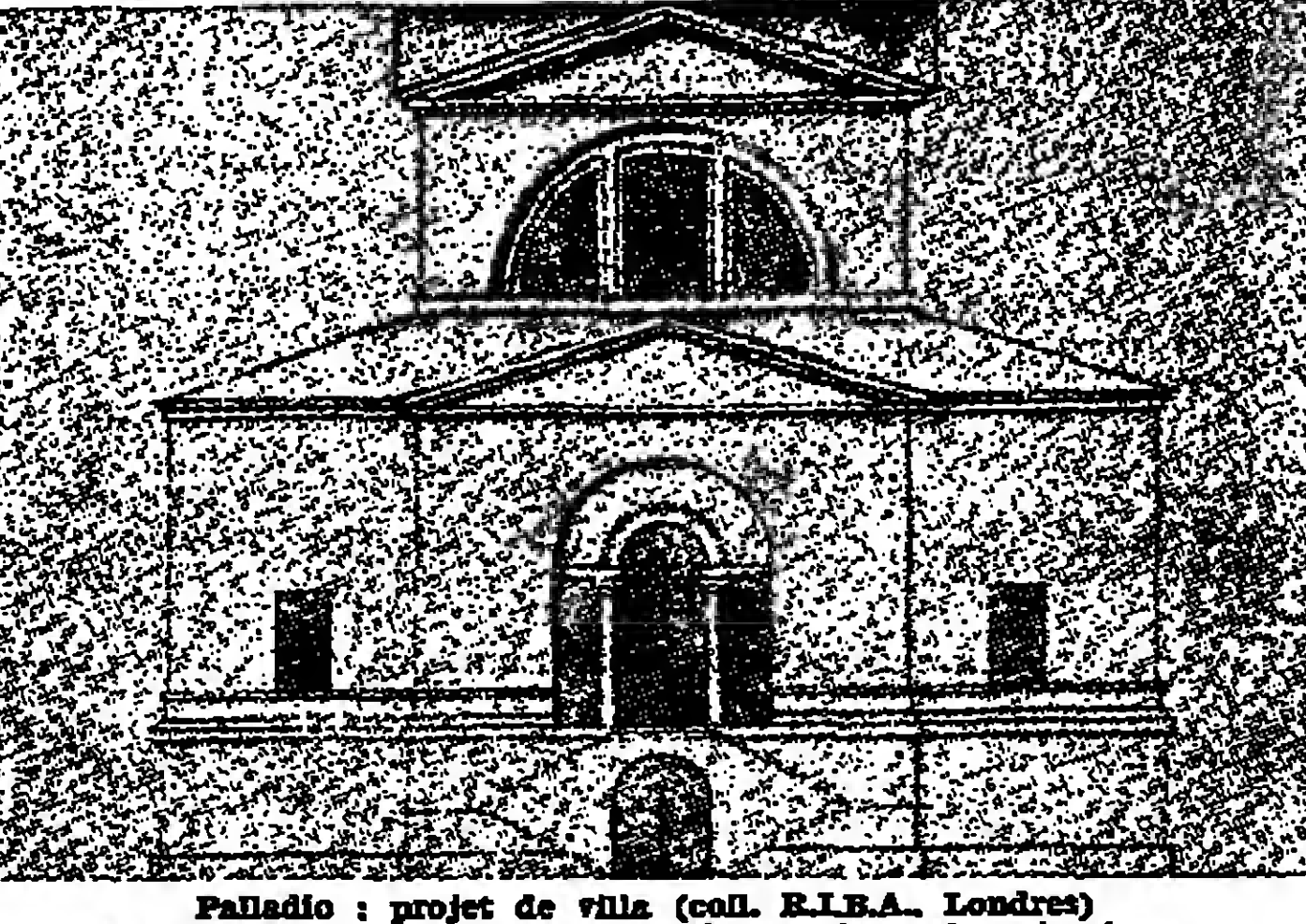
On a là six villas, trois églises, trois palais... un quart, à peu près, de l'œuvre. Le spectacle est à plusieurs faces et trois impressions se mêlent. D'abord celle du survol,

comme d'un hélicoptère, permettant d'apprécier la géométrie des volumes — et, comme chacun sait, un est ici au comble de la mathématique architecturale : cubes, arêtes vives, embêtements, enfilades, rythmes répétés au métronome. Chaque maquette explicite l'ordre « mental » dont procède l'édifice, et d'autant plus vivement que plusieurs n'ont pas abouti : la villa Trissino au centre, prodigieusement révélatrice, n'a guère dépassé le dimanche du terrain, sur un petit rempart des monts Euguriens. La longue villa Emo surgit ainsi avec l'éclat de ses « baroques » (des communs agricoles) comme enfilées dans le bloc central.

On bénéficie, en second lieu, du privilège d'Asmodée : les maquettes ouvrent permettent le coup d'œil surprenant sur l'intérieur devenu accessible à la curiosité par la vertu analytique de la coupe. À quel se mêle enfin le sentiment qu'on est en position de dialoguer avec l'architecte, comme pouvait le faire le commanditaire : le pouvoir de la maquette est d'inventer, plus que le dessin, à examiner l'agencement de l'œuvre dans le détail des articulations, le jeu des modénatures, le système des proportions... comme si l'on pouvait encore intervenir. L'irréversibilité de la construction finale ne s'imposant pas, l'illusion n'a pas romanesque de communiquer avec l'artiste est d'autant moins absurde que dans plusieurs cas les maquettes présentent soit une œuvre qui n'a jamais été construite : celle de la villa de Trissino dont le gigantesque développement de 120 mètres est resté un rêve, ou la petite « villa » tirée d'un dessin (de Londres), soit une œuvre qui n'a pu être qu'en partie réalisée, comme la villa Saragno, au nord de Viçence, qui n'a qu'une demie-cour à colonnes et muriques — déjà bien éloquent, il est vrai — sur trois. En fait, la fabrication des maquettes a révélé plus d'un désaccord entre l'œuvre réalisée et le relevé donné par Palladio lui-même dans son recueil des quattro libri en 1570 ; des « variantes » pour telle percée, telle conclusion... ont donc dû être pré-

A la découverte des Palladiens français

L'étrange — et le fascinant — avec Palladio, c'est que son œuvre, intimement liée au petit monde de la Vénétie, a bénéficié d'une extraordinaire extension cosmopolite. Le cas est à peu près unique. Toute la complexité de l'architecture européenne avec ses buts élevés, ses obsessions, ses retours sans décalages... apparaît, même dans une histoire rapide du Palladianisme. Autour de 1800, dans cette province de Venise que Napoléon donne à l'Autriche, les villas sans nombre commencent à se doter de grands, tandis qu'en Italie d'enthousiasme leur parti aux deux extrémités de l'Occident, dans le Maryland et autour de Pétersbourg. On a là, sans conteste, une des composantes les plus explicites du patrimoine international. Louis Hautecœur l'a bien indiqué autrefois. Mais depuis une quinzaine d'années, on s'est préoccupé plus soigneusement un peu partout de l'intérêt de ce large mouvement qu'on est convenu d'appeler « néo-classique ». Comment faire, sinon en dépassant thèmes et motifs, à référence explicite ? Le pavillon de Mlle Carotie — une actrice, rivale de la Guimard — à la Chaussée d'Antin (1778), tiré des archives nationales, est une variation de Brongniart sur la Rotonde ; dans une église d'Yvetot-et-Loir, un



Palladio : projet de villa (coll. R.E.A. Londres). Rale « scellienne » au centre ; fenêtre « thermique » à l'étage.

architecte, à peu près inconnu, Vestier compose une façade dure, frappante, et donne au confessionnal la forme de la « scellienne », ce dessin d'architecture à trois temps adopté et généralisé par Palladio. La laiterie de Méryville, dans le parc de Jeurra, par Bélanger (1785) et l'église de Bercy (Chailion, 1823) présentent un jeu typique des frontons. Le petit amphithéâtre du Jardin des plantes par Molinos (vers 1780 ?), les châteaux de Bordelais — qui, ceux qui ont donné leur nom aux grands crus, — les monuments grandiloquents de l'Empire, les projets sérieux, un peu régionaux, de la Restauration... Tout prend place ici en raison des combinaisons de formes, des partis, des solutions concrètes : masses, pontifical, qui attestent une référence incontestable à l'Italie.

On est ici au-delà des changements politiques et sociaux, comme on est au-delà des différences nationales. Les exigences architecturales se situent sur un plan plus général et peut-être plus profond. Ce qui peut intriguer le sceptique, ce sont les sources de cette mode : modèles palladiens, soit, mais observés comment ? À partir de relevés faits en Italie, à partir des publications d'estampes et des recueils gravés, à partir des imitations, et surtout des copies si précoces élevées par Lord Burlington et Kent ? Tous les cas existent, et il n'est rien de plus intéressant qu'il y a beaucoup plus d'études directes par des architectes français qu'on ne le pense habituellement, de Robert de Cotte à ce fou de Lequeur, dont les variations maniaques ont droit à un cabinet amusant. L'important, c'est de saisir comment un parti architectural : les volumes à arêtes franches, la colonne tirant de haut en bas tout l'édifice... ou un motif aussi simple que le « pilastre », adopté là, repris, retravaillé, devient le ferment d'un grand style ; ce style un peu laborieux, si l'on n'y voit que le « retour à l'antique » et le « culte de la raison », se distingue tout de suite par la volonté de géométrie, la scandance nette, la rigueur dans la réduction de l'ornement. Il s'agit de l'imagination et il suffit de voir pour le comprendre les fronts épurés à base de stries, les fronts prévus pour Le Havre et pour Nantes, à côté du vaste projet solennel de V. Louis pour Bordeaux. Et tous ces théâtres — présentés à l'Orangerie, au fond de la charmante cour de l'hôtel Sully — montrent les prolongements et finalement l'infusion de l'éclectisme sur les grands partis.

ANDRÉ CHASTEL

* Maquettes des œuvres de Palladio (modèles réduits au 1/30^e, Maison Ballier, Seine), chapelle de la Sorbonne, 2, rue de la Sorbonne.
* L'influence de Palladio en France, Hôtel de Béthune-Sully, 62, rue Saint-Antoine (à partir du 2 mai).
* Un numéro spécial de la revue « Les Monuments historiques » contient les deux catalogues. La documentation présentée à l'hôtel Sully est l'œuvre de Mlle Mallet et M. Moeur et de MM. P. Duboy, M. Gallot, J.-P. Moulleux, D. Babin.

LA MORT DE DANTON

mise en scène par Bruno Bayen

Büchner, le révolutionnaire déçu

« PLUS on reconstruit minutieusement l'histoire, écrit Klossowky, plus on obtient un effet fantasmagorique. Dans sa mise en scène de « La Mort de Danton » — deuxième spectacle de l'Atelier de Chailion — Bruno Bayen cherche à obtenir une vérité historique en reconstruisant un monde intérieur. Les personnages existent au présent, venus du passé, des doutes et des anxiétés de Büchner. »

Büchner, dit Bruno Bayen, a le complexe du fuyard. Militant dans un mouvement de gauche, poursuivi, il écrit la pièce en cinq semaines pour trouver l'argent qui permet de partir à Strasbourg, mais presque tous ses amis sont en prison. En 1835, un drame historique est un acte de propagande, une manière de combattre le théâtre idéologique, l'idéologie. Cependant, déjà en 1832, Büchner reconnaît : « Tout ce n'est qu'une comédie, le roi et les chambres » gouvernement, le peuple applaudit et poie. »

Révolutionnaire déçu — étant bien entendu que, même déçu, il reste révolutionnaire, — Büchner utilise le moment de l'histoire pour développer une suite d'allégories, pour traiter de son temps, de sa situation personnelle. »

Sur scène, des étudiants allemands s'enchaînent dans un unique décor (de Michel Milkom). Décor d'antiquaire brûlé, montagne imaginaire éclairée de reflets cuivrés, sombre féerie de gravure romantique qui aurait pu se trouver sur le mur devant lequel Büchner écrivait « la Mort de Danton », et qu'en levant les yeux il zébrerait d'éclairs blancs, peuplé d'apparitions. Ainsi seraient venus à lui, ainsi viennent vers nous Saint-Just, Camille Desmoulin, Lucile, Héralut de Sechelles, Robespierre, le peuple, Danton... »

Büchner, dit Bruno Bayen, regarde les bouleversements accomplis par la « Grande Révolution », compare les événements dans lesquels il est engagé, se sent pris dans un creux de l'histoire, c'est par là que nous sommes reliés à la pièce. Le creux de l'histoire est un aveuglement. En de telles périodes, on voit le retour d'appels à la jouissance, à la révolution dans la vie privée. La déception conduit à rejeter le politique



Projet d'entrée d'un aménageur névrosé pour la mort de Danton.

pour l'esthétique de la politique, à confondre la mode et l'histoire, à épouser le reflet de la réalité, à adopter une attitude de dandy. »

Gérard Rabard montre un Danton nerveux, dardant réfugié dans un lourd manteau de fourrure blanche qui ne le protège pas des onguisses de l'échec. « Révolutionnaire déçu », perdu, démissionnaire dès le premier instant de la pièce, il n'a plus, semble-t-il, rien à espérer, rien à défendre. Les événements l'ont dépassé, il le sait, l'accepte avec une morgue masochiste. Son procès est un déclin personnel, une blessure de l'histoire. Il jette des mots qui ne résoudent rien, n'offrent rien, des mots pour la beauté, pour l'intelligence des phrases.

Il faut que Marx arrive

« Le confondre avec Büchner, déclare Bruno Bayen, serait faire preuve de psychologisme. » Pourtant Danton exprime les ambiguïtés, la culpabilité de l'auteur. En retour, Robespierre — dont le texte est tout entier pris à l'histoire — possède l'implicite force d'une conviction sans faille. Alain Ollivier, dur et lisse comme une pierre polie, et tout aussi indéstructible, animé par une terrible volonté, machine programmée pour une seule ligne d'action, domine les hommes, à l'exception de Saint-Just. Mais Saint-Just possède l'implicite force de l'abstraction. Il n'est pas théoricien, il est théorie. Il intervient comme modèle du révolutionnaire idéal, Christian Rist, épique élégant et grave, dont le regard transparent laisse voir une lumière d'ailleurs, lui apporte la grâce d'un archange de glace. Büchner — qui a écrit le personnage — la charge d'énoncer les données de cette « préparation pour une révolution du rêve », sous-titre du spectacle. »

« Le sous-titre aurait pu être : « Il faut que Marx arrive », dit Bruno Bayen. Büchner est un héritier du XVIII^e siècle. Il voit le matérialisme comme nécessité, non comme possibilité de transformer le monde. Il passe à côté de la lutte des classes sans pouvoir la formuler. Sept ans après « la

Mort de Danton » sont publiés les premiers écrits de Marx. »

Dans le théâtre et dans le spectacle, le peuple existe par références théâtrales, par des scènes inspirées de Shakespeare, se glissant dans le déroulement des actes, comme des extraits d'une autre pièce écrite sur le même thème, mais portant d'un point de vue différent. Le peuple réclame la « grande fête du sang » dans des tableaux austères, où le paysage s'efface devant des groupes amers, aux couleurs éteintes, usées par la misère. Le sang du spectacle se détache entre Saint-Just, Robespierre et Danton. Cela tient à la personnalité des acteurs, à leur étirement précis, à leur talent, qui est très grand. Mais aussi à l'acoustique de la salle, qui ne favorise pas ceux qui ne peuvent pas l'action.

« La pièce, dit encore Bruno Bayen, est construite comme un opéra, avec de longs moments arrêtés pendant lesquels les personnages s'explorant, discutant, et qui aboutissent à des temps rapides, où, en l'espace de dix répliques, l'action avance à toute vitesse. » Le metteur en scène respecte cette construction, en fait même la base de son écriture. Écriture lucide, subtile, qui taille les certitudes, s'enrichit des questions qu'elle soulève. »

« Il faut que Marx arrive, répète Bruno Bayen. Le seul choix que nous puissions faire, ici et maintenant, est celui d'une attitude critique. »

« La Mort de Danton n'est pas un spectacle simple. Il met en danger la raison en poussant sa logique jusqu'à l'extrême limite de la raison. Bruno Bayen semble attendre un Saint-Just qui mettrait en marche les théories de Marx. Nous sommes loin du théâtre épique, loin des exposés larges et clairs. Nous sommes entraînés dans une folle machine à réfléchir, à disséquer les apparences. La maturité intellectuelle de Bruno Bayen — vingt-quatre ans — est impressionnante. Mais il n'a pas seulement l'édition d'un aristocrate de l'intelligence, il a la vision de l'artiste, du poète, d'un Chéreau pudique qui s'interdit de souffrir. »

COLETTE GODARD.

RECAMIER

A 20 H 30

LE BALCON DE JEAN GENET

UNE DES ŒUVRES LES PLUS PUISSANTES DE CES VINGT DERNIÈRES ANNÉES

A 22 H 30 UN SPECTACLE DE GARANCE

78.58.8381 SEVRES BABYLINE - 3 RUE RECAMIER - 75

RENCHER DANCIANE

BOURSEILLER

* Cité Internationale, 21 h.

Une sélection

Cinéma

LE CŒUR ET L'ESPRIT de Peter Davis

Prix Georges-Sadoul 1975 pour le meilleur film étranger (en même temps que la Dernière Tombée à Dimbassa, toujours inédit), ce nouveau film de montage de Peter Davis, auteur de The Selling of the Pentagon, qui fit sensation à la télévision américaine, décrit le façonnement des cœurs et des esprits américains (titre original Hearts and Minds) par une propagande insidieuse qui saisit les jeunes citoyens des États-Unis, dès les bancs de l'école, pour les conduire, adultes, sur les champs de bataille d'Indochine au nom de « Dieu et mon droit ». Peter Davis retourne contre Hollywood, avec l'argent d'Hollywood — Columbia a financé, Warner distribue — et avec la technique d'Hollywood appliquée au documentaire, tout un système de stratagème idéologique d'une rare efficacité, sans les apparences du plus parfait libéralisme.

LILY AIME-MOI de Maurice Dugowson

Un journaliste amateur et un docteur sans punch tentent de remonter le moral d'un ouvrier P3 qui sa femme a quitté. Chronique quotidienne, toujours en pointillé, et tendresse surréaliste : pour son premier essai au cinéma, Maurice Dugowson montre la fraîcheur de regard qui peut apporter un « caillou » de télévision au grand écran. Interprétation ultra-sympathique de Jean-Michel Folon, Patrick Dewaere, Rufus et Zouzou.

HISTOIRE DE WAHARI de Jean Monod et Vincent Blanchet

Un ethnologue, Jean Monod, un cinéaste, Vincent Blanchet, ont filmé et monté, uniquement à l'aide de sons, d'images et de couleurs, mais sans le moindre explication parlée, le mythe de la création du monde vu, et vécu quotidiennement,

par les Indiens Piarou au Venezuela. Prix Georges-Sadoul 1975, Histoire de Wahari part de l'inconscient de prétendus sauvages pour s'adresser à l'inconscient de soi-disant civilisés, les spectateurs.

— L'EXTRADITION, de Peter Van Gunten : Portrait d'un révolutionnaire russe obligé de fuir son pays et hébergé en Suisse, patrie traditionnelle des réfugiés. Peter Van Gunten, Suisse allemande, traite l'histoire en poète, en visionnaire, avec un regard glacé et passionné à la fois.

— DIALOGUES D'EXILES, de Raul Ruiz : La matière en scène chilien Raul Ruiz (Trois tristes tigres), tournant pour la première fois en France, mélange les techniques du cinéma direct et de la fiction la plus construite pour décrire la condition de ses compatriotes en exil à Paris. Jamais sentiment, parfois cocasse, Ruiz réussit un psychodrame d'un genre assez particulier, politique au second

degré, où chacun, et d'abord les Chiliens, peut projeter ses fantasmes et dégrader sa propre écriture.

— FRANKENSTEIN JUNIOR, de Mel Brooks : Mel Brooks (Le shérif est en prison) fait revivre à sa manière, par une avalanche de gags, mais avec une extrême précision dans la reconstruction du film original de James Whale, le mythe de Frankenstein, qui a voulu dérober le feu du ciel, mais finit par créer un monstre très humain.

— ALOÏSE, de Liliane de Kermadec : Description d'une vie passée dans un asile psychiatrique à travers d'extraordinaires dessins d'art brut. Delphine Seyrig dans le rôle d'Aloïse Pérrot.

— LE CHACAL DE NAHUELTORO, de Miguel Litvin : Un paysan illettré, auteur d'un horrible meurtre, passe en justice, se transforme, croit sa bien, pour être finalement exécuté par une société dont la morale sert d'abord les gens au pouvoir.

LES GOUVERNEURS DE LA ROSÉE

La première compagnie permanente d'acteurs et d'actrices noirs formée en France joue un découpage du célèbre roman de Jacques Roumain, poète-militant de la Résistance haïtienne. Imagination du combat, gaieté du ouvrage : un théâtre exemplaire. Ne pas manquer, non plus, la version télévisée de Maurice Falenic (jeudi 1^{er} mai, 20 h. 35, Antenne 2).

ANDROCLÈS ET LE LION au TEP

Les premiers chrétiens croyaient à la vie éternelle et à la non-violence, ils

s'illusionnaient. Les Romains craignaient la mort et ne croyaient en rien. Rien ne les empêchait donc de se convertir et de garder le pouvoir... Les sarcasmes de Bernard Shaw, son scepticisme ricanant, sa comédie sophistiquée en costume d'époque, époque du « populum ».

TIMON D'ATHÈNES ET LES IKS

aux Bouffes du Nord ont à nouveau ouvert leurs portes sur leurs murs verdâtres, sur le délabrement de deux mondes en détresse. Les deux spectacles de Peter Brook, Timon d'Athènes et les Iks, joués

en alternance, racontent la faillite du libéralisme à l'occidentale, de l'aide aux pays sous-développés, via du côté de ceux qui croient aider en achetant remerciements et flatteries, et du côté de ceux qui meurent parce qu'on a détruit leur mode de vie.

— MARIE à la salle des Grésillons, à Gennepvillers : Avec les Journées des Tourbines, de Boulgakov, Marie, d'Isaac Babel, est l'œuvre soviétique la plus pénétrante sur la réaction de la bourgeoisie face à la Révolution de 1917. Mise en scène de Bernard Sobel, sociologue minutieux.

— ALBERTO VIDAL, au Théâtre d'Edgar : Venu du Piccolo Teatro, compagnon de Dario Fo, Alberto Vidal est à

la fois un conteur populaire et un même à quatre dimensions. Reconnu aussi aux enfants, c'est tout dire.

— L'AGE D'OR, à la Cartoucherie : Première ébauche d'un théâtre neuf, abondamment d'un travail de virtuoses et de poètes.

— LA STATION CHAMPBAUDET, au Théâtre d'Edgar : Un regard intelligent sur le béton. Le rire pulvérise les personnages de Labiche et Labiche lui-même.

— JE SUIS LE REVE, à l'Artistic : Elisabeth Huppert tourne et retourne la vérité enseignée sur les hommes, rêve d'un monde où la féminité ne serait plus caricaturale.

Théâtre

LA FORCE DU DESTIN à l'Opéra

Sur un livret digne de Ponson du Terrail, Verdi a écrit, après Un bal masqué, un opéra qui déchaine les passions populaires en Italie et ailleurs, mais n'est guère connu en France. Des pages bouleversantes y voisinent avec des pages assez vulgaires. Le metteur en scène des Vêpres siciliennes, John Dexter, le monte à l'Opéra avec, dans les principaux rôles, Mariano Arroyo, Fiorenza Cossato, Gabriel Bacquier, Plácido Domingo, Jules Bastin et Martti Talvela, sous la direction de Julius Rudel. (Les 2, 7, 10, 13, 16, 19, 24, 27 et 30 mai.)

MARIONNETTES DE BUDAPEST

Un petit monde féérique de grande dimension sur des œuvres modernes :

Petrouchka ou le Mandarin merveilleux. Suite de danses, de Bartok. Acte sans paroles, de Beckett, et Aventures, de Ibsen. (Du 5 au 17 mai, au Théâtre de la Ville.)

— THEATRES LYRIQUES : création du Miracle à la cour, de Gérard Rosenfeld, direction R. Giovannetti (Opéra de Marseille, les 2, 4, 6 et 10 mai) ; Ulysse de Dalliapiccola, en oratorio (Maison de Radio-France, le 6 mai) ; le Barbier de Séville, mise en scène de J.-P. Ponnelle (Théâtre de Genève, les 6, 8, 9, 11 et 12 mai).

— TOUJOURS LES PIANISTES : Alexandre Slobodiane (Théâtre de Paris les 6 et 7 mai, 18 h. 30) ; Anne Quatrecas (Foc de droit, le 6 mai) ; Eugène Istomin (Champs-Élysées, le 6 mai) ; Eric Heidsteck (Gareau, le 7 mai, 18 h. 45).

— QUARTETO CEDRON (Théâtre d'Orsay, le 8 mai) : Aux sources de la chanson populaire et politique argentine.

Disques classiques

L'INTEGRALE BACH DE RUZICKOVA

Un nouveau monument Bach d'Erato (vingt et un disques en coffret) : l'intégrale des œuvres pour clavier, avec tout le Clavecin bien tempéré, par la grande Z. Ruzickova. Intrépidité infaillible, enthousiasme communicatif, dynamisme bondissant, recréent un Bach de tous les jours, précis et sûr, sans rien perdre de sa maîtrise aigüe. Une somme qu'on peut enfin lire et lire souvent.

— CANTIONES ESPAÑOLAS, par Teresa Berganza et Narciso Yepes (DG, 2830.504) : Le voix d'or, d'une admirable et serene plénitude, ressuscite des trésors enfouis du Moyen Âge et de la Renaissance.

— REPERTOIRE POUR LES JEUNES FLÛTISTES : œuvres de Handel, Vival-

di, Purcell, Hotteterre, etc., par René Clemencic, flûtes à bec, et Hopkinson Smith (deux disques Harmonia Mundi, HMU 961/962) : Un maître de la musique ancienne interprète des pièces, faciles ou difficiles, que les jeunes flûtistes pourront jouer à leur tour grâce aux partitions jointes aux disques. Une excellente initiation.

Danse

— MUDRA A PARIS, le 4 mai, 18 h 30 et 20 h 30 au Théâtre d'Orsay : Maurice Béjart présente son école de danse de deux représentations exceptionnelles. Démonstration de danse et création d'un ballet : le Poète.

— BALLET NATIONAL YOUGOSLAVE KOLO, au Théâtre de la Porte Saint-Martin : De la Serbie au Monténégro, danses folkloriques interprétées par le plus ancien ensemble populaire de Yougoslavie.

Musique

CHARLES TRENET à l'Olympia

La chanson française lui doit tout. Boulevard des Capucines, il est revenu en très grande forme, dans un récital où les chansons ont conservé toute leur fraîcheur, respirent le siècle.

JACQUES BERTIN au Théâtre Mouffetard

Quelque chose d'autre dans la chanson française. Même si l'on trouve beaucoup de scories dans le tour de chant d'un chanteur que la télévision fit découvrir il y a deux ans.

RORY GALLAGHER

Un blues spontané, joué superbement

avec une passion qui conduit l'Irlandais comme à l'intérieur même de cette musique et de son âme (Colmar le 2 mai, Caen le 4, Brest le 5, Le Mans le 6, Bordeaux le 7, Toulouse le 8, Marseille le 9, Lyon le 10, Grenoble le 11, Paris le 12).

DONOVAN à l'Olympia (le 12)

Le langage du naturel. Une manière décontractée d'improviser, de faire naître une chanson.

CIRQUE D'ETE au Nouveau Carré

Un nouveau spectacle de cirque à l'ancienne qui donne la sensation, rare sous le chapiteau, de bonheur.

Disques pop

— BING CROSBY (33 t. R.C.A. 751006) : Enregistrement des années 1927 à 1931, à l'époque où Bing Crosby chantait notamment avec Paul Whiteman et son orchestre, dans lequel jouaient Biz Beiderbecke, Frankie Trumbauer et les frères Dorsey. Quelques titres de collection dont « Just a gigolo » qui fut un immense succès l'année où le krach de Wall Street provoqua plus de vingt mille suicides.

— FRED ET ADLE ASTAIRE : « THE BAND WAGON » (33 t. R.C.A. 751 003) : Un document. L'enregistrement original de la revue qui triompha à Broadway en 1931.

— AMERICA : « HEARTS » (33 t. Dist. W.E.A. Philips music) : Le cinquième album d'un groupe produit par George Martin, réputé autrefois pour ses séances avec les Beatles.

...et Jazz — DUKES ELLINGTON : « THE WORKS » (tomes IX, X, XI, XII, R.C.A. Victor 7008, 7017, 7072, 7094) : Les thèmes majeurs de 1940 : Ko-ko, Congo Square, Concerto for Cookie, Bjanghis, In a Mellotone, Choo, Across the track blues, enregistrés à Chicago et dynamisés par tous les gaillards assemblés : Nanton, Blanton, Webster, Stewart, Williams, Bigard, Hodges, Brown, cités dans l'ordre où ils apparaissent.

— ARETHA FRANKLIN : « TWO ORIGINALS » (Atlantic 8007, distribution WEA) : La publication groupée des deux premiers albums enregistrés par Aretha pour Atlantic. En 1967 — c'est la date — elle a vingt-cinq ans, dont huit, déjà, consacrés au disque, et pourtant elle n'a pas encore percé. King Curtis et une dizaine de musiciens de R. and B. lui font trouver ici son second souffle.

Variétés et pop

MILLET à Barbizon

Millet est mort il y a cent ans : l'événement sera commémoré à la rentrée par une importante exposition présentée à l'Orangerie. Mais voici déjà, organisée par le « Comité J.-P. Millet », une présentation, à la suite des fêtes de Barbizon, d'un choix d'œuvres du maître de l'Anglais et des peintres qui, avec lui, eurent, dans les solitudes de la forêt de Fontainebleau, « surprendre la nature chez elle », pour parler comme Th. Gautier. Jules Dupré, Daubigny, Troyon, Brascassat, Charles Jacque, etc., et quelques artistes étrangers : l'école fut européenne.

PHILLIP KING à Galliera

Un jeune sculpteur anglais à Paris. C'est un des plus « innovants » de la jeune génération qui avait, aux années 60, réinventé la sculpture anglaise autour

d'Anthony de Caro. Une sculpture qui ne s'inspire pas de la nature, mais dont la nature serait un matériau de construite des formes « ouvertes », plutôt que de les tailler. Le fer et le poids du fer y combinent de nouvelles « images » mentales qui dépassent le simple processus d'assemblage.

WAGENFELD aux Arts décoratifs

Un spécialiste du « petit design » qui vient du Bauhaus de Weimar. Depuis sa demi-siècle, Wagenfeld est le créateur inlassable d'une série de verrerie, de porcelaine et d'orfèvrerie, qui illustrent le passage aux années 20 de la création artisanale à la production de masse. Avec son parti pris d'un dessin sobre, Wagenfeld a toujours recherché la plus grande qualité dans ses travaux. Il a une profession de foi : dessiner un objet avec bon marché pour que les pauvres puissent l'acheter et assez beau pour que les plus riches désirent le posséder.

MARK DI SUVERO aux Tuileries

Autres sculptures « ouvertes » à Paris : les constructions de l'Américain Mark Di Suvero. Cinq sculptures monumentales faites de barres de fer nature — parfois d'une portée de 20 mètres — assemblées aux Tuileries avec les chefs-d'œuvre de Cozzetta, le monument Jules Ferry et autres statues du Salon 1960 que le secrétaire d'Etat à la culture voudrait déplacer pour rejoindre le décor du jardin.

LES NOUVELLES ACQUISITIONS du Musée national d'art moderne

Avant son transfert à Beaubourg, le Musée national d'art moderne met de l'ordre dans sa collection. C'est une des plus importantes du monde. Mais elle compte des lacunes. Depuis deux ans, ses conservateurs se sont mis en piste pour traquer le

meilleur parmi les œuvres mises sur le marché, au besoin en harcelant les collectionneurs. Leur tableau de chasse compte quarante-deux œuvres, dont deux chefs-d'œuvre irremplaçables : un Mondrian et un Chirico, l'été d'officine des mouvements constructivistes et surréalistes. On y trouve également un Daubigny Brunner (donné par la veuve du peintre), un Gorin, un Peusner, plusieurs Yves Klein. Certains artistes entrent au musée pour la première fois. Une nouvelle politique d'acquisitions pour les collections nationales d'art moderne.

PALLADIO à la chapelle de la Sorbonne et à l'Hôtel de Sully

(Lire notre article, page 13.)

FUSSLI au Petit Palais

(Lire notre article, page 15.)

Arts

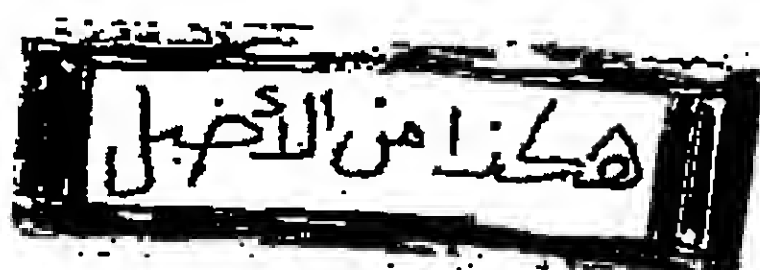
Centre Culturel Suédois 11, rue Faytaud Paris (9^e) DE LA PARURE AU BIEN-ÊTRE CINQ GÉNÉRATIONS DE SUÉDOIS (1850-1970) Tous les jours de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 11 juillet

GALERIE ART TOMIURI 5, quai Conti - TEL. 033-02-00 TROST 24 avril au 17 mai 1975 GALERIE KATIA GRANOFF 13, quai Conti - t. 033-41-92 J. C. CARDINAUX Du 29 avril au 23 mai

Galerie Jacob 28, rue Jacob - t. 033-90-08 ABRAHAM CELICE Jérôme DIDIER Denise ESTEBAN Henriette LAMBERT Jusqu'au 11 mai

GALERIE ARTA Denyse Monod Jacqueline Nordmann Claude Hirsch 17, Grand-Rue (1^{er} étage), Genève LJUBA et VELICKOVIC

ARTS ET BEAUX ARTS DE FRANCE 1, rue Dufrenoy - 75016 PARIS - 504-26-92 ART POPULAIRE D'IRAN Du 29 avril - 24 mai



UN PHOTOGRAPHE A TURIN

Les « platines » d'Irving Penn



Portrait de Giacometti, 1951. (Copyright by The Condé Nast Publications Inc.)

CRIVAINS, scientifiques, musiciens, peintres, médecins, « petits » métiers, marins, aviateurs... les quatre cinquièmes des cinquante photographes d'Irving Penn, de 1951 à 1974, exposés jusqu'à la fin du mois de mai à Turin, sont des portraits. Tirés sans aide de platines et de palladium, suivent le procédé mis au point par W. H. W. en 1873, et amélioré par des techniques modernes, ces précieuses épreuves fines et veloutées, aux noirs profonds, à la gamme de gris étendue, sont le signe d'un « pictorialisme » renaissant. Néopictorialisme dans la mesure où la recherche de l'épreuve unique par le tirage, la volonté d'installer un marché dans une cote des épreuves, d'abord valorisés par le passage dans un musée, tendent à intégrer la photographie au marché — aux marchands — de la peinture. Penn vend l'un de ses phototypes 1 000 dollars.

De Louis Journe à Truman Capote, en passant par Roy Caproni-Burruett, Klausel et de Koening, Augustus John, Francis Bacon, Bernard Newman, d'un policier new-yorkais aux anges de l'enfer, d'une académicienne colligeant à une famille hippie, des hommes de boue Asuro aux enfants de Cuzco, le célèbre et l'inconnu, voient,

Le premier spectateur

avec son modèle et non sur celui-ci, alors il atteint à une souveraine simplicité. A l'inverse, il arrive qu'une pose bien tenue métaphorique fasse basculer le portrait dans l'anecdote, qu'un usage exagéré du grand angle place les visages, que les risques pris — le fragile équilibre entre le vif et le figé — plongent l'image dans l'accablement, qu'un métier trop subtil voile la sensibilité et neutralise cette sensation que nous avons d'un processus de desquamation.

Dans ses photographies de mode comme dans ses nus féminins, Penn joue des contrastes accusés et de la pose « graphique » pour gommer le modèle et parvenir au signe seul, au jeu des lignes et des ombres, donnant l'image de femmes robotiques ou marionnettes. En une photo ultra-sophisticquée, à la fois hautaine, risquée, éfrayante, le visage pur et inexpressif d'un mannequin à la bouche noire annule la réalité du palais marocain qui l'entoure. Tout ombre dans le « décor », le décorum, et cette image surgit pour questionner toutes les autres.

YVES BOURDE.

* Galleria Civica d'Arte Moderna, 31, via Magenta 10128 Turin, Tél. : 54-18-23, 54-34-67. * Irving Penn, depuis son premier livre (introuvable) « Moments preserved », paru en 1959, d'aurait été publié « World in a Small Room », édité par Studio Vista, à été publié à Londres il y a quelques mois.

HISPACTE GALERIE GOYA 38, Avenue d'Alsace - PARIS 75008 - 25-48-40 peintures de CELIS Jusqu'au 31 mai 1975

GALERIE MATIGNON 34 34, av. Matignon (8^e) - 255-67-60 EDITH AUFRAY PEINTURES 29 avril - 17 mai

SANDRO NARDI « Les Cathédrales » du 22 avril au 15 mai GALERIE DU ROULE 25, rue LA BOÉTIE - 359-39-34

GALERIE RÉGINE LUSSAN 7, r. de l'Odéon, 75006 - 633-57-50 MARCELLO TOMMASI Sculptures - Dessins 23 avril - 20 mai

LE PARTI DU DIABLE

JOHANN Heinrich Füssli est né à Zurich en 1741. Son père, antiquaire, peintre, historien d'art, s'obstina à vouloir faire de lui un pasteur. Plébé à la Zwingli, légendes et peintures suisses, dessins très précocés.

De grandes lectures, sous la direction de Bodmer, qui le présente à Lavater, le physiognomoniste cher de Balzac : fait de lui un philologue accompli et un libéral à l'anglaise ; l'influe à Milton, à Dante, à Homère, à Shakespeare et aux Niebelungen, où il découvre les thèmes et les héros qui hanteront toute sa vie.

En 1761, pour s'en être pris à un bailli qui voulait avec effronterie les finances du canton, Füssli doit quitter Zurich. Voyages en Allemagne, en Angleterre, en France, où il rencontre Hume et Rousseau, auprès duquel, écrit-il, il a été « pendant quelques heures aussi heureux qu'on peut l'être ». En 1770, il part pour l'Italie, Winckelmann et l'idéal de la beauté calme et saine. Le voilà à Rome, où il aperçoit exactement le contraire de ce que ses bons maîtres lui avaient enseigné.

Silence absolu devant l'Apollon du Belvédère et le Laocoon (un dessin de 1801-1806, n° 120, nous montre toute l'ironie que lui inspirait le second de ces chefs-d'œuvre). Raphaël Mengs ? Une nullité. Mais la découverte de sa vie : Michel-Ange, les « Ignudi », les prophètes et les Sibylles de la chapelle Sixtine. Une autre découverte, moins forte sur le plan émotionnel, tout aussi importante pour son développement esthétique : le maniérisme italien (et international) dont on retrouve l'influence dans les attitudes de ses personnages et dans ses procédés de composition.

Quant à l'art antique, il semble n'en avoir eu qu'une connaissance assez distraite, utilisée à l'occasion, et de la façon la plus bizarre, un motif homosexuel inspiré d'un vase grec pour illustrer une scène de Hamlet (n° 85 et 85A), mais la seule présence véritablement romaine que l'on sente dans son œuvre est celle de quelques Hercule d'assez basse époque ou des Dioscures de la place du Quirinal qui lui ont fourni le

Le surmoi de papa

l'Antiquité ? Eschyle et Homère. On se massacre, on s'arrache la tête, on se crève les yeux, on hurle à la mort et on se châtre avec une énergie exemplaire. Un très beau tableau : Didon sur le bûcher. Quelques dessins (Les Erynie autour du corps d'Eriphile, la Mort de Calisto Graeculus) dont la dignité stoïcienne est agréablement relevée d'un soupçon d'hystérie préromantique.

Mais surtout l'humour, le clin d'œil, des barbus à vous donner le fou rire (n° 37 et 40). Même dans l'expression de l'horreur, la subtilité intellectuelle de Füssli lui permet de garder les distances nécessaires : c'est ce qui distingue

modèle de la plupart de ses personnages masculins (n° 29, 75 et 109). En tout cas, Finis Helvetiae et un dessin de 1778 (n° 11) nous le montrent en héros antique faisant ses besoins sur une chaise percée qui symbolise la Suisse, cependant qu'un phallus ailé s'envole vers sa chère Italie. Le patriotisme confédéral n'est cependant pas tout à fait mort en lui, puisqu'il commence l'année suivante le Serment sur le Rôdi, le plus fameux serment de la fin du siècle avant celui des Horaces, qui est évoqué ici par un fort beau dessin et que vous pouvez aller voir, si le cœur vous en dit, à l'hôtel de ville de Zurich.

Mais c'est l'Angleterre qu'il lui faut, et Londres lui réserve un accueil triomphal lorsqu'il y expose, en 1781, le Cauchemar, une de ces œuvres d'interprétation impossible (celle qui y voit l'expression d'une mésaventure sentimentale de l'artiste n'est guère convaincante) mais d'une étrange et percutante qu'on mesure la distance qui sépare Füssli de tant de laborieux « claqueurs de rêve » d'hier et d'aujourd'hui. Füssli est désormais à pied d'œuvre : il ne changera plus de style ni de pays et il est reçu, en 1788, à la Royal Academy avec un tableau, Thor luttant contre le serpent Midgard, qui montre bien l'excentricité du goût anglais de l'époque par rapport à la réserve romaine, à la simplicité épluée du néo-classicisme continental.

Entrer dans les détails d'une œuvre aussi foisonnante est impossible, et le plus sage est de s'en remettre au catalogue, au parcours de l'exposition, où, plutôt que selon l'ordre chronologique, tableaux et dessins ont été très judicieusement groupés par thèmes : l'Antiquité, Dante, Shakespeare, la Bible, « Légendes et poèmes anglais et germaniques » (Walter Scott, Cowey, l'Obéron de Wieland, Ondine, les Niebelungen) et, last but not least, les figures féminines. Ah ! les femmes de Füssli ! Quel sujet, quelle affaire ! On voudrait ne parler que de cela, mais nos obligations rédactionnelles nous invitent à formuler quelques remar-



amoureuse du Songe d'une nuit d'été. Les deux tableaux qui montrent le rêve de Titania sont des œuvres trop célèbres pour qu'on s'attarde à les commenter, mais on ne se lassera pas d'y découvrir ce petit peuple de fées à l'anglaise, minuscules, boueuses, égrillardes, dont la miss Mowcher de David Copperfield est le dernier exemplaire.

Passons sur Oberon, Ondine, Walter Scott et même Edmund Spenser, malgré le Réveil du Berger et ce dessin délicieusement lascif et super-mariétiste où l'on voit la reine des fées apparaissant au roi Arthur (n° 145). Et venons-en aux Niebelungen.

D'implacables furies

C'est là que les choses se corsent et que la psychanalyse a son mot à dire (elle le dit d'ailleurs, fort bien dans la préface du catalogue). Toutes les femmes de Füssli sont des monstres, d'implacables furies ricantes et castratrices (voir sa Dalila, n° 22), mais c'est évidemment dans la mythologie allemande qu'il devait trouver le degré de robustesse et d'énergie musculaire convenant à la pleine expression de leur personnalité. Le résultat est incroyable, et si vous allez voir en famille cette exposition, des dessins comme Kriemhilde montrant à Hagen l'anneau des Niebelungen, Kriemhilde montrant à Hagen la tête de Gunther, ou Brunhilde observant, la chameau, Gunther suspendu au plafond (c'est leur nuit de noces, mais elle ne veut pas coucher avec lui), sont des spectacles, que vous devez absolument épargner à vos enfants.

La féminité n'est pas toujours chez Füssli aussi redoutable. Elle peut même prendre les aspects d'une rare séduction, ainsi dans les portraits de sa femme qui sont exposés dans la dernière salle. Mais le regard de Mme Füssli est celui de Méduse, et il y a aussi dans cette dernière salle toute une série de virages, de Jézabel empanachées, de courtisanes orgueilleusement dressées en Junon implacables qui en disent long sur les orientations intimes du peintre.

Il y a même, déjà, quelques « femmes damnées ». Ainsi dans ce des-

sin qui nous montre un cheval s'enfuyant par la fenêtre d'une chambre où sont couchées deux jeunes femmes peut-être moins tranquillement occupées à leurs plaisirs que les amies de Laurore. Mais nous ne sommes qu'en 1810, il ne faut pas trop en demander : le symbole est assez clair et la pauvre bête a été visiblement découragée par l'infirmité de ses efforts de rééducation. Et il y a surtout ces invraisemblables, ces ahurissantes chevilles, ces pyramides de boucles, de bigoudis, de papillottes huileuses, collées, étiquées en jardins suspendus qui créent la tête de ses héroïnes. Saire des modes du temps ? C'est trop vite dit. La chevelure, on le sait, est un symbole sexuel, phallique, et ce n'est pas pour rien qu'Achille se coupe des cheveux en dansant la gigue autour du corps de Patrocle. Or le phallus ne semble pas être chez Füssli un attribut masculin.

N'enrons pas dans des détails qui pourraient choquer et contentons-nous de remarquer, avec Gert Schiff, que ce qui fait défaut aux hommes, on le retrouve dans la tête et la coiffure de ces dames, surtout lorsqu'elles sont vues de dos. C'est peut-être dans cette expression indirecte d'une angosisme primitive bien connue des analystes que se trouve la clef de l'enfer de Füssli.

ANDRÉ FERMIER.

* Johann Heinrich Füssli (1741-1825). Musée du Petit Palais. Jusqu'au 20 juillet. Catalogue de Gert Schiff.

Galerie de France 3, Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris, tél. 265.69.37 et 265.73.69 Alan Davie œuvres actuelles 23 avril - 31 mai La galerie sera ouverte le dimanche 27 avril de 15 à 18 h.

BALIE PASSALI 33, r. de Miromesnil (8^e), 265-48-96 CALY J. PICART LE DOUX TAPISSERIES Jusqu'au 17 mai

LA DEMEURE 6, pl. St-Sulpice - 75006 Paris Tapisseries égyptiennes Hommage à W. - Wassel 30 avril - 31 mai

WALLY FINDLAY Galleries International 2, Avenue Matignon - Paris 8^e EXPOSITION JESSUP 11 avril - 14 mai Impressionnistes, post-impressionnistes Tél. 228.70.74 Lundi-samedi 10-19 h.

HILBERT Sculptures 18 avril - 10 mai GALERIE DABER 24 av. de Friedland, 8^e

LE HAVRE MUSEE DES BEAUX-ARTS boulevard Kennedy THÉO KERG Le Tacitisme Jusqu'au 18 mai

GALERIE DES ORFÈVRES 64, qu. des Orfèvres, 75001 Paris 255-81-30 Marie-Claire DELAUNAY 29 avril - 17 mai

GALERIE LOUISE LEVRIER 47, r. Mousnier - VIII^e - 522-67-35 Y. ROUVRE « Végétations » PEINTURES RECENTES 23 avril - 24 mai

L'ŒIL SÉVIGNÉ 14, rue de Sévigné, Paris-6^e CALIXTE Peintures 23 avril - 24 mai

Sotheby's Ventes de MAI à l'hôtel BAUR au lac à ZURICH Art Nouveau et Art Déco mardi 6 mai à 15 h - Catalogue 8 F Suisses Monnaies Grecques mercredi 7 mai à 9 h 30 - Catalogue 9 F Suisses Monnaies Romaines mercredi 7 mai à 14 h - Catalogue 9 F Suisses Importants Bijoux mercredi 7 mai à 14 h 30 - Catalogue 15 F Suisses 328 lots d'environ 250 à 300 000 F Suisses Exposition à l'hôtel deux jours avant les ventes de 10 h à 18 h ainsi que le jour des ventes. Les catalogues donnant tous renseignements sur les expositions publiques et privées sont en vente chez SOTHEBY et C^e A.G. - téléphone : ZURICH 250011 Les bijoux destinés à la vente de novembre à ZURICH seront acceptés dès maintenant.

LE MONDE... DE FRANCE... LAIRE... (Vertical text on the left margin)

JJ

EN BREF

Présenté sous le titre « Le cinéma américain », le Centre consacré au cinéma américain...

De leur côté, le musée des Augustins et la cinémathèque de Toulouse inaugurent ce mercredi une exposition sur le thème « La France des années 30 vue par son cinéma »...

★ Pour un autre cinéma, D.M. tél. : 11-54.
★ La France des années 30, Toulouse, tél. : 48-00-75.

Commémorations

RAVEL A NEW-YORK
Mme Giscard d'Estaing présidera le 14 mai, un hommage à Maurice Ravel. La cérémonie aura lieu à New-York.

Les trois programmes, qui se succéderont chaque semaine jusqu'à la fin du mois de mai, comprendront au total treize nouveaux ballets réglés, notamment par Balanchine, Jérôme Robbins et Jacques d'Amboise.

Vient de paraître

« LIBERER LA MUSIQUE », par Jean-Claude Lartigue et Eric Spriega.

Une analyse socio-économique des rapports de la musique avec le « système » soutient par une réflexion politique ouverte et nécessaire : quelques vérités bonnes à dire... mais qui ne plairont pas à tout le monde.

« CLARA HASKIL », par Jérôme Spriega.

Une biographie détaillée et de nombreux témoignages sur l'une des plus grandes pianistes de la génération d'après-guerre, mocratienne incontestée, morte en 1969. (Payot Lausanne, 280 p., 89 F.).

Culture

LE CINÉMA FRANÇAIS A ALGER

Organisé par la cinémathèque algérienne, le mois du cinéma français, « de la nouvelle vague à aujourd'hui », s'achève ce mercredi. Aux cinq projections régulièrement programmées, se sont ajoutées des conférences, des « tables rondes » animées par des cinéastes et des critiques.

Le cycle présenté complète celui qui avait été consacré en 1967 aux « Images du cinéma français de Méliès à Godard ». « Il y a une école spécifique qui se développe actuellement en France », dit Ahmed Hocine. Elle est mal connue en Algérie et nous avons voulu la faire découvrir à notre public en favorisant les face-à-face.

Dans une salle en sous-sol - trois cent trente places - de la rue Larbi-Ben-Mehdi (ex-rue d'Isly), les cinéphilas s'engouffrent à chaque séance. Il ne leur en coûte que 3 dinars (3,60 F.). Mais ils ne sont pas seuls. Ainsi pour Histories d'A. de Charles Belmont, on comptait cent cinquante femmes et des travailleurs qui n'étaient pas, pour la plupart, des habitués de la cinémathèque.

Les films favorisant une réflexion politique ou idéologique sont les plus appréciés. Ainsi, à partir du thème de la Résistance française et de la récupération des luttes pour l'indépendance, traité dans la Brigade, le public est passé à la révolution algérienne.

Ont été représentés divers groupes de cinéma militant comme Iskra (Paul Bourron et Christine Langlois), GREC

(Christine Kesterberg), Unité avec J.-P. Lebel qui a fait une conférence sur « cinéma et idéologie ». Le collectif ciné-lutte (Richard Compans) a présenté deux films dont Marjolaine, qui relate la lutte des travailleurs immigrés en grève. « Les pseudo-intellectuels de la cinémathèque ont été gênés, écrit la critique d'El Moudjahid, que ce soient des Français qui fussent ces films. »

Mais était-il nécessaire, quand de tels sujets sont abordés, que le contenu s'emporte dans la forme ? Comme l'a écrit Joseph Losey dans le Livre d'or de la cinémathèque : « Le cinéma est une arme, mais seulement quand il est aussi un art. »

PAUL BALTA.

Expositions

LA PEINTURE MUSICALE DE PATRICE LOBOT

Un jeune peintre qui aime la musique. Lorsqu'il travaille, il y a toujours une bande magnétique qui se déroule : les sons stimulent le geste de l'artiste qui agit sur la toile lorsqu'il peint. C'est ainsi que certains des tableaux exposés galerie Arts-Contacts portent des noms de morceaux de musique : les Quatre Saisons et Les Indes galantes de Rameau, l'ouverture de Tannhäuser et même la Marcellaise.

Rien de singulier en cela : presque tous les « abstraits » ne peignent qu'accompagnés de musique. Mais il vaut mieux ne pas faire de la peinture un accompagnement de la musique et tenter de trouver en traits et en couleurs des équivalences de sons, d'harmonies et d'assonances. Bien qu'il le dise, c'est moins la musique que l'expérience qu'il en a sur le moment, à chaque fois que le peintre nous donne à voir.

Et c'est dans la même ligne que Patrice Lobot peint l'Afrique, un peu comme Mathieu, qu'il admire, « peignait » tel ou tel pays dans ses affiches qui veulent symboliser une culture et une sensibilité nationale. Mais ce jeune peintre de 35 ans, né à Nantes où il avait déjà exposé au musée, n'est jamais

plus convaincant que lorsqu'il parvient à faire passer dans de grandes trajectoires colorées la tension même du travail. C'est le cas de cette vaste toile sur fond jaune avec le panache de sa grande écriture noire, dans la tradition de la peinture abstraite en France.

J. M.
★ Galerie Arts-Contacts, 31, rue du Colisée.

Livres

JANIS JOPLIN

Janis Joplin était la mesure. Elle fut la plus grande chanteuse de rock des années 60. Elle est morte il y a cinq ans déjà d'une overdose d'héroïne, moins d'un mois après Jimi Hendrix. Son influence aujourd'hui est sensible sur d'autres chanteuses comme Maggie Bell.

L'américaine Myra Friedman lui consacre une biographie bien documentée, vivante, sensible, trace le portrait d'une jeune femme instable, inquiète, rend le climat des années 60 dans le milieu rock américain.

C. F.
★ Ed. Albin Michel, Rock and Folk. Traduit par Philippe Garnier.

Musique

RENCONTRES A METZ

Les prochaines Rencontres Internationales d'art contemporain de Metz se dérouleront en deux sessions : du 20 au 23 novembre, et les 28 et 29 février 1976 (avec l'Orchestre de Radio-Stuttgart, dirigé par P. Boulez et M. Gielen). Mais l'action de ses organisateurs et de diverses associations de Metz en faveur de la musique contemporaine ne se limite pas à ce festival.

Le Groupe instrumental du Centre européen pour la recherche musicale a entrepris une animation dans toute la Lorraine. Récemment, quatre soirées ont été organisées par l'université et l'école d'ingénieurs de Metz au campus universitaire, avec en particulier la projection d'un film sur Alphabet pour Léga de Stockhausen, une soirée de musique

indienne et un concert du « R.S.V.P.-Ensemble », quatre instrumentistes américains, allemands et français, dans un programme d'avant-garde qui alliait recherches sonores et théâtralisation.

D'autres manifestations sont prévues prochainement, notamment une journée du Groupe de recherches musicales de Paris, le 6 mai, ainsi qu'une présentation d'œuvres pour synthétiseur. Enfin, la classe d'écriture de Claude Lefebvre au conservatoire de Metz est devenue un centre d'information ouvert au public, en attendant l'auditorium qui permettra de donner plus de possibilités à cette action continue en faveur de la musique d'aujourd'hui.

GERARD CONDA.

TRENTIÈME ANNIVERSAIRE DES JEUNESSES MUSICALES

Le congrès mondial de la Fédération internationale des Jeunes Musicales se tiendra à Paris au mois d'août, avec la participation de l'Orchestre mondial des Jeunes Musicales sur le thème « La musique et l'enfant ». Des musiciens seront invités, afin d'être les intermédiaires privilégiés entre l'enfant et le monde musical. Dix pays proposent une animation musicale : folklore, orchestre dans la rue, exécution collective par les enfants d'un « mini-opéra » composé par Malcolm Williamson, reportage sur la galerie sonore, mime, fabrication d'instruments de musique, etc.

Le congrès se terminera par une animation donnée au château de Versailles : des œuvres du dix-septième siècle seront interprétées par des ensembles français et des formations de l'Orchestre mondial. L'Orchestre mondial, qui a été présenté par son fondateur, M. Lefebvre, président du Centre culturel canadien, réunira chaque année un certain nombre de jeunes artistes du monde entier. Il se réunira au mois de juillet, en Belgique, sous la direction de Jean Martinon et sera à Paris le 20 août. Le violoniste Henrik Szering interprétera le Deuxième Concerto pour violon, de Jean Martinon, avec cette formation.

théâtre de la cité internationale universitaire
LA GALERIE
GOUVERNEURS DE LA ROSE
par le Théâtre Noir

Le Marais
SALLE I
Le NOUVEAU
Philippe GARREL
UN ANGE PASSE
avec NICO-Laurent TERZIEFF

ADDIO ANNA
à 14 heures et 22 heures 30
Françoise ARNOUL
Carla CRISTI
Daniel GELIN

DIALOGUE D'EXILÉS
du réalisateur Chilien RAUL RUIZ
15h10 - 17h - 18h50 - 20h40

HAUTEFEUILLE v.o. ST GERMAIN HUGHETTE v.o.
ELYSEES LINCOLN v.o.
à partir de 7 Mai
Bouleversante parce que sans concession, la description des ravages qu'exerce toute guerre dans les cœurs et dans les esprits.
JEAN-LOUIS BORY
Le Nouvel Observateur.
LE COEUR ET L'ESPRIT (HEARTS AND MINDS)
OSCAR 1975 - MEILLEUR FILM DOCUMENTAIRE DE LONG MÉTRAGE

ELYSEES LINCOLN - GAUMONT OPERA - ST. LAZARE PASQUIER - ST. GERMAIN STUDIO - MONTPARNASSE PATHE - CLICHY PATHE - CONVENTION GAUMONT
«... De la joie, de la folie, de la verdure, de la jeunesse... Une cruauté superbe et cocasse... Moi je délire.»
le grand délire
«... Un film qui va faire grincer des dents...»
JEAN-LOUIS BORY (NOUVEL OBSERVATEUR)
JEAN SEBERG, et par ordre alphabétique YVES BENEYTON PIERRE BLAISE, STEFANA CASINI, ISABELLE HUPPERT, WOLFGANG PREISS

VOTRE TABLE CE SOIR
CHEZ CLOVIS 233-97-07
AUX FERROQUETS 236-57-26
NOCES DE JEANNETTE 742-03-90
LE TOURTOUR 887-82-48
LES BOUCANIERES 533-53-79
ARCADE 265-89-46
ALEXANDRE 720-17-82
CLUB HOUSE 263-27-07
TROU DANS LE MUR OPE 66-83
LE LOUIS-XIV 208-8656
FOURS SAINT-DENIS 770-72-3
CHEZ VINCENT NOR 21-27
TERMINUS NORD 824-48-72
LE COLIBRI 346-69-50
AUX FERROQUETS 344-38-21
CHEZ JACQUES 343-97-30
LES VIEUX METIERS 889-00-03

هنا من الأصل

L'ACTUALITE CULTURELLE

Le refus du pessimisme

PIERRE-JEAN VALENTIN a une formation de comédien. Il a été assistant metteur en scène à Bâle, à Bochum, à Munich; il a travaillé au cirque Guss. Apprenant qu'il connaissait parfaitement le théâtre en Suisse et en Allemagne, Lew Bogdan lui a confié la prospection dans ces deux pays, ainsi qu'en Pologne, en Roumanie, en Bulgarie, en Tchécoslovaquie, en Allemagne de l'Ouest et en Hollande. Pierre-Jean Valentin est également allé en Autriche, mais il n'y a rien vu pouvant convenir au Festival de Nancy. En Allemagne de l'Est, il aurait aimé inviter les étudiants de la Volksbühne, mais leur spectacle, Splendeur et mort de Joaquin Murietta, doit participer à la saison du Théâtre des Nations, à Varsovie, et la programmation ne leur permet pas de s'absenter trop souvent. Pierre-Jean Valentin n'a pas pu non plus inviter en Roumanie un groupe populaire et un marionnettiste de folklore. « Je pense, dit-il, que les autorités ne tiennent pas à ce qu'on les déplace, surtout si on n'invoque aucune troupe officielle. » Dans les pays de l'Est, qu'il découvrait, Pierre-Jean Valentin a été frappé par l'importance accordée à la communication. « Entre ceux qui décident et ceux qui créent, il n'y a pas de rupture; il n'y en a pas non plus entre les formes populaires, le théâtre étudiant et professionnel. Surtout en Pologne et en Tchécoslovaquie. Si, ces dernières années, on a pu voir une certaine complaisance, un aploisement sur soi-même, les jeunes aujourd'hui refusent cette attitude. On ne peut pas parler d'optimisme, mais de refus du pessimisme. » Par goût personnel, Pierre-Jean Valentin s'intéresse davantage à un théâtre d'ouverture sur la vie qu'aux recherches de laboratoires: « On assiste, dit-il, aux derniers spasmes de l'expression corporelle. D'autre part, la fonction du théâtre n'est plus l'information, mais l'indication d'un comportement politique. » De Pologne, vient le Théâtre Stu, qui avait présenté deux spectacles en 1973; cette ancienne troupe universitaire passée professionnelle domine Erodus. Le Théâtre 77 de Lodz, un collectif extrêmement professionnel qui travaille sur la comédie d'altari et le clown. « Je n'ai rien vu à Prague, dit Pierre-Jean Valentin, si ce n'est un grand nombre de pièces de Tchekhov. La province est certainement plus vivante que la capitale. » De Bulgarie viennent un théâtre de marionnettes et de pantomime réalisés par des enfants et les Kukeri, groupe de paysans qui, dans la nuit du 13 au 14 janvier, masqués de peaux et de plumes, vont de village en village pour célébrer la nouvelle année. En Allemagne de l'Ouest, Pierre-Jean Valentin a constaté un renouveau du cabaret politique

cher à Brecht, mais inexploitable, incompréhensible si l'on ne peut saisir les perpétuelles allusions, les perpétuelles déformations de langage. A Berlin, il n'a pu inviter le Schaubühne (Peter Stein), dont les déplacements sont trop coûteux, et il n'a pu voir non plus le groupe créé par Armand Gatti, mais il a invité le Théâtre Manufacture (le théâtre d'usine). A Munich, il a invité le Rote Rube, troupe très politisée qui travaille aussi bien dans les cabarets que dans la rue ou dans les comités d'entreprise. Enfin, le Théâtre de Bochum vient avec le Roi Lear, dans la mise en scène de Zadek. La Hollande, et surtout le Théâtre Mier d'Amsterdam, est un point de rencontre international. C'est là que des contacts ont été pris avec Pip Simmons, qui présente avec son nouveau groupe un spectacle extrêmement violent sur les camps de concentration. Et, avec la Camara Obscura, troupe en majorité américaine, dont les recherches portent sur le jeu du comédien « tu comme à travers un microscope. » Le Festival a également invité un groupe hollandais, le Verk, collectif militant d'intervention, d'une parfaite cohésion idéologique et technique, qui va étudier le Festival de Nancy, et dans les derniers jours mettre en spectacle le résultat de ses réflexions. Enfin, en Suisse, Pierre-Jean Valentin a choisi une pièce de Michel Viala, Séances, jouée par un café-théâtre de Genève attaché au Théâtre de Carouge: « Elle est très représentative des anxiétés suisses », dit-il.

EUROPE

Trente cinq mille ministres de la culture

Les bibliophiles de Corbeil

Dans la série des entretiens avec les maires de France, qui représentent quelque trente-cinq mille communes, M. Roger Combrisson, maire de Corbeil-Essonnes et député communiste de l'Essonne, nous a adressé une lettre dans laquelle il expose son point de vue sur une « politique culturelle d'orientation démocratique ».



(Dessin de BONNAFFE.)

La culture peut jouer un grand rôle dans l'enrichissement de tous et de chacun. Cependant, il faut être conscient des blocages que l'organisation économique, sociale et politique de la société oppose à la création culturelle, scientifique, artistique, à la diffusion culturelle, au développement culturel dans son ensemble. Vouloir faire sa place à la culture aujourd'hui, c'est ouvrir aux transformations qui conduisent à l'avènement d'une société démocratique, pour en finir avec la ségrégation sociale devant la connaissance scientifique, artistique, devant les différents aspects de la création culturelle. Car nous ne pouvons parler de la culture hors de l'ensemble des problèmes qui se posent à notre société (...)

Cheque jour nous lisons, nous entendons parler de crise: crise dans l'automobile, crise dans l'imprimerie, crise de l'éducation, crise des sports, crise de la médecine, dont la demande de suppression du conseil de l'ordre est un des effets. La vérité est qu'une crise profonde affecte désormais toute notre société. Elle a ses répercussions sur chaque secteur de la vie économique, sociale, politique et, donc, culturelle.

Les conséquences de cette crise pèsent sur tous les membres de la société et militent gravement tous les travailleurs manuels et intellectuels. On ne saurait traiter de la culture sans traiter des conditions de travail, d'horaires, de salaires, de vie quotidienne qui sont liées à l'immense majorité des travailleurs de ce pays: on ne saurait parler de culture sans dire ce que le capitalisme a fait de l'école, de la ségrégation sociale de M. Heby et de son SMIC intellectuel, de l'absence quasi-totale de la formation artistique à l'école. Ainsi, 30 % des Français ne lisent pas un seul livre dans l'année, 80 % ne vont jamais au théâtre (enquête du service des études au secrétariat d'Etat à la culture). Pourtant, sur quatre personnes qui aiment le théâtre, trois n'y vont jamais. Sur mille enfants d'ouvriers, trente-quatre seulement accèdent à l'enseignement supérieur.

Ces chiffres mettent en évidence les besoins réels qui existent, mais ne peuvent être satisfaits dans le système social actuel. Dans le même temps, les conditions de travail des intellectuels se dégradent, quelle que soit leur discipline. L'insécurité et le chômage, la limitation de leurs responsabilités, la censure sous toutes ses formes, pèsent sur leur activité, tandis que s'accroît l'emprise des grandes sociétés capitalistes sur des secteurs entiers comme l'édition, le cinéma, la radio, la télévision. C'est pourquoi, à Corbeil-Essonnes, les préoccupations culturelles ont toujours été présentes dans nos programmes municipaux, tant du point de vue des équipements, que du point de vue de l'animation culturelle dans la ville. Elles n'ont cessé de s'affirmer, de progresser, la réflexion soutenant l'expérience. Les grandes lignes

d'une politique culturelle d'orientation démocratique ont pu être ainsi dégagées, la mutation culturelle du plus grand nombre atteinte. Le développement des bibliothèques pour adultes et enfants, bibliothèques de quartiers, livres aux livres, etc., ont permis à notre ville d'être reconnue comme la ville de France où on lit le plus: trois livres par habitants et par an. L'existence de Maisons de jeunes et de la culture, du centre culturel Pablo-Neruda, permet un ensemble d'activités culturelles diverses qui auront regroupé cette année plus de cent mille participants. Le conservatoire de musique et de danse consomme mille élèves. La ville de Corbeil-Essonnes a acheté l'œuvre complète du peintre Nakagawa. Elle va créer un musée et pratiquer une animation arts plastiques permanents, etc.

Cependant, cet ensemble de structures culturelles existe et fonctionne dans un contexte dont la caractéristique essentielle est l'asphyxie financière des communes. Alors que la ville de Corbeil-Essonnes consacre à la culture des efforts qui représentent 12,60 % de son budget, l'Etat consacre 0,5 % du sien à la culture et fait significativement baisser le rang du ministre de la culture à celui d'un secrétaire d'Etat, une espèce de sous-traitant en quelque sorte. Aucune des réalisations corbeilloises n'est subventionnée pour son fonctionnement, tandis que le gouvernement fait des cadeaux scandaleux aux grandes sociétés privées et récupère 100 F par habitant de la ville sous forme de T.V.A. et que notre commune subit — au même titre que les autres — une inflation galopante qui la ruine.

Ajoutons qu'ils sont obtenus dans un contexte hostile, les résultats de l'ensemble de l'activité culturelle de la ville de Corbeil-Essonnes montrant que des possibilités réelles existent pour une politique culturelle autre que celle que l'on voudrait nous imposer, dont la réalisation pleine et entière passe par les changements politiques profonds que préconise le programme commun de la gauche.

Les travailleurs manuels et intellectuels ont un intérêt commun à couvrir pour cette politique démocratique, car elle permettrait d'améliorer considérablement les conditions de la vie culturelle à laquelle elle apporterait les moyens matériels et les libertés qui lui sont indispensables. Elle permettrait de briser l'emprise du monde des affaires sur la culture et de réduire les obstacles qui en écarteraient les masses populaires. Elle assurerait la participation effective des hommes de culture à l'action à entreprendre et les moyens concrets de cette participation.

Le Festival de Nancy raconté par ses prospecteurs

L'époque est dépassée où le théâtre européen cherchait ailleurs la « connaissance », rejetait en bloc sa culture et ses racines, adoptait une attitude masochiste. L'époque doit être dépassée où l'« art nègre » nous parvenait à travers le music-hall et les études tonitruques pour rêver d'évasion. Les troupes qui viennent à Nancy exposent comment deux continents cherchent leur langage. Deux des prospecteurs du Festival racontent, à leur tour, dans ces deux continents.

Un monde de représentation

C'EST Michel Boudon qui s'est occupé de la prospection en Afrique. Aux alentours de 1968, il animait un groupe qui contenait l'inspiration et se vouait au théâtre de la cruauté. En 1969, il a travaillé sur les possibilités d'intervention de rue, puis, dans le 20^e arrondissement, il s'est consacré au jeu dramatique avec les enfants, à l'étude des traditions orales avec des travailleurs immigrés. En 1971, il part au Zaïre comme assistant technique à la coopération. Cette année, il a parcouru dix-sept pays en cinq mois, pour le compte du Festival de Nancy.

« L'intérêt de cette démarche, dit Michel Boudon, est de faire savoir que l'Afrique est une mosaïque culturelle, de trouver des formes de spectacles qui traduisent cette complexité. Il n'y a rien de commun entre, par exemple, le Zaïre, le Cameroun ou Madagascar, mais, comme l'écrivit Duignaud: « L'Afrique est un monde en représentation. » Toute manifestation de caractère traditionnel, tout ce qui rythme la vie sociale est occasion de spectacle. Donc, il ne faut pas chercher des troupes « théâtrales » au sens occidental, ne pas s'attarder dans les grandes villes, où le travail reflète la mentalité des nouvelles bourgeoisies, mais voir comment les gens vivent le spectacle, voir des manifestations spectaculaires de groupe. » La difficulté est double. On trouve des informations auprès des stations de radios, qui toutes possèdent des sections de recherche en direction des cultures

traditionnelles, mais, il faut bien le savoir, on vous montre ce qu'on veut bien vous montrer. Se diriger juste, ne pas perdre de temps, une question de « timing ». De plus, quand on se trouve devant une troupe de villageois, comment les convaincre? Ils ne connaissent pas le Festival de Nancy et ne peuvent pas payer leur voyage. Donc, il faut négocier avec les divers ministères des divers pays, avec la coopération. Je me suis vu obligé d'en réduire le nombre. Quand ils retourneront, ils seront innombrables de nouveaux pouvoirs, et c'est important: le tourisme et le système actuel de vie tuent l'enseignement de la tradition, dont le régime de base est statistique, ce qui suppose que les enfants n'aillent pas à l'école. Se déplacer apportera peut-être aux anciens les moyens de trouver des solutions. »

Parmi les troupes choisies par Michel Boudon viendront le Grand Ballet Malien, premier prix au Festival des arts nègres et au Festival panafricain d'Alger. On peut compter également sur les Zindes (Niger), un collectif qui travaille simultanément avec deux médiums en scène, un moderne et un traditionnel. Sur deux troupes du Zaïre, le Mondo Théâtre, dirigé par une Italienne et un Américain, qui conjuguent les recherches de formes spécifiques à l'étude des traditions populaires. Okro, un conteur de Côte-d'Ivoire, qui crée un langage théâtral, métaphorique, où le français se transforme en « étranger ». Etus Sutherland (Ghana), avec son groupe et un spectacle adapté des formes traditionnelles.

Les autres invités

ITALIE — « Teatro de la Mesche » (Mestre Festival): une recherche sur les formes visuelles et sonores. — « Groupe de dramaturgia de l'université de Bologne » (Giuliana Scabini): recherche sur les cultures populaires et les méthodes de communication. — « Teatro popolare de Naples »: le vrai théâtre napolitain, devenu en quelques mois le plus célèbre d'Italie. SUÈDE — « Frelen Tjeatret de Stockholm » raconte une ballade enfantine et entraîne le public hors des frontières de ce que l'on appelle « le normal », sous-produit de la société de classe. JAPON — « Taïyo No Te », dirigé par

Takuo Endo: une recherche sur les acteurs et les masques. YUGOSLAVIE — Trois troupes expérimentales qui viennent de Zagreb, de Ljubljana, de Skopje. PORTUGAL — « Le Teatro de la Comunna », qui vient à Nancy pour la deuxième fois. FRANCE — La France sera représentée par des troupes semi-professionnelles de Nancy, de Tours, d'Orléans et par le Théâtre populaire de Lorraine, qui créera « Noëlle de joie ». La liste n'est pas exhaustive, le Festival de Nancy est celui des surprises.

SEUL A PARIS - 14 JUILLET Fous de Vivre L'opéra du sud-est R. LANG COMPAGNIE RENAUD-BARRAULT

EGLISE SAINT-MEDARD du 5 au 11 mai et 13, 15, 16 et 17 mai 21 h gheorghe zamfir FLUTE DE PAN et son ENSEMBLE ROUMAÏN orgue et flûte de pan au FNAC - DURAND, 4, place de la Madeleine Location: COPAR, 39, avenue de l'Observatoire

Vacances idéales en Savoie LES ARCS EN MUSIQUE ACADEMIE FESTIVAL D'ÉTÉ 13-27 juillet, 10-24 août 30 soirées internationales tous niveaux et amateurs MUSIQUE - DANSE - JAZZ Bourgoin: 325-24-53 (Postes: 380 et 382)

TH. DE PLAISANCE 111, rue du Château (M^e Fernery) 20 h. 30 SEPTEMBRE A SANTIAGO 22 h. 30 LA FOLLE Dernière samedi 3 mai Loc.: 272-12-65

THEATRE D'ORSAY représentations exceptionnelles dimanche 4 mai 18 h 30 et 20 h 30 mardi 5 mai 20 h 30 le groupe argentin CUARTETO CEDRON en alternance CHRISTOPHE COLOMB - BAROLD ET MAUDE - ZARATHOUSTRA PAS MOI - LA DERNIÈRE BANDE location 548.65.90 et agences

PROLONGATION WHITE DREAMS de GRAZIELLA MARTINEZ NOUVELLE VERSION à partir du 2 mai, jusqu'au 24 mai ou PALACE, 8, rue du Faubourg-Montmartre (9^e) Tous les soirs à 20 h 30 (sauf dimanche) Location par téléphone: 770-44-32, au Théâtre, dans les Agences, à la FNAC, ALPA et COPAR.

ESPACE PIERRE GARDIN ECHAFAUDAGES DU 28 AVRIL AU 14 MAI par le théâtre de l'esprit frappeur de BRUXELLES



LA BOURSE AUX OBJETS RARES

ANTIQUAIRE RECHERCHE. Beaux meubles anciens. Tableaux - Objets d'art. Horlogerie - Argenterie. ETOILE-ANTIQUITES. 20, av. Mac-Mahon, 17^e, ETO. 78-98.

Expositions

Tous les musées nationaux seront fermés le jeudi 1^{er} mai « Le Monde » a été 29 avril a publié la liste complète des expositions fermées et ouvertes.

LE FERREUX. Festival Art et Culture. — Place de la Mairie (renseignements au 24-15-07). Du 26 avril au 4 mai.

LE FERREUX. Festival Art et Culture. — Place de la Mairie (renseignements au 24-15-07). Du 26 avril au 4 mai.

Variétés

LES OPERETTES. CHATELET, place du Châtelet, 1^{er} (21-44-30) (D. soir, L. 16 h. 30).

FONTAINEBLEAU 43, rue Royale. V^e BIENNALE des ANTIQUAIRES. 25 AVRIL - 11 MAI.

ESPACE PIERRE GARDIN. Pour la première fois en Occident « Rythmes et fureurs d'un Japon inconnu » ONDEKO-ZA.

Le Théâtre Saint-Georges jouera demain jeudi 1^{er} mai, à 20 h. 30, son immense triomphe comique « CROQUE-MONSIEUR ».

TIMON d'ATHENES jeudi 20 h 30. mercredi 20 h 30 LES IKS mises en scène Peter Brook.

LE SEINE CINÉMA. 16, rue Frédéric-Sauton (5^e) Place Maubert. fuite ? équilibre ? rencontre ?

CINÉ HALLES, 72, rue Saint-Denis, 236-71-72 — Métro CHATELET. un film de IRADJ AZIMI avec JEAN DASTIE JOSEF DESTOOR.

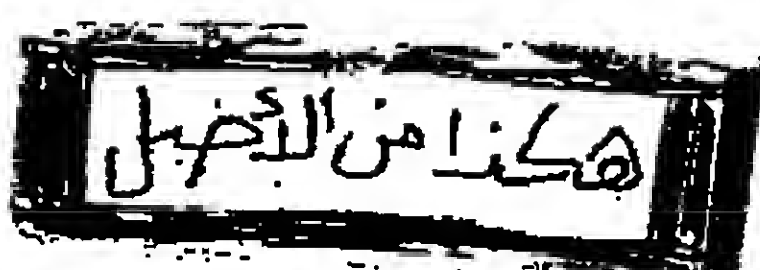
MARIGNAN-PATHÉ - QUINTETTE - GAUMONT-THÉÂTRE. ST-LAZARE PASQUIER - GAUMONT-CONVENTION - GAUMONT-RIVE GAUCHE GLICRY-PATHÉ - FAUVETTE.

ÉLYSÉES LINCOLN - BALZAC ÉLYSÉES - DRAGON SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS - VENDOME - JEAN-RENOIR.

NOUVEL OBSERVATEUR Anthologie passionnante et souvent savoureuse. Premier bénéficiaire de la libéralisation des lois, le film aurait de toute façon tué la censure si elle n'était déjà quasiment morte. Merci à lui. ANTHOLOGIE DU PLAISIR.

lily aime-moi UN FILM DE MAURICE DUGOWSON. RUFUS JEAN-MICHEL FOLON PATRICK DEWAERE ZOZOU JULIETTE GRECO. MUSIQUE DE EDGARDO CANTON EDITIONS CAMERA ONE.

SAINT-SEVERIN 14 JUILLET. l'expérience de Maud MANNONI. vivre à bonheuil un film de guy SELIGMANN.



Cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans. (**) au moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

MERCREDI 20 AVRIL — 15 h. Le Trouillard du Far-West, de N. Taur...

Les exclusivités

A CAUSE D'UN ASSASSINAT (A. v.o.) : Saint-Michel, 8 (228-78-17)...

GAUMONT GAMBETTA, 20* (787-02-74) : AGUIRRE LA COLÈRE DE DIEU (All. v.o.)...

SALES (Fr.) : Balzac, 8 (339-33-70) : JULIA ET LES HOMMES (Fr.-All.)...

SKREKAC (A. v.o.) : Le Marais, 4* (275-47-86) à 16 h. 18 h. 20 h.

Les films nouveaux

LILI AIME-MOI, film français de Maurice Dugowson, avec Boris J. M. Folon...

Les festivals

ORSON WELLES (v.o.) : Action La Fayette, 8 (878-40-50), mar. 19 h.

LES FILMS EN EXCLUSIVITÉ EN PROVINCE

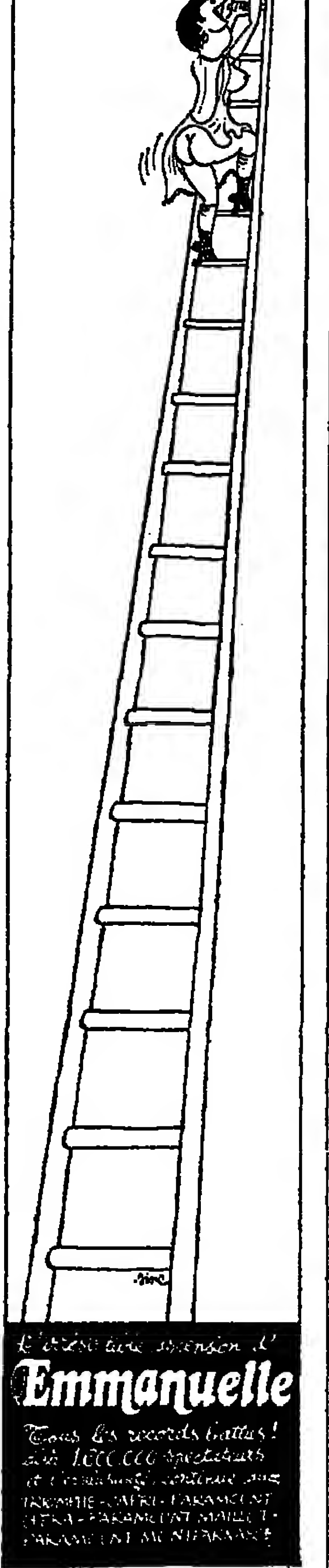
A CAUSE D'UN ASSASSINAT (A. v.o.) : Bordeaux : Ariet (44-31-17)...

Les grandes reprises

LE DIABOLIQUE DE MARBUS (A. v.o.) : Action-Champo, 8 (232-51-60)...

Les séances spéciales

AMERICAN GRAFFITI (A. v.o.) : Luxembourg, 8 (632-97-77), à 10 h. 12 h. et 24 h.



Emmanuelle

Advertisement for 'SOLDAT DUROC... CAVA ÊTRE TA FÊTE!' featuring a man and a woman. Text includes 'UN GRAND ÉCLAT DE RIRE...' and 'UNE SOURCE INÉPUISABLE DE RIGOLADE...'.

Advertisement for 'LE RETOUR DE MISS UNIVERS' at 'THEATRON 2, rue Frochot - M° Figalli'. Includes 'à 21 H 03' and 'PAR LE PHÉNOMÈNE BAZAAR ILLIMITED STAR'.

Advertisement for 'ACTION CHRISTINE' at '5th AVE GIRL'. Text: 'La fille de la 5e Avenue de GREGORY LA CAVA avec GINGER ROGERS'.

Advertisement for 'Luxe' at 'A PARTIR DU 6 MAI' at 'THEATRE RENAISSANCE'. Text: 'Soirées 21 h. Matinées Dimanche 15 h et 18 h. 30'.

Advertisement for 'L'EXTRADITION' featuring Roger Jendly and Anne Wlazemsky. Text: 'UN FILM DE PETER VON GENTEN'.

Advertisement for 'LE BOUGNOUL' at 'STUDIO DE LA HARPE - UGC MARBEUF'. Text: 'LE BOUGNOUL, de DANIEL MOOSMANN'.

Handwritten text at the bottom of the page: 'هنا من الأهل'.

RADIO-TÉLÉVISION

PRESSE

LES PROGRAMMES

MERCREDI 30 AVRIL

« Le Monde » publié tous les samedis, dimanche, lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

CHAÎNE I : TF 1

20 h. 55 Dramatique : les Exilés, de J. Joyce; 19 h. 40 Tribune libre : Le Centre démocrate.

CHAÎNE II (couleur) : A 2

19 h. 45 Feuilleton : Le pèlerinage.

le roman du feuilleton télévisé le pèlerinage de Victor Harter chez votre libraire casterman

CHAÎNE III (couleur) : FR 3

20 h. 30 Pour les jeunes : Trois contre X; 20 h. 40 Tribune libre : Le Centre démocrate.

CHAÎNE III (couleur) : FR 3

19 h. 40 Pour les jeunes : Trois contre X; 20 h. 40 Tribune libre : Le Centre démocrate.

FRANCE-CULTURE

20 h. 30 (S.). Transmis à l'anniversaire de la libération des camps. Le monde concentrationnaire, par Y. Darrat et A. Trutat.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.). Musique ancienne (Fouquet, Jasin, des prés, France); 22 h. L'œuvre de Jacques Hérold (II).

JEUDI 1^{er} MAI

CHAÎNE I : TF 1

19 h. 45 Feuilleton : Le temps de vivre, le temps d'aimer; 20 h. 35 Série : Matras et valets.

CHAÎNE II (couleur) : A 2

20 h. 35 Dramatique : Les Gouvernements de la rosée.

CHAÎNE III (couleur) : FR 3

20 h. Jeu : Altitude 10.000; 20 h. 30 Un film, un auteur : « Elle et Lui ».

FRANCE-CULTURE

20 h. 30 (S.). « Chénambres », de M. Aron, avec D. Jurel, J. Duly, P. Dor, J. Mera, J. Lavrard, G. Casadesu.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.). Orchestre symphonique de Radio-France, direction A. Ostman.

VENDREDI 2 MAI

CHAÎNE I : TF 1

19 h. 45 Feuilleton : Le temps de vivre, le temps d'aimer; 20 h. 35 Au théâtre ce soir : « La Perruche et le Pontet ».

CHAÎNE II (couleur) : A 2

19 h. 45 Feuilleton : Le pèlerinage; 20 h. 35 Variétés : Boulevard en liberté.

CHAÎNE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Oum le dauphin et Téléscope; 19 h. 40 Tribune libre.

FRANCE-CULTURE

20 h. (S.). La musique et les hommes, par J. Massis; Le mythe de Prométhée.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.). Les jeunes Français sont musiciens; 20 h. 40 (S.). Concert donné à la salle Pleyel.

LES COUPES DE FOOTBALL SUR A 2

Antenne 2 encouragée par le succès du football, en direct sur ses écrans, retransmettra le finale de la Coupe d'Europe Leeds-Bayern.

MONTERRAT CABALLE EN DIRECT SAMEDI

France-Musique retransmet en direct du Covent Garden de Londres le Troubadour avec Montserrat Caballe dans le rôle de...

D'une chaîne à l'autre

Leonora, entourée d'Irina Arkipova et de Carlo Cosutta, le samedi 3 mai, à partir de 18 h. 55 sur Antenne 2.

L'HÉRITAGE DE L'O.R.T.F.

Les actions que l'O.R.T.F. détenait dans la société de production privée et de prestation de services Technisonor sont ré-

MERCREDI 30 AVRIL

M. Fernand Poillon, architecte, répond aux questions d'Étienne Mougnotte sur Europe 1 à 19 h. 20.

Le Centre démocrate expose son point de vue à la « Tribune libre » de FR 3, à 19 h. 40.

M. Ygal Allon, ministre des affaires étrangères d'Israël, répond aux questions de Jérôme Bellay et Paul Nahon (Antenne 2), Josette Alla (Le Nouvel Observa-

TRIBUNES ET DÉBATS

M. Roland Faure (l'Aurore) sur Antenne 2 à 21 h. 20.

JEUDI 1^{er} MAI

M. Michel Durafour, ministre du travail, répond aux questions de Jean-Pierre Elkannach sur France-Inter à 13 heures.

VENDREDI 2 MAI

M. Jacques Médecin, maire de Nice, répond aux questions de Jean-Pierre Elkannach sur France-Inter à 13 heures.

L'Union franco-belge des Églises adventistes exprime son opinion à la « Tribune libre » de FR 3 à 19 h. 40.

M. Domènec de Vabres, président de la Commission des opérations de Bourse, est invité de Philippe Bouvard à 13 heures.

L'ÉTAT SOUTENEUR

Elles étaient là, une blonde, une brune, une jeune et une moins jeune, deux prostituées au visage noyé d'ombres, venues assister aux « Dossiers de l'écran » sur le plus vieux métier du monde.

Ulle, la blonde, a été sensible à la façon dont était formulée la question : on ne nait pas prostituée, on le devient.

Et puis, la grande ville, la rencontre d'un garçon qui l'écoute, attentif. Elle s'est posée pour lui, Marseille. La maison d'abandon, quarante clients les jours de semaine, quatre-vingts à quatre-vingt-dix le samedi et le dimanche.

Ulla proteste. Le problème n'est pas là. Aujourd'hui, le soutien, c'est l'État. L'État — elle en a fait le compte — à qui la profession verse 150 milliards par an.

Air connu, heureusement interrompu par le témoignage général indigné, du Père Telvas, fondateur du Nid. Plus de maisons en 1975, l'année de la femme ?

La prostitution, ce fléau social, c'est l'affaire de tous. C'est une affaire d'État. Et ce n'est pas en imposant la femme — pourquoi ?

édité par la S.A.R.L. Le Monde. Gérants : Jacques Savary, directeur de la publication. Jacques Savary.

« Le Monde » à 1,30 F

Le Syndicat de la presse parisienne communique :

« A partir du 2 mai, les quotidiens d'information au général appartenant au Syndicat de la presse parisienne augmentent leur prix de vente au public.

« Ils regrettent de n'avoir pu différer plus longtemps cette décision, les conditions d'exploitation de la presse s'étant considérablement aggravées au cours des derniers mois.

« A l'augmentation du prix du papier qui a atteint près de 90 % en un an, se sont ajoutées les hausses de salaires résultant de l'accroissement du coût de la vie, l'élevation des dépenses d'énergie et de services.

« Le public comprendra que l'ajustement annoncé est indispensable à la survie d'une presse diversifiée qui lui apporte, avec

l'expression des différentes opinions, les informations et les renseignements sans cesse plus complets que mettent à sa disposition les journaux de Paris.

Les prix de vente pratiqués par les quotidiens de Paris seront désormais les suivants : franc : le Parisien libéré, la Croix; 1,20 franc : France-Soir, l'Aurore, le Figaro, le Quotidien de Paris, l'Equipe (semaine), l'Humanité; 1,30 franc : le Monde; 1,50 franc : Libération, France-Soir (édition du mercredi), l'Equipe (samedi, lundi), Paris-Turf; 2 francs : les Echos, le Nouveau Journal, la Côte Desseins; 2,50 francs : International Herald Tribune.

Le décret sur l'aide aux journaux à faibles ressources publicitaires prévoit que les bénéficiaires (la Croix et l'Humanité) ne peuvent pas augmenter leur prix de vente au public.

Le public comprendra que l'ajustement annoncé est indispensable à la survie d'une presse diversifiée qui lui apporte, avec

Le Monde, pour sa part, a toujours exposé à ses lecteurs les conditions de son exploitation. En portant son prix de vente à 1,30 franc, il maintient une faible différence avec les autres grands quotidiens.

Le tarif des abonnements n'est pas pour l'instant modifié.

Le plume d'or de la liberté, décernée chaque année par la Fédération internationale des éditeurs de journaux (F.I.E.J.), a été attribuée au Dr. Yoon Kim, éditeur à Seoul (Corée du Sud) du quotidien Don-a Ilbo.

Les élèves de l'école de journalisme de Lille ont observé, le 29 avril, un mouvement de grève qui a été suivi par les stagiaires des trois années.

Cette bourse permet à un lauréat d'obtenir un stage à Europe 1. De graves irrégularités auraient été constatées lors des épreuves de sélection.

LES CADRES DU « FIGARO » :

pas de véritable indépendance sans prospérité.

La société des cadres du Figaro, à l'issue d'une assemblée générale tenue hier soir au siège de la cession éventuelle d'un certain nombre de parts de capital.

Les cadres de la Société du Figaro, désireux d'assurer la pérennité de leur entreprise, comprennent le souci des journalistes de la rédaction. Toutefois, ils considèrent qu'il n'y a pas de véritable indépendance sans prospérité.

Au moment où des négociations sont en cours pour l'achat des actions de la Société du Figaro, ils soutiennent une large prise de conscience de tous les collaborateurs du journal sur la nécessité de ne pas s'attacher à des positions inutilement tranchées qui empêchent de nature à décourager d'éventuels acquéreurs et, par là même, de compromettre l'avenir de l'entreprise.

Les cadres de la Société du Figaro, parties prenantes à ces décisions, au moment du vote, ont soutenu à toute solution permettant à leur entreprise de conserver à la fois son indépendance, son équilibre d'exploitation et son expansion.

M. Jean Maillet, chef du service promotion, a été élu président de la société des cadres du Figaro, en remplacement de M. Gaston Michard, démissionnaire, élu président d'honneur.

Le Parisien libéré, dans son numéro du 30 avril, explique à ses lecteurs qu'une « décision syndicale », au moment du bouclage des formes, a soudainement empêché la parution du numéro d'hier mardi 29 avril.

LETTRES

LAURÉATE DU PRIX JÉRUSALEM 1975

Simone de Beauvoir acclamée en Israël

De notre correspondant

Jérusalem. — Une ovation prolongée de quelque trois mille cinq cents invités, réunis dans la grande salle du Palais de la nation, a accueilli Simone de Beauvoir à qui allait être décerné le prix de Jérusalem 1975.

La septième lauréate du prix de Jérusalem a tenu à indiquer clairement la signification qu'elle donnait à sa présence dans cette ville.

Plus de quatre-vingt mille visiteurs ont parcouru les différents pavillons en 1975 et on en prévoit plus de cent mille cette semaine.

Le pavillon français compte trois stands occupés notamment par Gallimard, Hachette, Albin, Unipresse et autres.

par son importance dans le monde de l'édition la deuxième place après celle de Francfort, groupe six cents exposants venus de quarante-deux pays.

Plus de quatre-vingt mille visiteurs ont parcouru les différents pavillons en 1975 et on en prévoit plus de cent mille cette semaine.

Le pavillon français compte trois stands occupés notamment par Gallimard, Hachette, Albin, Unipresse et autres.

Le prix de Jérusalem 1975 a été décerné en 1954. Simone de Beauvoir a soutenu de très longs applaudissements en déclarant que, en acceptant le prix de Jérusalem, elle entendait protester contre les accusations mensongères qui ont été faites à son égard.

ANDRÉ SCÉMAMA.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 23 avril à 9 heures et le jeudi 1^{er} mai à 24 heures.

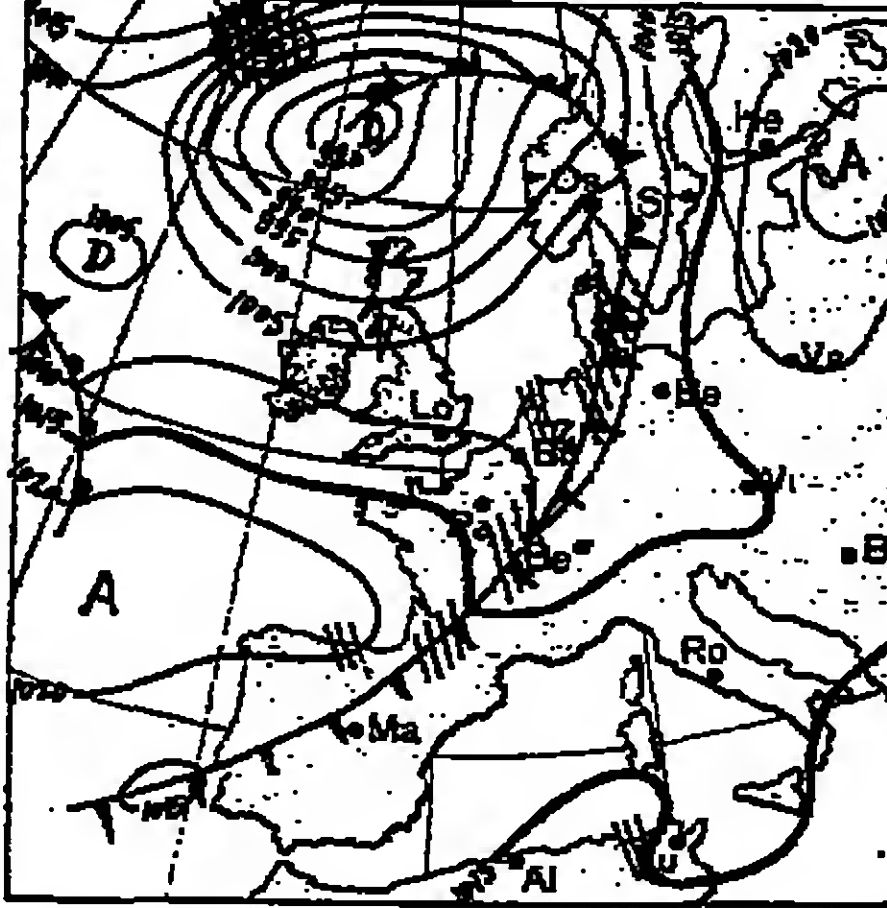
La perturbation orageuse qui achevait de traverser la France dans la journée de mercredi s'éloignera vers l'Europe centrale et le nord de l'Italie. Des masses d'air frais s'étendront en même temps sur notre pays. Une faible perturbation venant de l'Atlantique atteindra les îles Britanniques jeudi; elle apportera des nuages sur le nord de la France.

Jeudi 1^{er} mai, il y aura encore des ondées orageuses le matin de la Corse à l'Provence mais une amélioration se manifesterà dans la journée. Sur le reste de la France il fera très frais le matin et des brouillards s'étendront de l'Aquitaine aux régions du Nord-Est. Au cours de la journée, des nuages passagers pourront donner quelques averses près de la Manche et dans le Nord mais il fera assez beau ailleurs. Les vents, modérés d'ouest au nord de la Loire, de secteur est près de la Méditerranée, seront faibles et variables sur les autres régions. Les températures maximales varieront peu par rapport à celles de mercredi sauf dans le Sud-Est où elles seront en baisse.

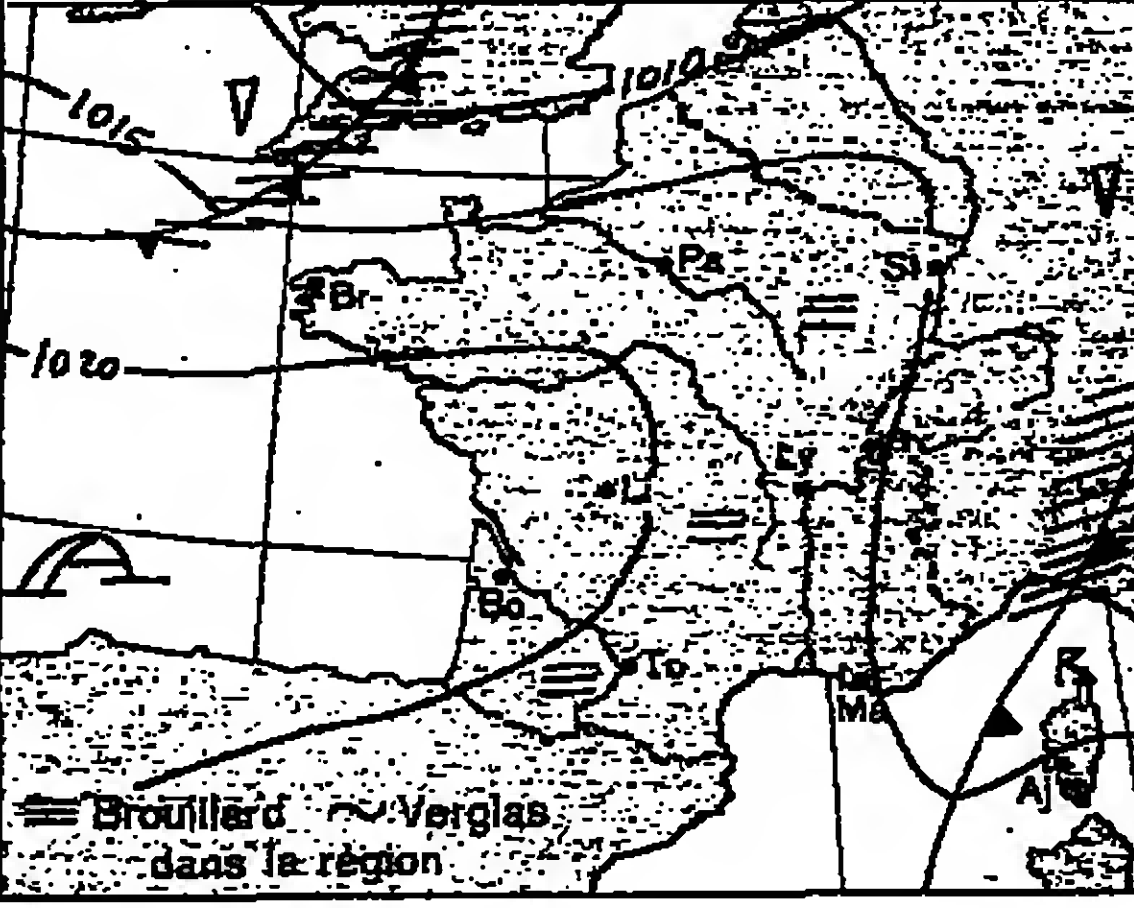
Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 23 avril, le second, le minimum de la nuit du 23 au 24 avril) : Biarritz, 23 et 11 degrés; Bordeaux, 23 et 7; Brantôme, 11 et 4; Clermont-Ferrand, 23 et 12 et 3; Cognac, 18 et 4; Cherbourg, 11 et 4; Clermont-Ferrand, 23 et 11; Dijon, 23 et 10; Grenoble, 21 et 3; Lille, 21 et 8; Lyon, 23 et 6; Marseille-Maximilien, 21 et 7; Nancy, 23 et 8; Nantes, 14 et 3; Nice-Côte d'Azur, 19 et 10; Paris-Le Bourget, 23 et 8; Pau, 24 et 10; Perpignan, 20 et 10; Rennes, 19 et 3; Strasbourg, 24 et 9; Tours, 21 et 3; Toulouse, 23 et 11; Ajaccio, 18 et 5; Pointe-à-Pitre, 37 et 19.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 19 et 7 degrés; Athènes, 19 et 11; Bonn, 23 et 8; Bruxelles, 23 et 6; Le Caire, 26 et 15; Las Canarias, 21 et 15; Copenhague, 15 et 9; Genève, 22 et 9; Lisbonne, 21 et 11; Londres, 15 et 3; Madrid, 18 et 8; Moscou, 18 et 5; New-York, 18 et 8; Palma-de-Majorque, 20 et 9; Rome, 19 et 3; Stockholm, 14 et 3; Téhéran, 33 et 12.

SITUATION LE 30 AVRIL 1975 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE A.V. 75 DÉBUT DE MATINÉE



MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1140

I	2	3	4	5	6	7	8	9
X								
II								
III								
IV								
V								
VI								
VII								
VIII								
IX								
X								
XI								
XII								

HORIZONTALEMENT
I. Caresse par celui qui le nourrit; Une chose qui date. — II.

Prendra une ample revanche sur un muscle éventuellement défaillant. Est facilement pris. — III. Ville étrangère; Se montre malchanceux. — IV. Coule en Italie. — V. Grosse perle. — VI. Découvri- ras. — VII. Ombellifère; Coule en Suède. — VIII. Serpente dans l'Égérie; Famille à l'astro- nomie. — IX. Immobile. — X. Dans les commentaires de César. — XI. En train d'user d'argu- ments frappants.

VERTICALEMENT
1. Rassemble des canaris; Pré- nom. — 2. Pas facile; Purement illusoire. — 3. Salles; Coule en Autriche. — 4. Est très personnel; Se reflète dans son homonyme. — 5. Comme certains chiens. — 6. Vieille figure; Fin de participe; Consigne d'anciens décrets. — 7. Théâtre de nombreux engage- ments. — 8. Pourrait servir d'en-

seigne à un teinturier polake; Infime élément de l'œuvre de Juvénal. — 9. Tableau; Vraisem- blablement mécontent; Indique que cela n'est pas fini.

Solution du problème n° 1139

HORIZONTALEMENT
I. Chocolat. — II. Our; Er. — III. Ne; Vari. — IV. Ceintures. — V. Isolera. — VI. Disette. — VII. Réas. VIII. le; Ver. — IX. Sées; Cos; — X. Si; Tri. — XI. Larousse.
VERTICALEMENT
1. Concierges. — 2. Hucés; Sil. — 3. Or; Jodab. — 4. Enluscé. — 5. Tes; Sto. — 6. Lèvres; Ru. — 7. Arafat; Vois; — 8. Reîtres. — 9. Liste; Réva. ;8;1
GUY BROUTY.

Allez à Londres dans la Rolls Royce des avions

Le nouveau TriStar de British Airways est un moyen courrier avec tout le confort des longs courriers.

Vous pouvez aller à Londres dans le plus civilisé des moyen-courriers : le grand TriStar de British Airways. C'est un avion aussi gros que les longs courriers et qui vous permet de voyager détendu, avec de la place pour vous, comme pour vos affaires. Le TriStar a 3 moteurs Rolls Royce : cette tranquillité, cette douceur que l'on éprouve en Rolls Royce, vous pouvez maintenant la retrouver en voyageant par avion.

Parmi les 10 vols quotidiens Paris-Londres, British Airways assure deux vols par jour en TriStar du lundi au vendredi et un le dimanche.



British airways
Partout dans le monde vous serez en de bonnes mains

CARNET

Réceptions

— A l'occasion de leur visite officielle en France, le premier ministre, chef du gouvernement de la République populaire du Congo et Mme Henri Lopes, ont offert un cocktail mardi 23 avril.

— L'ambassadeur des Pays-Bas et Mme de Rantz ont donné, lundi 23 avril, la traditionnelle réception des tulipes.

Naissances

— M. Jean Doucet et Mme, née comtesse Marie-Alice Széchenyi, sont heureux d'annoncer la naissance, le 23 avril, d'Alexandra, 2, rue Fort-Tenaglia, 20121, Milan.

— M. et Mme Charles Dufour, née Gabrielle Dufour, née Christiane Simlyana, ont la joie d'annoncer la naissance de leur petite-fille, fille et sœur, le 24 avril, Anne-Yoshié, 1023 Brookview Av. Westlake Village, California 91361 (U.S.A.).

— Danielle et Gérard Régier sont heureux d'annoncer à leurs amis la naissance de Johannes, Paris, le 14 avril 1975.

— Anne-Marie et Pierre ont la grande joie d'annoncer que Marie est née ce matin tout ensoleillé du dimanche 27 avril 1975. Anne-Marie (née Desrandais) et Pierre Doucet, 13, avenue Paul-Langevin, 92280 Fontenay-aux-Roses.

Mariages

— Jocelyne Frataon et Didier Bompain, ont le plaisir de faire part de leur mariage, célébré le 30 avril 1975 dans la plus stricte intimité, 85, chemin des Genêts, 17800 Angoulême.

— Le Dr Jean-Pierre Coquilhaud et Guyonne Dalle, sont heureux de faire part de leur mariage, célébré dans l'intimité le 29 avril en la chapelle Saint-Jean-Baptiste de Neuilly-sur-Seine, 36 bis, boulevard d'Argenson, 92200 Neuilly-sur-Seine.

Décès

— Mme Jean de Bucamps et son fils, M. et Mme Michel Mantrand et leurs enfants, ont la douleur de faire part du décès de M. Jean de BUCAMPS, survenu à Saint-Tropez le dimanche 27 avril, à l'âge de cinquante-neuf ans.

— Les obsèques ont été célébrées le mardi 29 avril à Saint-Tropez. (Antiquaire depuis un quart de siècle à Saint-Tropez, Jean de Bucamps était un peintre délicat et apprécié des passagers du Var, du port et des marines que cet homme de la mer transportait dans une vision très personnelle et lumineuse.)

— On apprend la mort de Pierre CABAUD, président-directeur général de Pathé-Cinéma. (Né en 1918 à Paris, docteur en droit et licencié en lettres, Pierre Cabaud avait été directeur général de la société Pathé-Cinéma avant d'être le président-directeur général. Il était également administrateur de la société belge Pathé Consortium cinéma et délégué de la société les Grands Théâtres Pathé, ainsi que de plusieurs sociétés cinématographiques européennes et américaines. Pierre Cabaud était vice-président de l'Association professionnelle du spectacle.)

— Mme Paul Duménil, son épouse, M. Philippe Duménil, M. Alain Duménil, M. François Duménil, ses enfants, M. et Mme Jean de Lapeyrière et leur fille, ses beau-frère, sœur et nièce, ont la douleur de faire part du décès de M. Paul DUMÉNIL, courtier de banque, survenu subitement le 29 avril, en son domicile, dans sa soixante-troisième année, et délégué de la cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 2 mai à 15 h. 30, en l'église Saint-Pierre de Neuilly

Receptions

(90, avenue du Roule), où l'on se réunira. L'inauguration aura lieu au climatiseur des Batignolles, dans le caveau de famille, 48 ter, boulevard Victor-Hugo, 92200 Neuilly.

— On nous prie d'annoncer le décès, survenu le 25 avril 1975, de M. Emmanuel L'ANCIAL, ministre départemental, hors classe, officier de la Légion d'honneur, époux de Germaine-Marie Maublan, Le service religieux et l'inhumation ont eu lieu à Treban (Allier), cet avis tient lieu de faire-part, 148, boulevard de Magenta, Paris (10^e).

— On nous prie d'annoncer le décès de M. Doré NACHMIAS, survenu le 27 avril à Paris. Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité. De la part de M. et Mme Jean Thullier et leurs enfants, ses enfants et petits-enfants, 4, rue Raffet, 75016 Paris.

— M. Marcel Rebuffat, M. et Mme René Rebuffat, M. et Mme François Rebuffat, leurs parents et alliés, ont la douleur de faire part du décès de Mme Marcel REBUFFAT, née Rose Besson, survenu le 16 avril 1975 à l'âge de soixante-deux ans. Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité à Mens (Ain).

— M. et Mme Max Augé et leurs enfants, M. et Mme Claude Nordmann, M. Pierre Sancerre, Mlle Geneviève Sancerre, ont la douleur de faire part du décès de M. Jean SANCERRE, directeur honoraire du contentieux de la Banque de France, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1914-1918, leur père et grand-père.

— Les obsèques religieuses auront lieu le vendredi 2 mai à 9 h. 30, en l'église Saint-Pierre-le-Saint-Paul de Suresnes (92). Ni fleurs ni couronnes. 15, place Mère-Angélique, 75014 Le Mesnil-Saint-Denis, 5, rue du Sergent-Roff, 75017 Paris.

Anniversaires

— A ceux qui gardent vivant le souvenir de M. Paul VASSEL, une pieuse pensée est demandée en ce premier anniversaire de sa mort.

— Mme Jacques Wormser remercie tous les amis de Jacques WORMSER, qui l'ont aidée après sa disparition, le 2 mai 1974, et qui se souviennent de lui en ce jour.

— Ses amis de Régie-Presses demandent à tous ceux qui l'ont connu, aimé et apprécié, d'avoir pour Jacques WORMSER, disparu voici un an, une pensée émue.

Remerciements

— Mme Joseph Suragui, ses enfants, et toute la famille, remercient tous ceux qui se sont associés à leur deuil lors du décès de M. Joseph SURAGUI, architecte.

— Très touchées par les témoignages de sympathie qui leur sont parvenus à la suite du décès de leur collaborateur et ami Nicolas VICENEY, la direction, la rédaction et la rubrique scénaristique du « Monde », remercient tous ceux qui ont pris part à leur chagrin.

— Bitter Lemon de SCHWEPPES. Le Bitter Lemon au citron naturel.

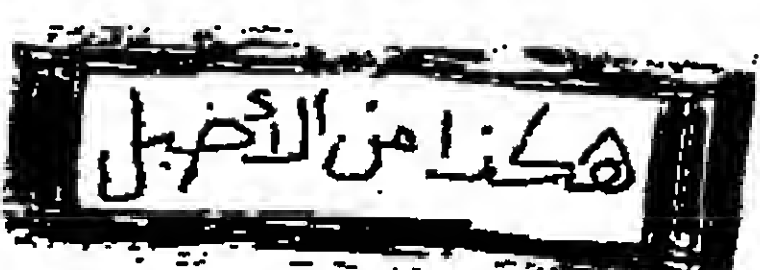
VENTE A VERSAILLES

HOTEL DES CHEVAUX-LEGERS DIMANCHE 4 MAI 1975 à 14 h. COLLECTION D'ARMES ANCIENNES Expert : M. R. Johnson. Exp. vendredi 2 et samedi 3 mai. M^{rs} CHAPELLE, FERDIN. FROMANTIN - 950-69-82 et 75-04.



la boutique mariage
De Christoffe à votre voyage de noces, il y a tous les cadeaux possibles aux Galeries Lafayette.

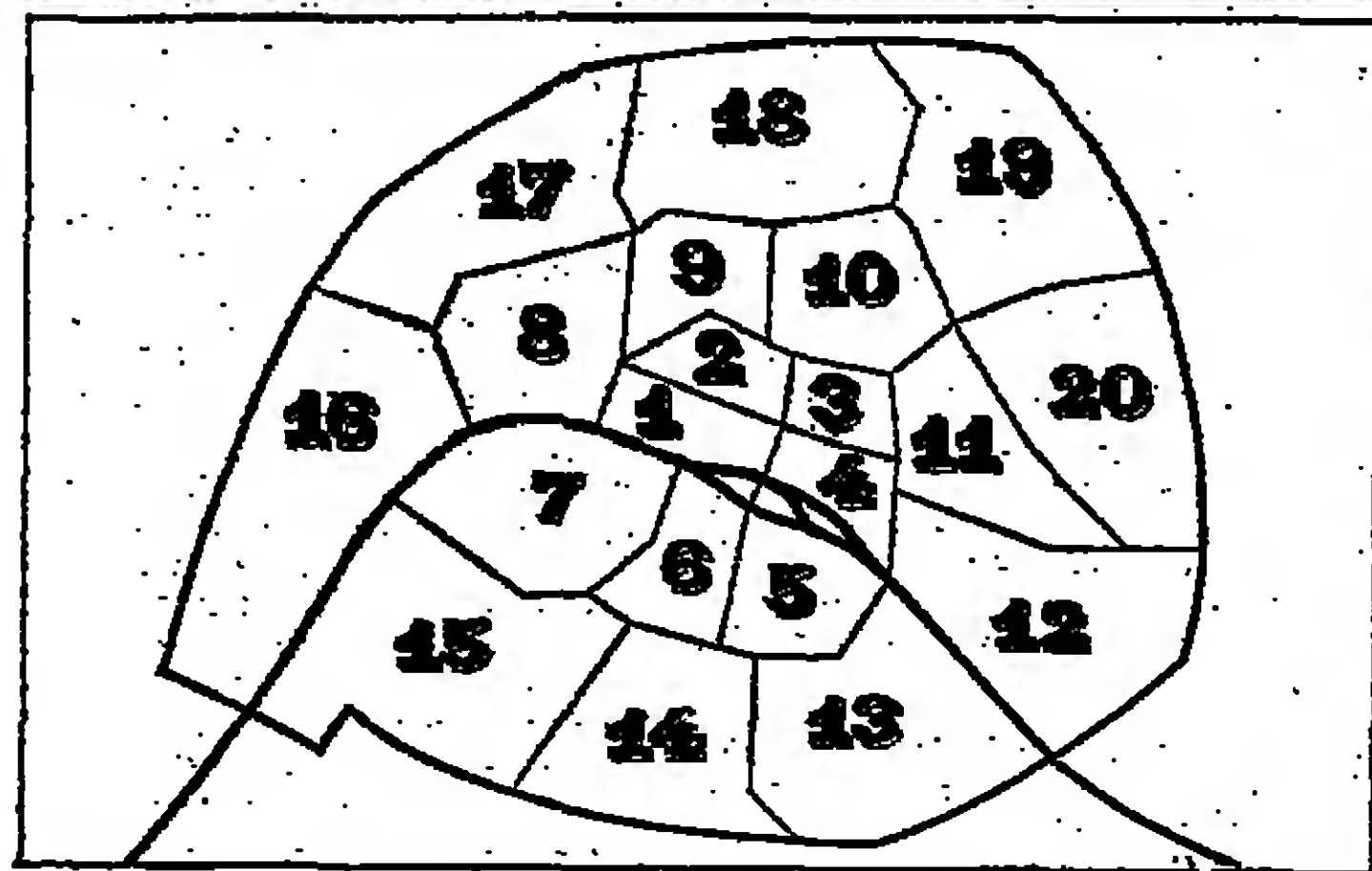
galeries lafayette
HAUSSMANN-MONTPARNASSE-BELLE EPINE



LE MONDE IMMOBILIER PARIS.

12 **2500** **2000** **90%** **CF.**
 RÉVISABLE FD / 15
1973

N° An. Prix moyen du m². Prix moyen du m² ferme et définitif. Montant des prêts cumulés et durée. Prêt du Crédit Foncier. Année de livraison et trimestre. Nombre d'app. Parcings en surface. Garages en sous-sol ou box. Métro. Autobus. R.E.R. Station. Autoroute ou périphérique.



6 **6.200** **80%** **FD** **20** **1976**
 PERSONNALISÉ LIVRAISON IMMÉDIATE
M **92** **89** **82** **28**
M **24** **124**

VAUGIRARD « 6 » - 118-122, rue de Vaugirard - Immeuble de caractère, 3, 4, 5 pièces, loggias. Reste à vendre 6 appartements. Visite sur place : lundi, jeudi, vendredi, de 14 à 18 h 30, samedi et dimanche, de 10 à 13 h et de 14 à 19 h. Pierre BARON S.A., 118, rue de Vaugirard, 75006 Paris - Téléphone : 260-33-02.

12 **4.600** **80%** **FD** **20** **1976**
M **29**

21, RUE CROZATIER - Un élégant immeuble dans une rue large, bordée d'arbres, à proximité de la gare de Lyon. Studio ou 5 pièces. Exposition plein soleil. Balcons. Terrasses. Isolation thermique et phonique très poussée. Livraison fin 1976.
PROMEX Inf. et vte : PROMEX, 65, r. Rennequin-17* - 755-82-10.

LA HENIN
 crédits immobiliers
 16, rue de la Ville l'Évêque
 75008 Paris - tél. : 260-95-15
COGEMO

13 **4.300** **80%** **FD** **20** **1975**
M **27** **47** **62**
M **27** **47** **62**

GALAXIE - 40, av. d'Italie - « BERYL », IMMEUBLE DE STANDING, 3 à 5 pièces entièrement équipées + duplex. Vue sur tout Paris. Centre comm. avec grands magasins. Jeux d'enfants. Sur pl. tous les jours de 10 h. 30 à 12 h. 30 et de 14 h. à 19 h. 30, sf mar. et mercr. et le vendr. matin. Tél. 580-32-92 ou SPEI, 14, av. F.-D.-Roosevelt, Paris (8*), tél. 256-55-11. réalisation S.E.I.I.

13 **4.350** **80%** **FD** **20** **1975**
M **27** **47** **62**
M **27** **47** **62**

OLYMPIADES « CORTINA » - 70, avenue d'Ivry - Chambres, studios, 2 pièces compl. équipées. 1^{er} tr. déjà réél. et habités. Centre commercial et complexe sportif. Sur pl. t. j. de 10 h. 30 à 12 h. 30 et de 14 h. à 19 h. 30, sauf mercr. et vendr. mat. T. 589-81-20 ou SPEI, 14, av. Roosevelt, Paris-8*. Tél. : 256-55-11. Réalisation SAGO/S.E.I.I.

13 **4.150** **80%** **FD** **20** **1975**
M **57** **67** **62**
M **57** **67** **62**

10-12, RUE DU MOULIN-DES-PRÉS - Un élégant petit immeuble dans un quartier pratique. Exposition plein soleil. Studios ou 5 pièces. Livraison septembre 1975, peintures terminées, cuisines et salles de bains aménagées. Information et vente : PROMEX, 65, r. Rennequin, PARIS-17* Téléphone : 755-82-10.

13 **5.000** **80%** **FD** **20** **1976**
M **21** **83** **91**
M **21** **83** **91**

6/8, RUE DES TANNERIES - Un élégant petit immeuble dans une rue tranquille. Exposition plein soleil. Studio ou 5 pièces. Livraison début 1976, peintures terminées, cuisines et salles de bains aménagées. Isolation thermique et phonique très poussée. Information et vente : PROMEX, 65, r. Rennequin, PARIS-17* Téléphone : 755-82-10.

13 **4.590** **80%** **FD** **20** **1975**
M **21** **57** **62** **P.C.**
M **21** **57** **62** **P.C.**

KELLERMANN 102 - 102, bd Kellermann - A 300 m. Parc Montsouris, 3 petits immeubles à l'architecture élégante. Du studio ou 5 pièces avec balcons, terrasses et jardins privatifs. Appartement témoin ouvert tous les jours (sauf mercredi) de 14 h. à 19 h. 30.
SERCO 14, rue Magellan - PARIS (8*) Tél. : 720-80-00.

14 **4.600** **80%** **FD** **20** **1975**
M **28** **58**
M **28** **58**

15-19, RUE NIEPCE - Un élégant petit immeuble dans une rue calme. Exposition plein soleil. Studios ou 5 pièces. Livraison printemps 1975, peintures terminées, cuisines et salles de bains aménagées. Information et vente : PROMEX, 65, rue Rennequin, PARIS-17*, Tél. : 755-82-10.

14 **7.500** **80%** **FD** **20** **1976**
M **68**
M **68**

226, BOULEVARD RASPAIL - Immeuble de grande classe dans le quartier Montparnasse. Exposition plein soleil. Studio ou 5 pièces. Immeuble tout électrique. Isolation thermique et phonique très poussée. Livrais. fin 1976.
PROMEX Inform. et vente : PROMEX, 65, r. Rennequin, Paris (17*). Tél. : 755-82-10.

15 **5.250** **80%** **FD** **20** **1975**
M **60**
M **60**

VOUILLÉ-PLAISANCE - 56, rue Labrousse - Au milieu de vastes jardins, l'opération Vouillé-Plaisance vous offre des studios, 2, 4 et 5 pièces. Visites sur place tous les jours (sauf mercredi), de 14 h. à 19 h. 30.
SERCO 14, rue de Magellan - PARIS (8*) Téléphone : 720-80-00.

15 **7.500** **80%** **FD** **20** **1977**
M **80**
M **80**

IMMEUBLE « INVALIDES-SUFFREN » - 54, av. de la Motte-Picquet - Imm. de 8 ét. sit. dans le Village suisse, pr. Champ-de-Mars. Appart. lux. équip. av. magnif. loggias. St. ou 4-p. Boisés. A 10 mn Étoile, Quartier Latin et Opéra. Bur. de vente sur place ouv. sam. et dim., de 10 à 18 h 30.
ZANNETTACCI 734-75-60 - 15, av. Montignon, 75008 Paris - 339-98-32.

16 **7.800** **80%** **FD** **20** **1976**
M **52** **65** **65**
M **52** **65** **65**

LES JARDINS DE POLYMNIE - 37-39, av. Théophraste-Gautier - Imm. de tr. grand stand, autour d'un jardin de 3.000 m2. Du stud. 34 m2, au 6 p. 180 m2. S. pl. t.t.j. sf dim., lun. et vend. mat., 10 h. 30 à 12 h. 30, 14 h. à 19 h. 30, tél. 224-66-26 ou S.P.E.I., 14, av. F.-D.-Roosevelt, Paris-8*, 256-55-11. Réalisation : MAZET & VILLETTE.

17 **6.500** **70%** **FD** **15** **1976**
M **22** **22**
M **22** **22**

PEREIRE-WAGRAM - 101-103, bd Pèreire - Une haute qualité de construct. dans un environnem. résidentiel et à prox. de toutes les sorties et communications essentielles. Appis spacieux de 2, 3, 4 et 5 p. et un appart. « jardin » au dernier étage. Rens. et vtes : C.E.R.J.I., 191, r. St-Honoré, Paris-1^{er} - 260-30-15+

19 **2.650** **80%** **FD** **20** **1975**
M **150**
M **150**

LOIRE-DEHAYNIN - 20, rue E.-Dehaynin - Situé à deux pas des Batignolles-Chaimont, 2 immeubles classés aux voutes loggias en bordure du canal de la Loire. Studios, 3, 4 et 5-p. Appartements Meublés tous les jours (sauf mercredi), de 14 heures à 19 h 30.
SERCO 14, rue Magellan - PARIS (8*). Téléphone : 720-80-00.

« Le Monde Immobilier »
 est une rubrique de publicité ouverte à tous les constructeurs-promoteurs.
 Elle est destinée à faciliter la démarche de nos lecteurs dans la recherche et le choix d'un programme immobilier.

vous avez choisi... réalisez votre projet...
 avec un prêt
cde
 COMPTOIR DES ENTREPRENEURS
 6, rue Volney, 75083 PARIS CEDEX 02
 Tél. 260.35.10 et 742.73.15

Bureau de la Loi...
 bureaux...
 ENTRE ÉTOILE ET TROCADERO
 BUREAUX ÉQUIPÉS
 RSA TEL 555 56
 CHAUFFAGE GAZ
 BUREAUX ÉQUIPÉS
 50 M² 1 000 F
 260 Y LE N° 1
 70 10 05
 ANTON
 PARIS...
 1 042 M²
 MAISON...
 fermée...
 ses di...
 éphone...
 30 18 00
 31
 1.21

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

Région parisienne

UN NOUVEAU MENSUEL DANS LES HAUTS-DE-SEINE

Le premier numéro du mensuel 92 Hauts-de-Seine vient de paraître. Diffusé par les Nouvelles Messageries de la presse parisienne et par abonnement, au prix de 2 francs l'exemplaire, ce numéro a été tiré à 550 000 exemplaires dont la plus grande partie sera distribuée gratuitement à titre de promotion.

Ce nouveau mensuel a été créé sur l'initiative du conseil général des Hauts-de-Seine, qui avait voté, le 19 novembre 1974, un mémoire préfectoral prévoyant le lancement d'un journal départemental gratuit. L'importance du projet (500 000 exemplaires, dix numéros par an, 32 pages) et son coût (4 320 000 francs) avaient été critiqués aussi bien par les élus de la gauche que par M. Michel Poniatowski, ministre de l'Intérieur. La Fédération nationale de la presse et l'Union nationale de la presse périodique et d'informations avaient émis une protestation. (Le Monde du 12-13 janvier.)

Le conseil général avait dû, le 10 janvier, modifier la convention signée avec l'association La Troisième Temps, chargée de faire paraître le journal : il n'en coûtera plus que 1 850 000 francs au département et le périodique ne comptera que vingt-quatre pages et six numéros par an.

Ce journal, précise l'éditorial du premier numéro, ne reçoit pas de subvention; il est conventionné, c'est-à-dire qu'il reçoit des avances de crédit. L'association La Troisième Temps s'engage à favoriser toute nouvelle entreprise d'information qui paraîtrait correspondre aux besoins de la population des Hauts-de-Seine, qu'il s'agisse de presse, de radio, de télévision.

ENVIRONNEMENT

LE DÉBAT NUCLÉAIRE

Les cadres C.G.C. du C.E.A. : une technique largement maîtrisée

Dans une longue déclaration, qu'ils viennent de rendre publique, les syndicats C.G.C. du commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) indiquent que, « face aux compagnies qui tendent à discréditer systématiquement l'énergie nucléaire », ils tiennent à affirmer que « les risques nucléaires sont inférieurs à ceux connus, par exemple, dans les entreprises chimiques qui présentent un danger réel ». « Il n'y a jamais eu de seul accident mortel d'origine nucléaire dans un cadre de commissariat ni même ailleurs dans aucun réacteur industriel », déclarent les syndicats, qui ajoutent : « Il est nécessaire que le recours au nucléaire soit prioritaire, afin de diminuer la dépendance énergétique de la France... Accepter un moratoire sur le nucléaire aboutirait à casser la croissance, si faible soit-elle, de notre économie et remettrait en cause notre niveau de vie et l'évolution de notre société. »

D'après les syndicats, « le nucléaire est désormais largement maîtrisé dans toutes les étapes de son utilisation, grâce à une expérience de trente ans et notamment à la haute qualification des techniciens du C.E.A. ».

● **VÉHICULES : CONTRÔLE RENFORCÉ DU BRUIT.** M. André Jarrot, ministre de la qualité de la vie, a inauguré le 29 avril, un laboratoire de mesure acoustique appartenant à l'Union technique de l'automobile et du cycle (U.T.A.C.) à Lisses-Montlhéry (Essonne). Cette installation peut simuler toutes les conditions de fonctionnement d'un véhicule et en mesurer tous les bruits. M. Jarrot a indiqué que cent vingt sonomètres étaient en cours de distribution pour un contrôle renforcé du bruit des véhicules.

Ingenieurs et cadres C.G.C. du C.E.A. affirment encore que l'on est « en mesure de développer la filière à eau ordinaire dérivée des réacteurs français pour sous-marins, en attendant d'assurer la relève par les surrégénérateurs, pour lesquels nous avons une avance incontestable. L'utilisation de la filière graphite-gaz, abandonnée en 1969, ne saurait être négligée non plus, étant données sa parfaite fiabilité et ses excellentes performances, comme l'on prouve les centrales de Saint-Laurent-des-Bains, en France, et de Vandellós, en Espagne. » Sur le plan de la sûreté et de la protection de l'environnement, le C.E.A. peut assumer pleinement son rôle nucléaire, à condition qu'on augmente ses moyens financiers et humains et que cesse la politique de stagnation dont il est actuellement l'objet », concluent les syndicats.

FAITS ET PROJETS

Circulation

● **AUGMENTATION DE PÉAGES SUR DES AUTOROUTES.** — Les tarifs des péages sur les autoroutes concédées à la société Paris-Lyon et à la Société des autoroutes du nord et de l'est de la France (S.A.N.E.F.) seront augmentés de 10 % à partir du jeudi 1^{er} mai. Sur ces autoroutes, les tarifs n'avaient pas été modifiés depuis octobre 1973.

Paris

● **DES INFORMATIONS SUR LE MARAIS.** Un centre d'information permanent sur le Marais et sur le Paris historique vient de s'ouvrir à

FINANCES LOCALES

LE GOUVERNEMENT EXAMINE LE PROJET DE LOI CRÉANT UNE TAXE PROFESSIONNELLE

La suppression de la patente,impôt local créé à la révolution de 189, et son remplacement par une taxe professionnelle doivent être examinés par le conseil des ministres réuni ce mercredi 30 avril.

La patente, à laquelle sont assujettis les commerçants, les artisans et les professions libérales, a notamment pour défaut d'être inégale, selon les régions et selon les professions. Elle est calculée d'après les valeurs locatives des locaux, dont la dernière révision remonte à 1928.

La taxe professionnelle, inscrite dans le projet de loi étudié par le gouvernement, sera calculée, d'une part, d'après la valeur locative des locaux révisée en 1970 et, d'autre part, d'après le montant des salaires versés par l'établissement concerné.

Transports

● **LA SHELL DÉBARME SIX PÉTROLIERS.** — La Shell Tankers Nederland va désarmer six pétroliers de sa flotte néerlandaise représentant une capacité totale de 500 000 tonnes. Parmi ces pétroliers, qui seront désarmés en Extrême-Orient, se trouvent deux grands navires dont le Mariuzla jauge 198 000 tonnes. Le tonnage désarmé représente un septième de la capacité totale de la flotte néerlandaise de la Shell.

A PROPOS DE...

LA MODIFICATION DE LA LOI BOSCHER

Des villes nouvelles, comme les autres...

Le conseil interministériel du 17 avril consacré à l'aménagement de la région parisienne a chargé le ministre de l'Intérieur de proposer des modifications à la loi Boscher organisant les villes nouvelles afin de rapprocher leur statut de celui des collectivités locales classiques. D'autre part, M. Michel Boscher, député U.D.R. et maire d'Evry (Essonne), et M. Adolphe Chauvin, sénateur (Union centriste) et maire de Pontoise (Val-d'Oise), vont déposer dans le même but des propositions de lois.

La loi du 10 juillet 1970, dite loi Boscher, réglemente la création des villes nouvelles. Elle prévoit notamment la création d'un syndicat communal d'aménagement (S.C.A.) qui est un établissement public administré par un comité composé de membres élus par les conseils municipaux. Le syndicat perçoit l'impôt et établit un budget unique. Il signe une convention avec l'établissement public d'aménagement. Huit villes nouvelles sur neuf ont choisi cette formule.

Le système comporte des inconvénients. Comme le déclare M. Adolphe Chauvin, « on risque d'avoir une coexistence de villes, mais pas une ville nouvelle, car le syndicat groupe des communes qui ne se soucient d'abord de leurs intérêts et moins de la communauté ». Il n'est pas normal que les nouveaux habitants doivent attendre les prochaines élections municipales avant de pouvoir faire entendre leur voix, souligne de son côté le sénateur de Pontoise, qui demande « le pouvoir pour les habitants ».

A part entière

M. Adolphe Chauvin, propose donc de remédier à ces défauts d'abord par une spécialisation des tâches : le syndicat communal deviendrait compétent pour décider les équipements, mais la gestion de ceux-ci appartiendrait aux communes qui seraient considérées comme des

arrondissements de la ville nouvelle. M. Chauvin souhaiterait aussi que les membres du syndicat soient élus au suffrage universel et que des élections partielles complètent les conseils municipaux, chaque fois que cinq mille habitants aménageront.

M. Michel Boscher refuse « des élections à haute dose ». Les scrutins municipaux ordinaires lui semblent suffisants pour assurer l'expression politique des nouvelles populations. En revanche, il juge meilleur que « les conseils municipaux désignent un délégué au syndicat communal parmi les nouveaux habitants, dès qu'est constatée l'occupation effective de mille cinq cents logements ».

Ainsi tout le monde cherche à rapprocher les villes nouvelles du droit communal traditionnel. Est-il nécessaire pour autant que le Parlement adopte un nouveau texte ? La loi Boscher prévoit aussi la possibilité d'utiliser la formule de l'ensemble urbain. Dans ce cas, le territoire inclus dans le périmètre d'urbanisation est retiré de la compétence des communes et confié à un conseil de neuf membres (quatre représentants de communes concernées et cinq conseillers généraux) auxquels viennent s'adjoindre, tous les deux ans, trois conseillers supplémentaires élus au suffrage direct, à partir du moment où deux mille logements sont occupés. Trois ans après la troisième élection, l'ensemble du conseil est élu et la ville nouvelle devient une commune à part entière.

Le Vaudreuil, seule ville nouvelle à avoir opté pour l'ensemble urbain, n'a connu aucune des difficultés politiques et institutionnelles qui ont gêné la croissance de Cergy-Pontoise, de Fos ou de l'Isle-d'Abeau. Le Vaudreuil n'est pas seulement une ville nouvelle, elle s'affirme déjà comme une vraie commune. Dans les autres villes nouvelles, les élus locaux n'ont pas voulu de cette formule. Par un biais ou par un autre, il serait pourtant souhaitable d'arriver au même résultat.

ALAIN FAUJAS.

Vous vous faites probablement la même idée de Séoul qu'un Coréen se fait de Paris.

Ah! les petites femmes, les petites femmes de Paris... Cet air connu dans le monde entier, on le fredonne aussi à Séoul. Là-bas Paris, c'est le Moulin Rouge et à la limite encore, la Goulue, le French Cancan, etc... Comme vous le voyez, tout le monde peut se tromper.

Alors quand on parle de Séoul, si vous pensez geishas, pousse-pousse, fumeries d'opium, etc... vous commettez la même erreur. Et c'est bien dommage pour vous. Car Séoul est la capitale financière et le centre d'affaires de la Corée.

C'est pour faciliter les rapports d'affaires entre la France et la Corée que la Korean Air Lines inaugure à partir du 15 Mars un vol direct Paris-Séoul deux fois par semaine par la route polaire. Et quand vous êtes à Séoul, pour le même prix, vous pouvez faire un "saut" jusqu'à Tokyo. Vous voyez que la Korean Air Lines fait tout pour faciliter votre job.

Séoul, en vol direct, ce n'est pas si loin que ça. Et, pour vos affaires, la Corée, c'est peut-être le Pérou.

Korean Air Lines : 9, bd de la Madeleine - 75001 Paris - Tél. 261.58.46.

KOREAN AIR LINES
A partir du 15 Mars, 2 vols directs par semaine Paris-Séoul

Pourquoi payer une communication Télex deux fois son prix ?

L'administration des P.T.T. propose une nouvelle formule d'utilisation du Télex. Les communications échangées entre abonnés d'une même circonscription ou de circonscriptions différentes de 12 h 30 à 14 h, après 18 h, le dimanche et les jours fériés bénéficient du tarif réduit.

Transmettre vos messages pendant les heures creuses. C'est éviter les encombrements du réseau, le renouvellement des appels, les pertes de temps... C'est rentabiliser vos communications Télex.

Réalisez 50% d'économie de 12h30 à 14h, après 18h.

Le Télex parce que l'information n'attend pas...

هنا من الأصل

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

PRIX

Rien ne sera changé à la réglementation d'ici à la fin de l'année

ANNONCE M. VILLAIN

« Il ne faut pas sous-estimer les réactions que nous avons déjà eues. Mais il ne faut pas sous-estimer non plus les difficultés du trafic qui reste à parcourir », a déclaré, mardi 29 avril, M. Claude Villain, directeur des prix au ministère de l'économie et des finances.

M. Villain a beaucoup insisté sur la volonté du gouvernement de ne lâcher ni les contrôles ni la réglementation des prix. En six mois, a-t-il indiqué, 5 800 industries ont été contrôlées et 725 produits ont été contrôlés, notamment dans les secteurs du textile, des aliments du bétail, des conserves de légumes, des salisonniers. Concernant la distribution, 31 000 points de vente ont été visités et 200 infractions relevées. « Comme nos objectifs ne sont pas atteints, rien ne sera changé à la réglementation d'ici à la fin de l'année ni pour la production ni pour la distribution. »

Quels sont ces objectifs ? La hausse des prix de détail ne devrait pas, selon le gouvernement, dépasser 0,5 % à 0,6 % par mois à partir de juin, de telle sorte

que de janvier à décembre l'augmentation soit d'environ 6 %. C'est un résultat que nous pouvons atteindre à condition que M. Villain, qui a justifié son optimisme — relatif — de plusieurs manières : la hausse des cours des matières premières, qui se poursuit, commence seulement maintenant à faire sentir pleinement ses effets ; la fermeté du franc diminue le coût de nos importations ; les hausses de salaires se ralentissent, les coûts salariaux d'entreprises vont donc moins augmenter.

De plus, si les décisions de revalorisation des prix à la production prises à Bruxelles en février et le coup communiqué à l'application des prix — vont entraîner un supplément de hausse sur les produits alimentaires, celles-ci seront en partie compensées par des baisses importantes qui vont se produire sur le café (-7 %), le chocolat, les corps gras (-7 % à -15 %) ; le litre d'huile doit baisser de son côté de 80 centimes. Pour avril, M. Villain ne prévoit qu'une hausse de 0,8 % de l'indice ; un ralentissement est probable à partir de mai.

voire économique, de ces vingt dernières années est souvent riche d'enseignements pour éviter de pareilles déconvenues. Chacun sait maintenant que la concurrence, quand elle existe, n'a plus pour résultat de faire baisser les prix mais a plutôt un effet contraire. Pourquoi ? Parce que la survie d'une firme, son développement, sa croissance, dépendent de sa puissance, c'est-à-dire finalement de ses investissements. Or les industriels trouvent dans les hausses de prix — l'autofinancement, disent-ils — une grande partie des ressources nécessaires au financement de leurs projets. Bref, on ne se bat plus sur le plus bas mais sur le plus perfectionné et, si possible, sur celui qu'on vend le plus vite.

« Ajoutons qu'en période de dépression on voit mal comment les firmes à moins de louer massivement, pourraient mener une politique différente ; moins on vend, plus on a tendance à majorer ses prix pour bonifier son compte d'exploitation. Les changements de prix — croissants, les coûts s'accroissent en effet. La théorie voudrait que, coïncidant entre des prix de revient gonflés et des prix de vente en baisse (pour satisfaire à une demande déprimée), un grand nombre d'entreprises disparaissent. La réalité n'est pas aussi simple. Les responsables politiques des prix au ministère de l'économie et des finances sont parfaitement conscients de ces données contradictoires. On peut alors se demander si l'Etat qui voudrait prendre qu'il manifeste en « déconvoiant » le dérapage des prix du secteur automobile sont tout à fait sincères. En réalité, la solution pour un Etat qui voudrait vraiment réduire les contradictions auxquelles il doit faire face serait d'encadrer chaque secteur professionnel dans le cadre de valeurs de référence sans caractère de prix précis et contraignants allant jusqu'au contrôle des investissements. Mais l'administration est-elle capable de planifier au jour le jour et de noter dans une bureaucratie acrobates ?

Finalement, n'est-ce pas d'un plan national très sélectif dont aurait le plus besoin le pays pour valancer sa inflation sans ralentir l'activité économique ?

CONTRADICTIONS DIFFICILES À RÉSOUDRE

D'où vient, alors, que le directeur des prix se soit écrié aussi ferme dans le ton, aussi peu enclin à « lâcher » de nouveaux secteurs industriels, prêt même, semble-t-il, à remettre sous contrôle certains professionnels ?

Les nouvelles hausses de prix des voitures qui viennent d'annoncer les constructeurs ont été mal accueillies au ministère de l'économie et des finances. M. Villain estime que les hausses enregistrées dans ce secteur depuis un an — 22,5 %, non comprises toutes dernières augmentations — sont excessives. La situation des constructeurs est certes difficile, mais leur a-t-elle fait face à une baisse d'activité sans pour autant légitimer des hausses de prix ?

« Nous sommes en train de décider en juin, entreprise par entreprise. »

En fait, M. Pourcade, qui avait l'intention de rendre la liberté aux secteurs industriels soumis à la concurrence internationale, a probablement marqué un temps d'arrêt. Les biens d'équipement seront les seuls à bénéficier de la liberté parce que ce secteur a beaucoup exporté ces dernières années jusqu'à la fin de l'année sera sévère.

Admet les pouvoirs publics vont-ils traduire l'inflation — la déception aussi — que leur cause le comportement de certains secteurs industriels, qui continuent d'augmenter leurs prix malgré la baisse de la demande.

Cette inflation, cette déception sont-elles bien justifiées ? L'his-

toire économique, de ces vingt dernières années est souvent riche d'enseignements pour éviter de pareilles déconvenues. Chacun sait maintenant que la concurrence, quand elle existe, n'a plus pour résultat de faire baisser les prix mais a plutôt un effet contraire. Pourquoi ? Parce que la survie d'une firme, son développement, sa croissance, dépendent de sa puissance, c'est-à-dire finalement de ses investissements. Or les industriels trouvent dans les hausses de prix — l'autofinancement, disent-ils — une grande partie des ressources nécessaires au financement de leurs projets. Bref, on ne se bat plus sur le plus bas mais sur le plus perfectionné et, si possible, sur celui qu'on vend le plus vite.

« Ajoutons qu'en période de dépression on voit mal comment les firmes à moins de louer massivement, pourraient mener une politique différente ; moins on vend, plus on a tendance à majorer ses prix pour bonifier son compte d'exploitation. Les changements de prix — croissants, les coûts s'accroissent en effet. La théorie voudrait que, coïncidant entre des prix de revient gonflés et des prix de vente en baisse (pour satisfaire à une demande déprimée), un grand nombre d'entreprises disparaissent. La réalité n'est pas aussi simple. Les responsables politiques des prix au ministère de l'économie et des finances sont parfaitement conscients de ces données contradictoires. On peut alors se demander si l'Etat qui voudrait prendre qu'il manifeste en « déconvoiant » le dérapage des prix du secteur automobile sont tout à fait sincères. En réalité, la solution pour un Etat qui voudrait vraiment réduire les contradictions auxquelles il doit faire face serait d'encadrer chaque secteur professionnel dans le cadre de valeurs de référence sans caractère de prix précis et contraignants allant jusqu'au contrôle des investissements. Mais l'administration est-elle capable de planifier au jour le jour et de noter dans une bureaucratie acrobates ?

Finalement, n'est-ce pas d'un plan national très sélectif dont aurait le plus besoin le pays pour valancer sa inflation sans ralentir l'activité économique ?

ALAIN VERNHOLES

LA FORMATION DES PRIX

Forte variation des marges sur les œufs

Deux groupes de travail, chargés par le ministère de l'économie et des finances d'étudier l'un la formation des prix de détail des œufs, l'autre celle des prix de la viande bovine, viennent de remettre leur rapport.

En ce qui concerne les œufs, le document constate que le prix de détail est très variable pour un même prix d'achat. Les variations de 20 à 25 % ont été relevées, « qui ne s'expliquent ni par les formes de commerce ni par des différences de calibre, de catégorie ou de qualité ».

Ces variations exorbitantes sur des prix qui vont de 30 à 40 centimes par œuf, s'expliquent par les actions promotionnelles organisées par les détaillants, la périodicité des approvisionnements et surtout la politique des marges qui varient de 15 à 35 % du prix d'achat.

Outre une enquête de l'INSEE

sur les différences des prix de détail, le groupe de travail préconise la diminution de 5 à 10 % du nombre des présentations, la limitation du coût des emballages et un étiquetage clair.

Dans le domaine de la viande bovine, le groupe de travail conclut que la commission d'enquête parlementaire (le Monde du 9 avril), qui a la dimension de ce détail de la viande de bœuf résulte moins d'une restriction des circuits de distribution existants, qui, sans exception, ne sont pas générateurs d'abus notables, que de progrès à réaliser pour améliorer le rendement du cheptel et régulariser sa mise en marché.

Le rapport donne également une décomposition du prix final payé par le client au boucher : 55 % vont au producteur ; 5 % aux marchands de bestiaux ; 4 % aux abatteurs ; 2 % aux transporteurs ; 17 % aux détaillants ; 7 % au Trésor (T.V.A.).

« Trois cents millions de crédits pour le P.M.E. — L'emprunt de 5 milliards de francs pourrait être lancé vers le 5 mai, a indiqué mardi 29 avril le Pourcade, qui a par ailleurs précisé qu'une tranche de 300 millions de francs de cet emprunt serait réservée à un « groupement interprofessionnel des Petites et Moyennes Entreprises ». Son montant, a poursuivi le ministre de l'économie et des finances, sera destiné à l'industrie et aux industries de valeur de référence sans caractère de prix précis et contraignants allant jusqu'au contrôle des investissements. Mais l'administration est-elle capable de planifier au jour le jour et de noter dans une bureaucratie acrobates ?

Finalement, n'est-ce pas d'un plan national très sélectif dont aurait le plus besoin le pays pour valancer sa inflation sans ralentir l'activité économique ?

SALAIRES

LES SYNDICATS DES BANQUES JUGENT INSUFFISANTES LES PROPOSITIONS PATRONALES

Au cœur de la réunion de la commission nationale paritaire du secteur bancaire qui a eu lieu mardi 29 avril, la défection patronale de l'Association professionnelle des banques (A.P.B.) a fait le point de l'évolution des salaires. Après les augmentations de 0,5 % le 1^{er} janvier, de 1,25 % le 1^{er} février et de 1 % le 1^{er} avril, les employeurs ont proposé une nouvelle majoration de 1,75 %, ce qui porte à 4,50 % le relèvement des salaires au cours du premier semestre.

Les syndicats, qui refusent que seul l'indice des prix de l'INSEE soit pris comme référence pour le calcul du maintien du pouvoir d'achat, réclament une augmentation supplémentaire de 2,5 à 3 %. La C.F.D.T. et la C.F.P.T. réclament aussi au titre de la progression du pouvoir d'achat une augmentation mensuelle uniforme de 200 francs (« le Monde » du 24 avril).

En l'absence de véritables négociations, une rencontre des deux organisations syndicales de la banque a été proposée par la C.F.D.T. pour la semaine prochaine en vue de déterminer en commun les moyens de faire aboutir les revendications.

TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

La caisse maladie des commerçants et artisans demande une subvention annuelle de 600 millions de francs

Le déficit de la CANAM (Caisse nationale d'assurance-maladie et maternité des travailleurs non salariés des professions non agricoles) est actuellement d'environ 700 millions de francs par an. Le nouveau président de cet organisme, M. Jean-Paul Boucard, vient d'adresser au gouvernement un projet de réforme, accompagné notamment d'une demande de subvention publique de 600 millions de francs.

La CANAM compte actuellement 1 750 000 assurés, dont 54 % de commerçants et d'industriels, 39 % d'artisans et 7 % de membres des professions libérales, qui représentent 3 700 000 bénéficiaires, tant actifs que retraités. Depuis sa création en 1959, la caisse a toujours été déficitaire. Elle l'a encore été de 350 millions de francs entre le 1^{er} octobre 1974 et le 31 mars 1975, avec 137 millions de francs de recettes et 1 498 millions de francs de dépenses. M. Boucard, en donnant ces précisions à la presse, a constaté qu'une seconde avance du Trésor de 150 millions de francs avait dû être faite pour éviter une rupture de paiement des prestations. L'augmentation du taux des cotisations (porté à 9 % jusqu'au plafond de la Sécurité sociale, le

taux étant ensuite plus faible), imposée par le ministre des finances et « qui a justifié le départ de Gérard Nicoud », n'a apporté que moins de 50 millions de francs de recettes supplémentaires, très inférieures aux besoins du régime. Celui-ci est alimenté à 94 % par les cotisations de ses assurés. Les dépenses ne peuvent être réduites, puisque les prestations (parfois inférieures à celles du régime général, notamment en raison de l'absence d'indemnité journalière en cas d'interruption du travail) sont fixées par la loi.

« Notre objectif », a dit M. Boucard, est de parvenir à un équilibre financier avec des ressources stables, et de faire cesser les attaques injustifiées dirigées contre la CANAM. »

Pour l'essentiel, le président réclame une subvention d'équilibre, comme en reçoit déjà le régime agricole et d'autres régimes spéciaux. Cette subvention devrait être de six cents millions par an.

Pour la justifier, M. Boucard fait valoir que la CANAM est privée des catégories de travailleurs indépendants capables de verser de fortes cotisations : médecins et auxiliaires médicaux pris en charge par la Sécurité sociale avec les conventions conclues sur les honoraires médicaux, petits patrons qui mettent leur entreprise en société, etc.

D'autres ressources sont également envisagées par M. Boucard : rénumération indirecte du travail de perception de la T.V.A. qui est effectué gratuitement par les commerçants (on estime que le coût de perception des taxes de P.O.R.T.F. est de 8,75 %) ; participation du Fonds national de solidarité ; meilleure rénumération des fonds, car le ministère des finances impose de les placer à la Caisse des dépôts (qui ne les rémunère qu'à 1 %), ce qui a fait perdre au régime environ trois cent dix millions, estime le président. Il réclame également un allègement de la gestion.

En conclusion, M. Boucard, dans la perspective de l'harmonisation des régimes sociaux légalement prévue pour 1977, n'exclut pas la fusion de toutes les caisses sociales s'opérant des travailleurs indépendants, caisses vieillesse et maladie ou particulières.

Dans l'immédiat, M. Boucard a souligné qu'une large majorité existait au conseil d'administration de la CANAM sur les questions importantes. « Et, dit-il, nous allons bénéficier d'une pression extérieure, puisque Gérard Nicoud reprend le combat. »

SYNDICATS

Les agents des contributions s'inquiètent de la dégradation alarmante du service public fiscal

Les agents du fisc ont manifesté, mardi 29 avril, dans toute la France, l'inquiétude que leur inspire la « dégradation alarmante du service public fiscal » et une politique qui accroît en fait les inégalités. Dans chaque département, des délégations syndicales ont remis des pétitions au directeur des services fiscaux et au préfet. A Paris, une cinquantaine d'agents du fisc ont été reçus par le chef de cabinet de M. Pourcade. Des rassemblements se sont produits également rue de Louvre et à Nanterre. Il n'y a eu aucun incident.

« Les quatre syndicats des impôts (Syndicat national unifié, C.G.T., F.O., C.F.D.T.), qui regroupent soixante mille agents — plus de 90 % de la profession, — ont, mardi 29 avril, au cours d'une conférence de presse, vivement critiqué la fiscalité actuelle et la façon dont elle est appliquée. L'un des principaux reproches faits par les syndicats au gouvernement est de moins en moins technique qui aboutit à une détérioration de plus en plus grande du service public. M. Colas (F.O.), a souligné le manque de moyens dont disposent les agents du fisc, en nombre — il faudrait dix mille agents de plus selon les syndicats — comme en qualification. De plus, les règlements intérieurs imposent aux agents un certain nombre d'activités annexes chaque année ; or, selon des syndicats, le peu de temps dont disposent les agents du fisc nuit grandement à la qualité de la vérification (un agent du fisc ne peut pas passer plus de neuf jours dans une entreprise).

De plus, ont déclaré les représentants syndicaux, « il n'est plus possible de laisser nos camarades vérificateurs concurrencer les services administratifs tendant à renforcer les cadences de contrôle et les dénonciations plus

ou moins ouvertes émanant d'hommes politiques en place, accusant les agents des impôts d'un acte excessif. »

Les syndicalistes ont également dénoncé l'inégalité géographique des contrôles. « Il existe en France de véritables paradis fiscaux », certains départements étant beaucoup moins contrôlés que d'autres. La vérification des comptabilités des entreprises s'effectue au rythme d'une tous les onze ans en moyenne nationale. Dans la région parisienne, cette fréquence est d'une fois tous les dix-sept ans. Elle est, dans les Bouches-du-Rhône, d'une fois tous les seize ans pour les petites entreprises et d'une fois tous les douze ans pour les grosses.

Plus globalement les agents du fisc ont dénoncé un système qui évolue dans le sens d'une injustice grandissante. Nous nous sentons de plus en plus mal dans notre peau, ont-ils déclaré. La contestation de la fiscalité qui se développe en France prend souvent la forme d'une contestation de l'agent du fisc, alors que celui-ci n'est qu'un simple exécutant des lois votées par le Parlement. »

A L'ÉTRANGER

En Suède

Un important accord de salaires est signé entre le patronat et le syndicat

Stockholm. — Après six mois de négociations, la Confédération générale du travail (L.O.) et le patronat (SAS) ont signé, le 28 avril, un accord sur les salaires de huit cent mille travailleurs du secteur privé pour 1975 et 1976. Les revenus bruts progresseront en deux ans de 26,3 % (16 % en 1975 et 10,3 % en 1976), ce qui constitue un record. Diverses améliorations sont prévues pour les ouvriers dont le salaire horaire est actuellement inférieur à 20 couronnes. Compte tenu de la hausse des charges sociales des entreprises, l'accord devrait coûter entre 31 % et 35 % aux employeurs.

Ces chiffres ne devraient toutefois équilibrer qu'une augmentation de l'ordre de 3 % — au mieux — du niveau de vie réel en 1975, en raison de dépenses sur les prix. Pour 1976, personne n'ose faire de pronostic. La convention prévoit des « stations de contrôle » en cas de perturbations importantes de l'économie nationale ou de modifications des salaires d'autres catégories de travailleurs et L.O. se réserve le droit de demander l'ouverture de nouvelles négociations pour ajustement.

Pour l'instant, le gouvernement n'intervient, avec une grande pré-

férence, dans les discussions entre partenaires sociaux. Le premier ministre a notamment préconisé la conclusion d'un accord de deux ans afin de stabiliser le situation économique. Bien que regrettant cette intervention, le patronat et le syndicat s'accordent à dire que le compromis conclu fin mars par les sociaux-démocrates et les deux partis du centre sur la baisse de l'impôt direct en 1975 (le Monde daté 6-7 avril) a facilité le déroulement des négociations, qui ont finalement abouti sans médiation. Il semble, en outre, que le gouvernement ne voulait pas que les élections de septembre 1976 soient troublées par de l'agitation sociale.

Si des accords ont maintenant été signés pour les cinq cent mille fonctionnaires et les huit mille membres de L.O. dans d'autres secteurs les pourparlers s'avèrent plus difficiles et parfois même sont rompus. Depuis quelques semaines, plusieurs milliers de travailleurs forestiers du nord et du sud de la Suède sont en grève, revendiquant la mensuralisation des salaires. Enfin, des grèves partielles ne sont pas parvenues à une solution. Parmi les deux cent cinquante mille employés de l'industrie du secteur privé.

ALAIN DEBOVE

Au prix d'une sévère récession

Le Japon a déjà presque rééquilibré ses comptes extérieurs

Tokyo. — Un redressement spectaculaire de la balance des paiements du Japon apparaît dans les chiffres que le ministère des finances vient de publier pour l'année fiscale 1974, terminée le 31 mars. Le bilan général des paiements ne présente plus qu'un déficit de 2,4 milliards de dollars, alors que l'année fiscale 1973 s'était terminée sur un déficit de 13,5 milliards (1). Le redressement est d'une dimension et d'une rapidité jamais vue, dit-on ici dans les milieux étrangers aussi bien que japonais. Il est d'autant plus remarquable que le Japon a combié son handicap malgré une hausse du prix du pétrole qui lui a coûté 13 milliards de dollars en 1974.

Deux facteurs surtout ont contribué à réduire le déficit : un surplus de la balance commerciale qui a été cinq fois plus important qu'en 1973 (4,1 milliards de dollars au lieu de 800 millions) et une forte réduction du déficit dans le mouvement des capitaux à long terme. Les exportations se sont accrues de 47 %, atteignant 57 milliards de dollars, alors que les importations progressaient de 3 % seulement pour atteindre 53 milliards. Le fort accroissement des exportations se reflète dans le déficit pour une bonne part que la hausse des prix. Les statis-

tiques font en outre apparaître un sérieux ralentissement des exportations des derniers mois, qui va se poursuivre, prévoyant, et qui inquiète les milieux d'affaires.

Les importations japonaises ont de leur côté baissé de 5 %, si on considère non plus leur valeur mais leur volume. Ceci traduit le ralentissement de l'activité économique. L'« usine Japon » ne tourne plus qu'à 70 % de sa capacité de production. Il apparaît ainsi que la contrepartie du succès du Japon dans le redressement de sa balance des paiements est la très sévère récession qu'il traverse. Le gouvernement japonais n'a pas jusqu'à présent renoncé avec vigueur. Il s'est contenté de quelques mesures en faveur des petites et moyennes entreprises prises en février et mars, et d'une baisse du taux de l'escompte le 16 avril. Les pouvoirs publics pensent qu'un prolongement de quelques mois l'accroissement politique. Ils rétabliront définitivement la position extérieure du pays. — R. G.

(1) En année calendaire (1^{er} janvier-décembre) le déficit de la balance générale des paiements s'élevait à 10,5 milliards de dollars en 1974 et à 9,5 milliards de dollars en 1973.

ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES COMMUNICATIONS
DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE

AVIS DE CONCOURS INTERNATIONAL

Construction des équipements hydro-mécaniques du barrage de Sidi-Cheho sur l'Oum Er R'bia

PRÉSELECTION DES SOUMISSIONNAIRES

Le Ministère des Travaux Publics et des Communications du Royaume du Maroc, Direction de l'Hydraulique, lance un concours pour la construction des équipements hydro-mécaniques du barrage de SIDI-CHEHO, sur l'Oued OUM ER R'BIA, à 25 km au sud-est de MECHRA-BEN-ABDOU.

Le concours est ouvert pour l'étude, la construction en atelier, le transport, le montage et la mise en service industriel du barrage de SIDI-CHEHO, des vannes, des blindages, des conduites et des différents accessoires destinés à l'équipement de la vidange de fond qui servira pour la restitution du débit nécessaire à l'agriculture et pour la prise d'eau de l'usine hydro-électrique.

Les constructeurs intéressés par le concours pourront se procurer à l'adresse ci-dessous une notice de renseignements sur les travaux à effectuer, un questionnaire et un modèle d'admission à concourir.

Le questionnaire et la demande d'admission, dûment remplis, devront parvenir par lettre recommandée, au plus tard le 30 juin 1975 à 17 heures, à l'adresse suivante :

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS
ET DES COMMUNICATIONS
DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE
CASIER RABAT CHELLAH (MAROC)

DI BOSCHER
les autres.

Payer
nication

une nouvelle
bonne
à 14 h. après
à nos messes
compréhension
renouvellement
délivré de temps
salaire vos comm

ce que
n'attend pas

COMPAGNIE INDUSTRIELLE DE L'ABELLE
Nouvelle dénomination de L'ABELLE S.A.

Les actionnaires de la société se sont réunis en assemblée générale ordinaire et extraordinaire le 28 avril 1975 sous la présidence de M. Jean Marjolieu.

Le bénéfice d'exploitation s'éleva à 18 014 173 F contre 14 438 288 en 1974. D'importantes provisions pour dépréciation de titres ont été constituées. Le résultat net du compte de pertes et profits est de 5 971 857 F.

Le président a prononcé l'allocation suivante :
- Médecins, vétérinaires,
- En outre, le rapport de votre conseil d'administration se voit attribuer à titre de prime de gestion...

de l'impôt déjà payé au Trésor de 5 575 F, correspondant à une répartition globale de 17 250 F, et l'attribution gratuite d'une action nouvelle pour vingt actions anciennes, jouissance au 1er janvier 1975.

L'émission d'un emprunt obligataire d'un montant maximum de 75 millions de francs a été autorisée.
MM. Michel Marchal et Jean Vilgrain ont été nommés administrateurs.

et cette dénomination modifera la progression des résultats d'exploitation. Des provisions substantielles ayant été pratiquées à la clôture de l'exercice...

BANQUE SCALBERT

Les actionnaires de la banque Scalbert se sont réunis le 28 avril en assemblée générale ordinaire et extraordinaire, sous la présidence de M. Louis Decoster, président-directeur général.

ESSO S.A.F.

Au cours de sa réunion du 28 avril 1975, le conseil d'administration de l'Esso S.A.F. a décidé, en dépit du résultat net de l'exercice 1974, mais confiant dans l'avenir de la société, de proposer à l'assemblée générale des actionnaires la distribution d'un dividende prélevé sur les profits des exercices antérieurs (report à nouveau et réserves facultatives).

PEUGEOT S.A.

Madame, Monsieur,

L'objet principal de cette lettre à nos actionnaires est de vous communiquer les informations essentielles sur les résultats de votre groupe et des principales sociétés qui le composent pour l'exercice 1974, ainsi que sur les projets de distribution qui seront soumis aux prochaines assemblées générales.

Le compte et bilan consolidés du groupe Peugeot pour 1974 seront présentés aux actionnaires lors de la prochaine assemblée générale ordinaire.

Le bénéfice net s'éleva à 52 millions 104 000 F après 32 272 000 F d'impôt sur les sociétés (dont 49 650 000 F de contribution exceptionnelle) alors qu'en 1973 le bénéfice net s'était élevé à 215 021 000 F et l'impôt sur les sociétés à 270 millions 248 000 F.

Le conseil d'administration de la Compagnie Industrielle et Financière Babcock Fives et de la Société Fives-Cail Babcock, réunis le 28 avril 1975, sous la présidence de M. Jacques Joly, ont arrêté les comptes de l'exercice 1974.

Le bilan de la Compagnie Industrielle et Financière Babcock Fives, dégage un bénéfice comptable de 4 020 000 francs, incluant pour exercice 1974 un montant de 30 300 000 francs de plus-values produites par la réévaluation d'un immeuble en cours d'exécution.

La Société Générale de Banque en 1974

La Société Générale de Banque, principale banque belge, vient de publier son rapport annuel présenté à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires le 22 avril.

Table with 3 columns: Item, 31-12-1973, 31-12-1974. Rows include Total du bilan, Montant des dépôts, Dépôts des banques, Crédits à décaissement, Valeur des effets, Fonds publics, Frais généraux hors impôt, et Cash flow.

Le bénéfice net de l'exercice s'éleva à 1 228 milliards de P.B. contre 1 228 milliard de P.B. en 1973, soit un accroissement de 5,7%. Le bénéfice net par titre, en augmentation équivalente, passe de 228 P.B. à 208 P.B.

SOCIÉTÉ BANCAIRE ET FINANCIÈRE

Le conseil de surveillance, réuni le 28 avril 1975, a approuvé les comptes de l'exercice, clos le 31 décembre 1974.

GROUPES BABCOCK FIVES

Le conseil d'administration de la Compagnie Industrielle et Financière Babcock Fives et de la Société Fives-Cail Babcock, réunis le 28 avril 1975, sous la présidence de M. Jacques Joly, ont arrêté les comptes de l'exercice 1974.

Le renforcement du réseau international de la Banque est poursuivi en 1974 par l'ouverture à Beyrouth d'un bureau de représentation pour le Moyen-Orient.

La LLOYDS BANK INTERNATIONAL (FRANCE) LIMITED, 43, boulevard des Capucines, PARIS (2e), avec le public que la garantie qu'elle avait accordée à :

en Boeing 707 vers l'Afrique du sud à partir de 2.660.000 F. L'agence de voyage au par téléphone: (01) 7425226

Cycles Peugeot

Le bénéfice net s'éleva à 8 241 000 F, après 12 261 000 F d'impôt sur les sociétés (dont 1 676 000 F de contribution exceptionnelle). En 1973, le bénéfice net avait été de 7 435 000 F et l'impôt sur les sociétés de 2 283 000 F.

Diffusion Industrielle Nouvelle

Le bénéfice net s'éleva à 9 millions 878 000 F après 3 241 000 F d'impôt sur les sociétés (dont 2 millions 033 000 F de contribution exceptionnelle). En 1973, il avait été de 8 880 000 F, après 11 303 000 F d'impôt sur les sociétés.

Gecco

Le bénéfice net s'éleva à la somme de 21 626 000 F après 3 241 000 F d'impôt sur les sociétés (dont 3 552 000 F de contribution exceptionnelle). Le bénéfice net de 1973 avait été de 18 828 000 F, après 19 729 000 F d'impôt sur les sociétés.

67 pilotes, 25 villes françaises et étrangères desservies chaque jour. LIGNES AIR ALPES. Air Alpes. C'est beaucoup plus que les Alpes.

Le conseil de surveillance de la S.A.S.M. vient d'arrêter les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1974. Le chiffre d'affaires T.T.C. s'éleva à 785 400 000 F contre 596 225 000 F en 1973.

(PUBLICITE)

ROYAUME DU MAROC

Ministère des Travaux Publics et des Communications
Direction de l'Hydraulique
Service Études

AVIS DE CONCOURS INTERNATIONAL

ÉTUDES POUR L'AMÉNAGEMENT AGRO-ÉNERGÉTIQUE DE M'JARA

Présélection des soumissionnaires

Le Ministère des Travaux Publics et des Communications — Direction de l'Hydraulique — lance un concours pour les études de l'aménagement agro-énergétique de M'JARA.

Le concours a pour objet la désignation d'un Ingénieur-Conseil chargé de missions d'études et d'assistance technique concernant le complexe agro-énergétique de M'JARA.

L'aménagement de M'JARA, qui se trouve sur l'Oued Ouerrha, près de son confluent avec l'Oued Sebou, à environ 110 kilomètres au Nord de Fès, est destiné à assurer :

- 1) d'une part la protection de la plaine du Gharb contre les inondations ;
- 2) d'autre part l'irrigation de périmètres totalisant 100.000 hectares environ ;
- 3) enfin la production d'énergie électrique.

Le concours porte sur les études pour :

- 1) un barrage en terre d'un volume de 15.000.000 de mètres cubes environ, constitué d'une digue principale de 1.400 mètres de long et d'une digue de col ;
- 2) les ouvrages annexes du barrage (évacuateur de crues, vidanges de fond, etc.) ;
- 3) et une usine hydro-électrique avec son poste et ses annexes.

Les bureaux (ou groupements de bureaux) d'Ingénieurs-Conseils intéressés par les études de l'Aménagement de M'JARA pourront se procurer à l'adresse ci-dessous une notice de renseignements sur les ouvrages et les études à effectuer, un questionnaire et un modèle d'admission à concourir.

Le questionnaire et la demande d'admission dûment remplis devront parvenir par lettre recommandée au plus tard le 23 mai 1975 à l'adresse suivante :

Ministère des Travaux Publics et des Communications
Direction de l'Hydraulique
Caser : RABAT-CHELLAH (MAROC).

La liste des candidats qui seront admis ultérieurement à présenter des offres sera dressée par une « Commission désignée par le Ministre des Travaux Publics et des Communications ».

SÉCURITÉ DE VOTRE CAPITAL

assurée par investissement immobilier près de Genève

- Actes notariés
- Revenus locatifs élevés garantis par contrat longue durée
- Paiement des loyers en francs suisses tous pays
- Indexation des loyers
- Facilité d'investissement par crédit modulé
- Entretien gratuit meubles et immeubles
- Assurance décès couvrant le découvert
- Plus-value garantie par contrat
- Gestion de comptes particuliers

Kontroll Finanz

Société anonyme suisse au capital de 5 000 000 Fr. suisses libérés
12, rue Jules Crosnier
CH-1206 GENEVE - Suisse
Tél. : 46 14 74/75 - Télex : 23 449 KOFIN CH

Adressez vite ce bon à l'adresse ci-dessus. Nous vous renseignerons rapidement et avec discrétion.

Nom _____
Rue _____ Ville _____
Tél. _____ Pays _____

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

POINT DE VUE

L'industrie pharmaceutique et la recherche

par GABRIEL MAILLARD (*)

Plusieurs articles sont parus sur l'industrie pharmaceutique (1) ; ils s'insèrent sans doute dans une stratégie d'ensemble, mais ils ne font guère qu'additionner des attaques parcellaires sans présenter une vision globale... si ce n'est, en filigrane, l'image très sommaire du bouc émissaire.

Il appartient à ceux qui se seraient sentis visés ou à ceux qui jugeraient leurs propos trop habilement choisis de recroquer sur tel ou tel point précis ce qui doit l'être, s'ils le jugent utile. Il appartient, en revanche, au président du Syndicat national de l'industrie pharmaceutique de dire clairement ce qu'est à ses yeux cette industrie que l'on dénigre aujourd'hui à plaisir.

Une analyse objective fait ressortir :

- Que l'industrie pharmaceutique est très réglementée ;
- Qu'elle n'en est pas moins efficace et dynamique ;
- Parce qu'elle est une industrie de recherche ;
- Ce qui suppose une rentabilité indispensable à son maintien, à son développement et à son équilibre.

L'industrie pharmaceutique est certainement l'une des industries les plus réglementées. C'est à un fait, et c'est un fait légitime compte tenu du rôle du médicament au regard de la santé et sur le plan de l'économie générale.

Cette réglementation a conduit d'une façon très précise : contrairement aux autres industries, l'industrie pharmaceutique ne met pas sur le marché les produits qu'elle veut ; elle est soumise, et c'est normal, à une autorisation de mise sur le marché ; sans cette autorisation elle ne peut faire l'objet de certaines critiques ; sans doute, peut-elle être améliorée ; il n'en demeure pas moins qu'elle a, dans une large part, servi de modèle dans l'élaboration des directives européennes, ce qui prouve tout de même qu'elle a quelque valeur.

L'industrie pharmaceutique ne peut donner sur les médicaments toutes les informations qu'elle souhaite. L'information du public est limitée pour tous les produits remboursés par la Sécurité sociale ; l'information des médecins est soumise à des règles consacrées par l'examen de commissions et l'octroi de visas.

L'industrie pharmaceutique ne détermine pas seule la taille des conditionnements. C'est une commission qui la contrôle, compte tenu de l'idée qu'elle se fait, à la lumière des expertises cliniques, de la pharmacologie et de la durée moyenne du traitement dans lequel intervient tel médicament.

Enfin, l'industrie pharmaceutique ne fixe pas librement le prix de ses produits ; les éléments comptables et fiscaux des entreprises sont à cette occasion soumis au crible d'une commission présidée par un conseiller d'Etat. Cette commission dispose de tous pouvoirs d'investigation. Elle compare les coûts des produits et les coûts des traitements, elle procède à la révision périodique des prix, elle peut prendre l'initiative des baisses qui lui apparaissent justifiées.

Dès lors que l'industrie est soumise à une telle réglementation, il va de soi que les critiques qui peuvent être faites sont dirigées non seulement contre elle, mais contre cette réglementation, qui n'est pas son fait. Pour sa part, l'industrie est ouverte à toute amélioration, et le Syndicat national de l'industrie pharmaceutique en a maintes fois apporté la preuve — comme il s'est efforcé de prendre des initiatives positives sur plusieurs plans et notamment sur celui de l'information. Il a, en particulier, créé, avec la commission d'information de l'hôpital Necker, une banque d'information automatisée sur les médicaments qui, entrant dans sa dernière phase expérimentale, sera à même de donner aux médecins en 1976 des informations dont l'objectivité est garantie par l'existence et la confrontation de deux fichiers constamment actualisés : l'un comprenant les spécialités, a été établi par les fabricants ; l'autre, concernant les substances actives, a été établi par les pharmacologues, les toxicologues, les cliniciens hospitalo-universitaires de la commission d'information Necker.

La réglementation à laquelle est soumise l'industrie pharmaceutique ne l'a pas empêchée d'être une industrie dynamique et efficace. Elle l'est à un double titre, puisque elle est présente à la fois comme un élément déterminant du progrès thérapeutique et comme un élément positif de l'activité économique française.

Élément déterminant du progrès thérapeutique, l'industrie pharmaceutique l'est par sa contribution aux découvertes médicales. Les statistiques internationales démontrent de nombreux domaines où cet apport est

particulièrement marquant : neuroleptiques et, d'une façon générale, médication psychiatrique, hormones, anti-inflammatoires, anticoagulants, anti-arythmiques vaso-dilatateurs coronariens ou périphériques, antibiotiques, etc.

Ce serait pourtant ne pas voir toute son importance que se limiter à ces aspects déjà très marquants. L'industrie pharmaceutique est, en effet, un élément très positif de l'activité économique française.

Elle l'est d'abord par sa fonction même, qui permet de résoudre dans leur vie professionnelle de nombreux maux de ce siècle, s'en seraient trouvés écartés. Elle l'est aussi par son poids propre sur le plan industriel : l'importance de son chiffre d'affaires, qui représente 20 % du secteur chimie, et la haute technicité de son personnel.

Mais un rôle économique essentiel de cette industrie se situe sur le plan du commerce extérieur. Le montant des exportations directes représente environ 15 % de la production française ; il était de 1 688 millions de francs en 1974. Mais, à ces exportations directes doivent être ajoutés les résultats des modes de diffusion plus importants que sont les cessions de licences et les implantations. Au total, la valeur globale de l'effort extérieur de l'industrie pharmaceutique sous ces trois formes (exportations, licences, implantations) correspond à 75 % de la valeur du marché intérieur. Imaginerait-on un résultat de cette nature si les médicaments en question étaient de médiocre qualité, comme le disent certains, plus soucieux de conclure que d'étudier les problèmes ? Au demeurant, l'importance de notre influence à l'étranger est mesurée par un pourcentage qui éclaire bien l'efficacité de notre recherche : le secteur pharmaceutique rapatrie près de 10 % des redevances perçues de l'étranger par l'ensemble de l'industrie française ; à cet égard, elle occupe la quatrième place parmi les industries françaises de pointe et de technologie avancée.

Tout cela est possible parce que, contrairement à ce qui est affirmé sans fondement, l'industrie pharmaceutique est une industrie de recherche.

Il lui a fallu pour cela beaucoup de persévérance puisque avant 1959 la protection de l'inventeur dans le domaine du médicament était impossible et que les copies bénéficiaient paradoxalement d'un régime préférentiel. Elle connaît depuis quinze ans seulement les mêmes avantages légitimes que ses concurrents des grands pays industrialisés.

L'effort de recherche de l'industrie pharmaceutique est considérable. Elle arrive au troisième rang des industries françaises pour le pourcentage du chiffre d'affaires consacré à la recherche : ce pourcentage était une moyenne de 8 % alors qu'il est inférieur à 4 % pour l'ensemble de l'industrie. Elle arrive au quatrième rang des industries françaises par l'importance de son personnel affecté à la recherche : elle y consacre 11 % de ses effectifs, contre 4,8 % pour l'ensemble de l'industrie.

L'effort de recherche est loin d'être stérile ; il aboutit en effet à des performances sur le plan de la découverte : c'est ainsi que, sur 755 nouvelles substances actives découvertes de 1961 à 1970, la France arrive au deuxième rang avec 22,3 %, immédiatement après les Etats-Unis et avant la République fédérale allemande, l'ensemble des pays de l'Est n'atteignant qu'un pourcentage de 2 %.

La poursuite d'un effort de cette nature, nécessairement long et coûteux, exige que l'industrie pharmaceutique soit rentable. La rentabilité est indispensable à tous les investissements (on rougit de répéter cette évidence) ; elle est encore plus indispensable quand un effort de recherche est aussi important. Or, cette rentabilité, telle qu'elle résulte du régime actuel des prix, est loin d'être ce que l'on dit communément puisque le taux moyen de bénéfices

après impôt des entreprises pharmaceutiques en France est inférieur à 2 %.

Il est tout à fait possible qu'il convienne d'apporter des aménagements au régime des prix ; le Syndicat national de l'industrie pharmaceutique en a lui-même maintes fois proposé ; on voit mal en tout cas que de tels aménagements puissent conduire sans danger à réduire la rentabilité et par voie de conséquence les investissements indispensables. La rentabilité, dans l'état actuel de l'économie, n'est pas seulement nécessaire au développement de l'effort de recherche, elle est la condition de son maintien. Or, la recherche, c'est-à-dire les découvertes de demain, ne peut être financée que par la marge laissée par le prix d'aujourd'hui. Ce sont là des évidences que certains peuvent regretter mais qui s'imposent à un raisonnement impartial. De même, la rentabilité est indispensable au développement du commerce extérieur, en raison des efforts promotionnels qu'il implique.

Condition du dynamisme de l'industrie, la rentabilité est aussi la condition de son équilibre. Il est tout à fait vain de s'indigner des modifications de structures intervenues depuis une quinzaine d'années si l'on ne donne pas à l'industrie la possibilité d'être de plus en plus compétitive sur le marché international. Le progrès économique est en définitive indissociable de l'apport de l'industrie du médicament à la thérapeutique.

Telles sont les véritables caractéristiques de l'industrie pharmaceutique. Je reconnais bien volontiers que cette description n'est pas « coustardienne » ; elle ne frappe ni l'imagination ni le goût du scandale. Mais elle est véridique. Au moment où certains s'efforcent de mettre l'opinion publique au moins en alerte, sinon peut-être en condition, le Syndicat national de l'industrie pharmaceutique avait le devoir de rétablir la vérité.

(1) Le Monde du 16 au 19 avril 1975.

LE KENYA

SES PLAGES

SES FAUCES

Méduse un vieux rêve et l'été...
S'engager au Kenya par Jet Tour...
Centre à l'aise que propose Jet Tour...
Si vous aimez profiter de ces paysages...
ne rien faire, à l'exception de vous livrer...
à la paresse.

Mais pour tous le Kenya, c'est...
sauvage. Jet Tour organise des safaris...
à l'air libre, à l'ombre des palmiers...
à l'air libre, à l'ombre des palmiers...
les fauces, la l'été...
Bien sûr, les plages du Kenya sont...
pourrez nager à l'aise dans l'océan...
Et si vraiment vous ne pouvez...
demander à votre agent de voyages...
la brochure Jet Tour "Vacances 1975" et...
Vous une sélection de séjours...
et cafés en pension complète au départ...

MOBASA ...
NARA SARA ...
KERANDIARO ...
SARAI ...
NGAISARAI ...

Jet Tour

(*) Président du Syndicat national de l'industrie pharmaceutique.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

235. LA CHUTE DE SAIGON ET LA VICTOIRE DES FORCES RÉVOLUTIONNAIRES EN INDOCHINE

6. EUROPE

6. AFRIQUE

MAROC : plusieurs dizaines de jeunes militants d'extrême gauche sont mis en liberté provisoire ou condamnés à de faibles peines de prison.

6. PROCHE-ORIENT

7. DIPLOMATIE

La visite à Paris de M. Ygal Allon. Les pays du Commonwealth souhaitent que la Grande-Bretagne soit leur crocote officielle de la C.E.E.

7. POLITIQUE

ASSEMBLÉE NATIONALE : généralisation de la Sécurité sociale.

8. RELIGION

Préparation de l'assemblée du protestantisme français : « La nécessité de l'autocritique », par Roger Mehl.

8. ARMÉE

Des militants d'extrême gauche s'opposent aux forces de l'ordre à Grenoble.

9. DÉFENSE

POINTS DE VUE : « Alliance militaire ou alliance politique ? » par Jacques Hünzinger ; « La réinsertion de la France dans l'OTAN est un fait », par Louis Baillet.

10. ÉDUCATION

Le ministre a déjà fait d'importantes concessions aux enseignants.

11. MÉDECINE

Stress, déresse et qualité de la vie.

12. JUSTICE

LYON : le procès des fausses factures devant la cour d'appel.

GRENOBLE : des avocats et des magistrats apportent leur soutien à plusieurs centaines de personnes victimes d'une vaste escroquerie au crédit.

LE MONDE DES ARTS ET DES SPECTACLES

PAGES 13 A 20
EXPOSITIONS : Palladio à Paris ; Fissil ; Feun à Turin.
THÉÂTRE : « La Mort de Danton » au Printemps de Chailly ; « Afrique et les pays de l'Est au Festival de Nancy ».
CINÉMA : Les films en exclusivité en province.

26. ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

A PROPOS DE... : le statut des villes nouvelles.

27 à 30. LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

POINT DE VUE : « L'industrie pharmaceutique et la recherche », par Gabriel Meillard.

EUROPE : les Neuf confirment la réouverture des frontières aux importations de viandes.

LIRE ÉGALEMENT

RADIO-TELEVISION (21)
Annonces classées (24) ; Aujourd'hui (22) ; Carnet (22) ; Journal officiel (22) ; Météorologie (22) ; Mots croisés (22) ; Planéologie (21).

Pour louer une voiture en France ou ailleurs, Europcar : 645.21.25.

... le feuilleté aux ris de veau

chez **Cantarel**
12 avenue du Maine
548.59.35
fermé le dimanche

A B C D E F G H

LA FIN DE LA VISITE DU PREMIER MINISTRE CONGOLAIS

Tous les problèmes entre Paris et Brazzaville sont « réglés ou en cours de règlement »

M. Henri Lopes, premier ministre du Congo, est reparti pour Brazzaville, mercredi 30 avril, après une visite officielle de trois jours à Paris. Il a notamment été reçu par MM. Valéry Giscard d'Estaing et Jacques Chirac. Les deux premiers ministres ont présidé l'ouverture de la première grande commission franco-congolaise, issue des accords de 1974. Le communiqué commun publié mercredi matin précise : « Les deux premiers ministres ont examiné les grands problèmes de la politique internationale, la situation en Afrique et, plus particulièrement, celle qui prévaut en Afrique centrale. Ils ont réaffirmé leur hostilité

Nominations d'ambassadeurs

M. HUBERT ARGOD A BEYROUTH M. FERNAND ROULLON A DAMAS

Le Journal officiel du 2 mai annoncera les nominations de : — M. Hubert Argod comme ambassadeur à Beyrouth en remplacement de M. Michel Fontaine. Nommé en 1974, M. Hubert Argod a déjà été ambassadeur comme premier secrétaire de 1947 à 1951, après avoir fait partie de la délégation française auprès de l'ONU en 1949. Il a occupé ensuite divers postes, dont celui de sous-directeur aux affaires marocaines et tunisiennes à la direction d'Afrique-Levant (1959-1961). En 1961, il est nommé ambassadeur à Port-Lamy, puis ministre conseiller à Alger (1962-1964), ambassadeur à Franco-Frank (1964-1968), puis ambassadeur à Dakar et à Bathurst (1969-1973).

— M. Fernand Rouillon comme ambassadeur à Damas en remplacement de M. André Nègre. (Né en 1920, M. Fernand Rouillon a occupé divers postes à l'administration centrale, à la résidence française en Tunisie et au Conseil des suppléants du Pacte atlantique à Londres avant d'être nommé à Ottawa (1953-1956), d'abord comme attaché d'ambassade, puis comme deuxième secrétaire, ministre conseiller à Rabat (1960-1963), deuxième, puis premier conseiller à la mission permanente auprès de l'Assemblée (1963-1968), premier conseiller à Athènes (1968-1970). Il est depuis 1971 sous-directeur à l'administration centrale (Afrique-Levant).

DANS LA RÉGION PARISIENNE

Attentats contre les sièges d'associations franco-vietnamiennes

Un attentat a été commis au cours de la nuit du 29 au 30 avril contre un local servant de lieu de réunion à de jeunes Nord-Vietnamiens, 15, rue du Petit-Musc à Paris (6^e). Un engin à base de poudre, de fabrication artisanale, a explosé au pied du réseau de fer du local, provoquant des dégâts importants. Peu après l'explosion, l'attentat était revendiqué par le groupe Action Jeunesse, organisation d'extrême droite, qui déclarait vouloir « manifester sa solidarité avec le peuple sud-vietnamien » et « l'agression marxiste » la trahison américaine. « Contre les rouges et la réaction, conclut le G.A.J., seule la force paie. » Vers 1 h. 40, une charge de plastic explosait au siège de l'Association médicale franco-vietnamienne, 125, rue Maurice-Thorez à Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne).

L'attentat perpétré, le 28 avril, contre la synagogue de la rue Ambroise-Thomas à Paris (le Monde du 30 avril) a provoqué la protestation du groupe Paris-Avenir du Conseil de Paris. Enfin, après avoir revendiqué les récents attentats commis contre des établissements arabes en France, le groupe Charles-Martel a, par la voix d'un porte-parole anonyme, déclaré le 30 avril, sur les antennes de Sud-Radio, que l'organisation entendait « lutter contre les étrangers qui viennent prendre le travail aux Français. Il n'y a pas d'autres moyens que la violence. Notre objectif est de présent d'agir sur les services de la

« Un car attaqué à Paris. — Une demi-douzaine de jeunes gens musqués ont jeté, le 29 avril, vers 20 h. 15, rue Ray-Lussac, à Paris-5, plusieurs engins incendiaires de fabrication artisanale sur un car — vide — qui devait emmener des touristes anglais au Portugal. Dans un communiqué, le Groupe d'intervention nationaliste devait peu après revendiquer l'attentat, affirmant que « de France, partent régulièrement des gauchistes qui prétendent parler à Lisbonne ». « En conséquence, poursuit le texte, le G.I.N. a attaqué ce soir deux cars qui devaient partir pour le Portugal. Cette « excursion » musquée, en fait, un véritable séminaire politique. »

de la politique de l'« apartheid ». « Sur le plan des relations bilatérales les deux premiers ministres ont marqué leur satisfaction en constatant que les problèmes d'ordre technique et financier existant entre les deux pays étaient soit réglés, soit en cours de règlement. Ils sont convenus d'accroître autant que possible l'échange de ce contenu. » Les deux chefs d'Etat ont approuvé le programme triennal de développement de la République populaire du Congo pour les années 1975-1977 en marquant les priorités qui reviennent aux secteurs de l'agriculture et des communications. Il a été convenu que l'action française de coopération s'inscrirait dans le cadre de ce programme de développement. (...) M. Lopes a souligné l'importance qu'attachait le gouvernement congolais aux ressources provenant du pétrole pour la mise en œuvre de son programme de développement. (...) Les deux chefs de gouvernement se sont félicités de l'esprit d'ouverture et de large confiance qui a entouré leurs entretiens. Ils ont souligné que cette rencontre a contribué à resserrer encore les liens d'amitié et de mutuel respect existant entre les deux peuples.

« Le premier ministre de la République populaire du Congo a invité le premier ministre du gouvernement de la République française à effectuer une visite officielle en République populaire du Congo. Cette-ci a été acceptée avec plaisir. La date de cette visite sera fixée ultérieurement. »

(Dans sa conférence de presse, tenue mardi après-midi, le premier ministre congolais a déclaré que le communisme congolais indiquait clairement à la population pétrolière existant entre les deux pays était un non réglé. La production doit en effet baisser, pour des raisons techniques et ne dépassera le niveau actuel qu'en 1977. Jusqu'ici, les dirigeants congolais, qui respectent la bonne foi d'ESSAP (et de la société américaine GIP), manœuvraient de prendre des mesures de rétorsion si les deux compagnies n'auraient pas une entrée fiscale au moins égale à celle obtenue en 1974. Les ministres mentionnés ne sont plus, dans le communiqué, de la construction du barrage de Koulou, qui permettrait au Congo de développer son potentiel électrique. Toutefois, M. Chirac a déclaré que la France s'associerait au projet.)

FORTE BAISSÉ DU DOLLAR

La baisse du dollar a repris mercredi matin sur les différents places financières internationales. A Paris, la devise américaine est tombée à 4.125-4.13 F, soit son niveau le plus bas depuis la fin juillet 1973. Les cambistes impatient cette recrudescence à l'excédent de la balance commerciale américaine en mars, plus fort que prévu, qui a provoqué un fort et net réajustement du dollar sur les marchés allemands, mais également à la reddition sans conditions du Vietnam du Sud.

Directeur de galeries d'art

LE PEINTRE MICHEL WARREN VIENT DE MOURIR ACCIDENTELLEMENT A PARIS

Dessinateur pour les grands couturiers à seize ans, Michel Warren, avant de venir à la pratique de la peinture, avait été un directeur très actif de galeries : à Paris d'abord, rue des Beaux-Arts ; à New-York ensuite, où il était associé avec Daniel Cordier. Il avait exposé des artistes comme Mattia, Aiechinsky, Michaux, Jean Van Volde, Arman, Dubuffet, Pabst, Sander. Samuel Beckett, Violette Leduc, comptant au nombre de ses amis écrivains.

Sa mort accidentelle, prématurée, il était âgé de quarante-cinq ans. — est venue interrompre une carrière de peintre commencée en 1962. L'œuvre qu'il nous a laissée est expressive et déchirée. Les couleurs vives, la maîtrise y draine des accents d'angoisse et de mort et nous plonge dans un univers semi-figuratif proche parfois de celui de Bacon.

LES OBSÈQUES DE JACQUES DUCLOS

Le silence, les fleurs, les pleurs

Il est 15 h. 10 lorsque la tête du cortège s'ébranle. La levée du corps jusqu'à la dernière minute, beaucoup se sont encore recueillis, photographié de Jacques Duclos épinglé au côté gauche du veston ou du corsage, à l'endroit du cœur, devant le cercueil du leader communiste, au siège du P.C.F., avenue Mithurin-Moreau.

Quelques pas, et c'est la traversée de la place du Colonel-Fabien. Le silence est impressionnant, pas seulement lorsque la circulation automobile a été détournée, mais aussi lorsque les Parisiens, mais parce que la foule, dignement massée derrière des barrières métalliques, s'auto-discipline.

Combien sont-ils ? Combien se sont-ils enfiletés du Père-Lachaise ? Plusieurs dizaines, plusieurs centaines de milliers ? Lors des obsèques de Marcel Cachin, en février 1968, et celles de Maurice Thorez, en juillet 1964, ou encore lors de l'enterrement des morts de Charonne, ou de Pierre Overmyer, célébrés en d'autres circonstances, les chiffres ont parallèlement varié.

La foule est, en tout cas, considérable, et l'on se souvient bien de chiffres en cet instant. Il est ému le geste de cet homme, noyé dans la multitude, qui dresse le poing, rue de la Roquette, au passage du fourgon mortuaire. Ils sont émuants ces rares et furtifs signes de exultation, et surtout, de la place du Colonel-Fabien à la place Voltaire-Léon-Blum, ce silence, si profond et si significatif.

Trois kilomètres parcourent en trois heures, de l'avenue Mithurin-Moreau à l'entrée du cimetière de l'Est : ce n'est ni la longue marche de Georges Marchais — traits tirés et sanglots très compréhensibles et très applaudis lors du discours funèbre. — ni la lassitude physique de Louis Aragon, occupé à abandonner le cortège, ni même les apologies sincères, mais classiques, de Mme Dolores Ibarruri, présidente du parti communiste espagnol, et de Boris N. Ponomarev, membre du bureau politique et secrétaire du P.C. de

l'Union soviétique qui ont le plus retenu l'attention. Ce qui a impressionné avant tout les Parisiens, massés le long des trottoirs, parfois par familles entières, agglutinés aux fenêtres des immeubles ou ralliés au cortège par les barrières métalliques étaient enlevés, ce sont les quelque mille deux cents porteurs de gerbes et de couronnes de fleurs rouges, les quelque cinq cents porteurs de drapeaux et d'oriflammes, représentant les multiples sections du P.C.F. et des partis étrangers, les six chars marqués, croulant aussi sous les fleurs, la lente procession de l'harmonie, composée de vingt-cinq musiciens. Et puis, au-delà des délégations officielles et des visages connus, que l'on identifie facilement dans la foule, c'est la présence, derrière une brève cérémonie, — la foule commence à se retirer, lorsque ces militants dénouent des drapeaux français et républicains espagnols, comme cette partie du peuple de Paris qui a rendu hommage au leader communiste.

MICHEL CASTAING.

Un proche de la famille

M. Gosselin, maire adjoint communiste d'Épinay-sur-Seine, est venu, ceint de son écharpe, en famille. Un peu étonné qu'on le distingue dans cette foule, il parle du « phénomène Duclos ».

« Pour moi, dit-il, j'ai toujours éprouvé devant lui le sentiment que n'avait habité la première fois que je l'ai entendu, il y a bien longtemps déjà : l'admiration pour cet étonnant mélange de simplicité et de combativité. »

« Sa femme ajoute : « Nous ne l'avons jamais vu que de loin, mais quand nous venions de l'entendre, nous repartions à la bagarre plus forts qu'avant. »

« Ce qui frappait surtout Sylvie, leur fille, qui milite au Mouvement de la jeunesse communiste, c'est la jeunesse de Duclos, cette joie de vivre communicative qu'il avait, ce qui est d'ailleurs le propre de la jeunesse. En revoyant au congrès fédéral du M.J.C. de Seine-Saint-Denis le film de la campagne présidentielle de Jacques Duclos en 1969, elle a été subjuguée par son style. »

M. AMOUROUX QUITTE LA DIRECTION DE « FRANCE-SOIR »

L'interyndicale des journalistes du groupe FFP, France-Soir, a élu M. Amoureux, directeur de France-Dimanche, à la direction de France-Soir. M. Amoureux, ancien directeur général de « Sud-Ouest », a quitté ses fonctions de directeur de France-Soir le 1^{er} mai. Il a été remplacé par M. Jean Gorial, conseiller à la direction de l'Information à R.T.L. et ancien directeur adjoint d'Europe 1 — nommé directeur de France-Soir, où il prendra ses fonctions à la mi-mai.

M. Willy Gubrou, responsable du service spectacle de France-Soir, deviendrait directeur adjoint de la rédaction. Pour sa part, M. Gabriel Farbes, responsable des problèmes économiques de France-Soir, serait nommé directeur politique du quotidien.

Le départ de M. Henri Amoureux sera le prétexte à une réunion de France-Soir. Sous sa direction, M. Pierre Sanderichin, nous confie, a fait plus de place aux politiques et aux communistes présidentiels, un réel souci d'indépendance.

Le 1^{er} mai sous la bannière de l'union de la gauche

Les obsèques de Jacques Duclos ont permis aux principaux dirigeants des partis socialistes du programme commun de se retrouver côte à côte. C'est d'ailleurs en se référant au programme commun que les socialistes et les communistes appellent leurs adhérents à participer aux manifestations syndicales du 1^{er} mai. Le parti socialiste déclare :

« Si le 1^{er} mai est jour férié, nul ne doit oublier qu'il est d'abord un jour de combat. Les travailleurs l'ont conquis au prix de luttes souvent sanglantes. Aujourd'hui, il rappelle à tous les vertus de l'union des forces politiques et syndicales du mouvement ouvrier, seule capable d'ouvrir la voie aux conquêtes sociales. (...) Une société se mesure. Une espérance se lève. Le socialisme dans la liberté est la seule réponse aux aspirations populaires. En France, l'union des forces de la gauche autour du programme commun de gouvernement doit lui ouvrir la voie. »

Le parti communiste rappelle qu'il intensifiera ses efforts pour donner à l'union de la gauche la qualité nouvelle qui doit lui permettre de réaliser, autour du programme commun de gouvernement, le rassemblement majoritaire de notre peuple, et ajoute que « les travailleurs et les travailleuses exprimeront massivement à cette occasion, leur volonté de repousser la prétention du pouvoir de leur faire supporter tous les poids de la crise dont le grand capital est le seul responsable. »

Texas-Inst. ou Hewlett-Packard ?

Rockwell Novus ou Sinclair ? Duriez sait quelle calculatrice vous ira.

Il y a 63 calculatrices différentes possibles parmi les seules bonnes dont la scientifique Duriez est la plus grande spécialiste française. Si vous êtes profane et cherchez une bonne petite calculatrice d'opération, fiable et durable, c'est chez Duriez que vous la trouverez. Si vous êtes un scientifique agité, ne vous trompez pas de marque et de modèle. Beaucoup de machines sont excellentes (log. expo, red. Nièmes, et puissance), mais il ne faut pas se laisser égarer par les mathématiques de Duriez.

Si vous êtes chef comptable, Duriez vous offre un discount, meilleures machines qui donnent la preuve écrite de leurs calculs exacts. Le marché des calculatrices évolue très vite. Comme 75 % des Français choisissent Duriez comme guide, Duriez, c'est pour durer. Duriez - 132, bd Saint-Germain, Tél. : 326-43-31, ouvert même samedi, de 9 heures à 18 h. 30. Vente par poste : demander catalogue.

(PUBLICITE)

DIMANCHE 4 MAI à 17 h. 30 CONFÉRENCE

LA THÉOSOPHIE

Loze Unie des Théosophes (entrée libre) 11 bis, rue Képler, PARIS 75116

هنا من النصح